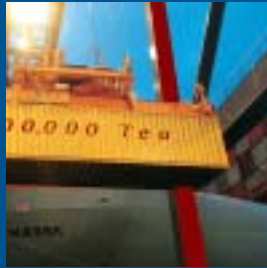




# rapport annuel

l'expérience de la location opérationnelle



2002

# sommaire

1 édito

2 conteneurs maritimes

3 constructions modulaires

4 barges fluviales

5 wagons de fret

6 organigramme

7 chiffres clés

8 vie du titre

TOUAX est une société de services aux entreprises, spécialisée dans la location opérationnelle.

Le Groupe TOUAX a multiplié par 2,2 son chiffre d'affaires depuis 5 ans, réalisant 147,7 millions d'euros de revenus d'exploitation en 2002 dont 80 % hors de France.

Le Groupe développe la location de 4 types de matériels mobiles et standardisés :

les conteneurs maritimes avec un parc de 166 397 TEU (Twenty Foot Equivalent Unit : équivalent vingt pieds) répartis dans le monde permettant au Groupe d'être second en Europe continentale et 10<sup>e</sup> mondial. (Source : publications EMAP/Containerization International/The Container Leasing Market 2002).

Les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux, sont utilisées par les industries, les collectivités territoriales et le secteur du Bâtiment et Travaux Public (BTP). TOUAX est le 3<sup>e</sup> loueur européen et le 4<sup>e</sup> mondial avec un parc de 19 064 unités présent en Europe et aux USA. (Source : TOUAX).

les barges fluviales destinées à la location et au transport de vracs secs en Europe et aux Etats Unis. Le Groupe est un des acteurs principaux en Europe avec 204 unités. (Source : TOUAX).

les wagons destinés aux transports de marchandises pour les réseaux de chemin de fer et les grands groupes industriels en Europe et aux Etats Unis. Le Groupe gère un parc de 1 067 wagons.

TOUAX intervient sur un marché porteur ; les entreprises externalisent de plus en plus leurs actifs non stratégiques et ont recours à la location qui permet d'offrir :

- un service flexible,
- un matériel récent en bon état,
- une simplicité d'utilisation,
- une rapidité de mise à disposition,
- une sous-traitance de la maintenance,
- une alternative à l'investissement.

Au 31 décembre 2002, le Groupe gère 487 millions d'euros de matériels pour son propre compte et pour celui d'investisseurs institutionnels.



# bilan de l'année et perspectives

Malgré un ralentissement de l'économie mondiale en 2002, la bonne diversification du Groupe lui a cependant permis d'atteindre ses objectifs de croissance de chiffre d'affaires assortie d'une hausse du résultat net des sociétés intégrées.

La flotte de conteneurs maritimes a bénéficié de la reprise du transport maritime à partir du mois d'avril 2002 et d'une stabilité de ses revenus locatifs malgré la baisse du dollar américain. L'amélioration du marché a permis au Groupe de relancer les investissements en conteneurs neufs (24,4 millions d'euros) et de les placer en contrats de location longue durée (3-5 ans) auprès des principaux armateurs mondiaux (Maersk lines, P&O Nedllyod, etc.). La demande devrait se poursuivre en 2003 compte-tenu de la croissance du commerce international qui profite de l'effet de globalisation des économies mondiales et de la délocalisation des productions en Asie notamment.

La location et la vente de constructions modulaires ont été marquées en 2002 par un marché en ralentissement en Europe et toujours difficile aux Etats Unis. La conclusion de contrats de location longue durée avec les industries et les collectivités locales a permis d'assurer une bonne stabilité des revenus locatifs en 2002. L'année 2003, sous réserve de l'évolution du contexte international, devrait permettre une légère progression.

La location de barges fluviales bénéficie toujours d'un intérêt économique et écologique auprès des principaux clients industriels. L'activité fluviale du Groupe en 2002 a poursuivi son recentrage vers la location. Le Groupe a notamment vendu en 2002 un convoi (1 pousseur et 16 barges) exploité en Amérique du Sud sur le Rio Parana au principal opérateur fluvial sud-américain. Sous réserve des incertitudes de l'environnement économique actuel, l'année 2003 devrait enregistrer une meilleure rentabilité permettant d'envisager un développement des activités.

La location de wagons de marchandises en Europe a été portée par un contexte économique favorable provenant de la libéralisation du transport ferroviaire

européen et du besoin de renouvellement d'un parc ancien. L'année 2002 a été marquée par la filialisation de l'activité wagons, l'entrée d'un partenaire financier avec la cession de 49 % de l'activité et l'aboutissement des premiers contrats significatifs notamment de « sale & lease back » avec des opérateurs publics.

Pour financer sa croissance et faire face à la demande grandissante de ses clients, le Groupe a continué en 2002 à faire appel à des méthodes de financement diversifiées incluant notamment les programmes de gestion pour compte d'investisseurs institutionnels et privés. Dans un environnement où les marchés monétaires et financiers sont peu rémunérateurs, ces programmes offrent une rentabilité attrayante fondée sur des matériels mobiles, standardisés, à longue durée de vie et loués principalement sur des contrats de longues durées.

Ce début d'année, où l'incertitude géopolitique s'ajoute aux incertitudes économiques, incite à la prudence et ne permet pas d'émettre à ce jour des prévisions de résultats chiffrées pour 2003. TOUAX reste cependant confiant dans la solidité de son modèle de croissance à long terme fondé sur le savoir-faire de ses équipes, sa capacité à gagner des parts de marché et prévoit une hausse de son chiffre d'affaires entre 5 et 10 % en 2003. Nos métiers de location de matériels apportent la flexibilité et les solutions d'externalisation actuellement recherchées par nos clients. Nos actifs standards mobiles sont peu soumis à l'obsolescence et apportent une forte stabilité à la valeur de notre entreprise. Il est à noter par ailleurs que le volume des affaires enregistré à ce jour par le Groupe est en augmentation comparé au premier trimestre 2002.

Nous tenons à remercier l'ensemble des 300 personnes du Groupe pour le service de qualité offert à nos clients qui nous permet d'être l'un des acteurs mondiaux de la location opérationnelle dans chacune de nos quatre activités.

conteneurs maritimes  
constructions modulaires  
barges fluviales  
wagons



Fabrice et Raphaël Walewski  
Co-présidents

voies maritimes

commerce international

standardisation

parc récent



# conteneurs maritimes

Un service qui se développe avec la mondialisation des échanges et qui répond au besoin de flexibilité des compagnies maritimes

## Un marché en forte croissance

Le conteneur est un matériel logistique standardisé au plan mondial, qui s'adapte idéalement à tous les modes de transport (maritimes, fluviaux, ou terrestres). Il a révolutionné les transports internationaux depuis le début des années 1970, et a connu une très forte croissance liée à la mondialisation des échanges et du commerce international.

Le Groupe TOUAX via sa filiale américaine (Gold Container Corp) a vu sa flotte augmenter de 26 000 TEU (twenty foot equivalent unit : équivalents vingt pieds) en 1996 à 166 397 TEU à fin 2002. La société est aujourd'hui le 10<sup>e</sup> loueur au niveau mondial et le second en Europe continentale. (Source : publications EMAP/Containerization International/The Container Leasing Market 2002).

## Le service TOUAX

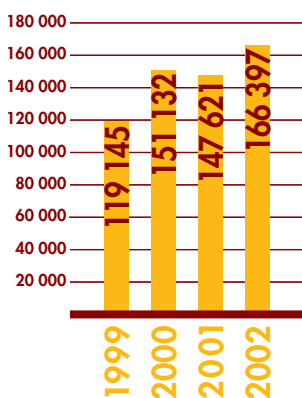
Le Groupe s'est spécialisé dans le conteneur sec standard (20 ou 40 pieds de long) qui peut se louer indifféremment à l'ensemble des compagnies maritimes mondiales.

Sa flotte est constamment renouvelée et possède ainsi un âge moyen de 2,5 ans.

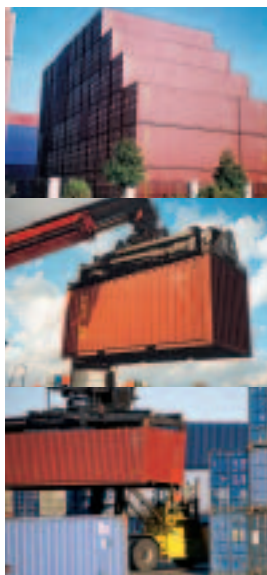
Gold Container Corp propose une famille très étendue de contrats :

- location opérationnelle de courte durée (contrat renouvelable annuellement de type « Master lease »),
- location opérationnelle de longue durée (3 à 7 ans) avec ou sans options d'achat,
- location-vente,
- programme de « sale and lease back ».

Gold Container Corp travaille avec plus de 120 compagnies maritimes dans le monde dont 23 des 25 premières, et compte notamment parmi ses clients les sociétés Maersk Line, P&O Nedlloyd, CMA-CGM, Yang Ming, KLine, etc.



Flotte gérée par le groupe



## Implantation

Le Groupe est implanté au plan international à travers un réseau de 4 bureaux (Paris, Miami, Hong Kong et Singapour), de 14 agences réparties en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Australie et en Inde, et est en liaison avec plus de 100 dépôts situés dans les principales zones portuaires mondiales, offrant ainsi une couverture globale à l'ensemble de ses clients.

TOUAX a mis en place depuis 2001 un système informatique centralisé accessible via Internet.

Ses clients peuvent ainsi connaître à tout moment la position des conteneurs loués, leurs spécificités techniques, les disponibilités de conteneurs à louer dans le monde entier, ainsi que beaucoup d'autres informations qui permettent ainsi de faciliter toutes les opérations de prise en charge ou de restitution de conteneurs ([www.gold-container.com](http://www.gold-container.com)).

Le Groupe souhaite atteindre avant 2005 une flotte de 250 000 TEU pour répondre à la demande de ses principaux clients, et conforter ainsi sa place parmi les 10 premiers loueurs mondiaux de conteneurs maritimes.

**14** NOMBRE D'AGENCES RÉPARTIES

EN ASIE, EN EUROPE,  
EN AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD,  
EN AUSTRALIE ET EN INDE

**2,5 ANS** ÂGE MOYEN DE LA FLOTTE

2

Rapport annuel 2002

bureaux

salles de classe

hôpitaux

locaux collectifs



# constructions modulaires

Un service flexible à l'écoute des attentes de la clientèle.

Le Groupe propose la location et la vente de constructions modulaires pour les industries, les collectivités territoriales et le secteur du Bâtiment-Travaux Publics (BTP).

Fin 2002, TOUAX exploite un parc d'environ 19 000 matériels, le situant à la 3<sup>e</sup> place en Europe et à la 4<sup>e</sup> place dans le monde. (Source : TOUAX).

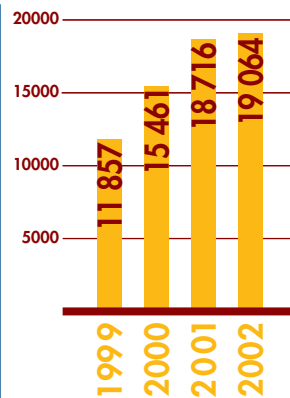
## Des avantages reconnus

Les constructions modulaires TOUAX offrent :

- un avantage économique car elles sont moins chères que les constructions traditionnelles,
- une mise à disposition de l'espace de travail en quelques semaines grâce à une livraison et une installation rapide,
- la flexibilité des agencements, qui permet d'agrandir ou de réduire l'espace modulaire à moindre coût. Les locaux peuvent être transférés rapidement d'un endroit à un autre,
- l'esthétique, le confort et la sécurité des équipements, qui permettent un espace ergonomique comme lieu de travail.

## Une clientèle diversifiée

Les principaux clients sont des entreprises du secteur industriel, des collectivités territoriales ou encore des entreprises du BTP. TOUAX réalise des bureaux, des hôpitaux, des laboratoires, des écoles ou d'autres équipements collectifs. Des milliers de clients sont fidèles aux constructions TOUAX dont : Total Fina, Bayer, Coca Cola, Boeing, Renault, Matra, Air France, Merck, Siemens, Conseils régionaux, etc.



Parc géré par le groupe



## Développement d'un réseau d'agences en Europe et aux USA

Le Groupe opère sur une étendue géographique de plus en plus large.

TOUAX compte des agences en France, dans les régions du Nord Pas-de-Calais, Normandie, Ile de France, Alsace Lorraine, Rhône Alpes, Côte d'Azur, Aquitaine, Bretagne, Pays de Loire, Champagne-Ardenne et région Centre. Le Groupe est également présent en Allemagne, et opère principalement dans les régions de Hambourg/Kiel, Rostock, Berlin, Leipzig, Dresde, Francfort.

TOUAX s'est déployé aussi aux Pays-Bas à Moerdijk, en Belgique à Louvain, en Espagne à Madrid et Barcelone, en Pologne à Gdansk, Poznan et Varsovie et aux États-Unis en Floride et en Georgie.

Le Groupe prévoit de continuer son développement sur toute l'Europe et le Sud Est des États-Unis pour les prochaines années.

3<sup>e</sup> POSITION EN EUROPE

4<sup>e</sup> POSITION DANS LE MONDE

3

Rapport annuel 2002

écologique

compétitif

location

transport



# barges fluviales

Un service qui se développe grâce à ses atouts économiques et écologiques.

Le transport fluvial reste le mode de transport intérieur le plus compétitif, le moins coûteux pour la collectivité, le plus écologique et contribue à désencombrer les réseaux routiers. Les clients ont recours à TOUAX pour louer des barges fluviales et externaliser ainsi une partie de leur flotte.

## Une forte notoriété de service auprès des industries et opérateurs de transports

Le Groupe assure trois types de services :

- le transport,
- la location de barges,
- le stockage flottant.

Au 31 décembre 2002, le Groupe TOUAX gérait une flotte de 204 barges, automoteurs et pousseurs se situant à la 1<sup>re</sup> place en Europe pour les barges de vrac sec, avec 465 000 tonnes de cale de transport (capacité quotidienne). (Source : TOUAX).

Les barges naviguent principalement sous le sigle commercial « TAF » ou « EUROTAF ».

TOUAX travaille pour le compte de grands groupes industriels et opérateurs de transport tels que Edf, Cargill, Dreyfus, Lafarge, Gke, etc. pour le transport de charbon, de céréales, de minerais et de tout type de produits pondéreux.



## Une présence internationale

Le Groupe tire parti d'une large présence géographique :

**En France** (Seine, Rhône, Garonne), TOUAX loue des barges transportant du charbon, des céréales, des engrais, du ciment, des matériaux de construction, ainsi que des colis volumineux.

**Aux Pays-Bas** (Rhin), le Groupe loue des barges, transporte et stocke des phosphates, de l'engrais, du charbon, des minerais et ferrailles. Le Groupe assure par ailleurs la liaison fluviale entre Rotterdam et de nombreux ports aux Bénélux, en France, en Allemagne et en Suisse pour le transport de conteneurs.

**En Roumanie** (Danube), le Groupe transporte et stocke des céréales, de l'acier, du charbon et des minerais sur le réseau Rhin – Main – Danube qui s'étend sur 2 500 km, traversant 7 pays. TOUAX est l'un des principaux opérateurs à être implanté sur ce marché.

**Aux États-Unis** (Mississippi) : TOUAX loue ses barges pour le transport de céréales, de bobines d'acier, d'engrais et de ciment.

**En Amérique du sud** : TOUAX a cédé son matériel et a pour objectif à moyen terme de se repositionner sur la location opérationnelle et la location-vente de barges auprès des principaux opérateurs locaux exploitant sur le Rio Parana.

**204** NOMBRE DE BARGES,  
AUTOMOTEURS ET POUSSEURS

**1<sup>re</sup>** PLACE EN EUROPE  
POUR LES BARGES VRAC SECS  
(SOURCE : TOUAX)

location flexible

porte-conteneurs

trémies

ferroutage



# wagons de fret

Service aux industries et aux réseaux de chemin de fer

## Reprise des investissements et développement de la location

Au 19<sup>e</sup> siècle les chemins de fer ont permis d'accélérer et d'améliorer les échanges commerciaux sur le plan international.

Le transport ferroviaire était le mode de transport prédominant jusqu'en 1930.

Longtemps concurrencé par le transport routier, le transport ferroviaire retrouve aujourd'hui une place prépondérante. Les pouvoirs publics se tournent davantage vers ce type de transport pour des motifs économiques et écologiques, et la vétusté du parc de wagons (dont l'âge est estimé à plus de 30 ans en Europe) nécessite un important effort d'investissement qui sera effectué à la fois par les opérateurs et les loueurs.

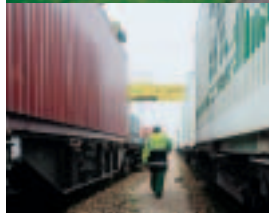
## Le service TOUAX

### En Europe

Fort de sa position de leader européen sur le marché de la location de conteneurs, TOUAX s'est spécialisé sur le segment des wagons intermodaux pour le transport de conteneurs maritimes et de caisses mobiles routières, et fait ainsi bénéficier ses clients de sa forte connaissance du marché.

Les wagons proposés par le Groupe (principalement de type 45', 60' et 106' multifret et wagons plats de types variés) peuvent circuler librement sur l'ensemble du continent européen (incluant la Grande Bretagne pour certains types de wagons mais excluant l'Espagne et la Russie).

TOUAX s'est assuré une chaîne de production de wagons neufs en continu offrant ainsi des délais courts de livraison, et propose aussi des locations ou ventes de wagons rénovés provenant d'Europe de l'Est.



## Aux USA

TOUAX a créé une joint venture avec la société Chicago Freight Car Leasing (CFCL – TOUAX). Ce partenaire exploite plus de 7 500 wagons trémies pour le transport de produits pondéreux (sables, ciment, céréales, etc).

Aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, TOUAX Rail propose un large éventail de services de contrats :

- location opérationnelle flexible (1 an à 7 ans) pour les wagons d'occasion rénovés.
- location opérationnelle de moyenne et longue durée (3 à 7 ans) pour les wagons neufs.
- location-vente
- programme de « sale and lease back »

Tous ces contrats peuvent être signés en « Full Lease », ce qui indique que les loyers incluent les prestations d'entretien et de maintenance des wagons. TOUAX a signé des partenariats avec un réseau d'ateliers ferroviaires afin d'assurer localement le suivi technique des wagons et de fournir un service rapide et efficace.

Le Groupe travaille aujourd'hui avec les principaux opérateurs ferroviaires publics ou privés en Europe ou aux États-Unis, ainsi que les grands groupes industriels qui utilisent ce mode de transport.

## Implantation et perspectives

TOUAX offre aujourd'hui ses services en Europe et aux USA au travers d'un réseau de quatre bureaux à Paris (France), Constanza (Roumanie), Dublin (Irlande) et Chicago (États-Unis).

TOUAX va poursuivre ses achats de wagons neufs pour répondre à la demande grandissante de ses clients, et va continuer le développement de son implantation européenne en direction des opérateurs ferroviaires publics ou privés.

2<sup>e</sup> LOUEUR EUROPÉEN  
DE WAGONS  
INTERMODAUX

4 BUREAUX RÉPARTIS  
EN EUROPE/USA

5

Rapport annuel 2002



- ▲ ● conteneurs maritimes
- constructions modulaires
- barges fluviales
- wagons de fret
  
- bureau
- ▲ agent

**AGENTS**

- BRÉSIL Sao Paulo
- BELGIQUE Anvers
- ITALIE Gènes
- ESPAGNE Barcelone
- PORTUGAL Porto
- AFRIQUE du SUD Durban
- INDE Bombay
- AUSTRALIE Melbourne
- TAÏWAN Taipei
- JAPON Kobé
- CORÉE du SUD Séoul

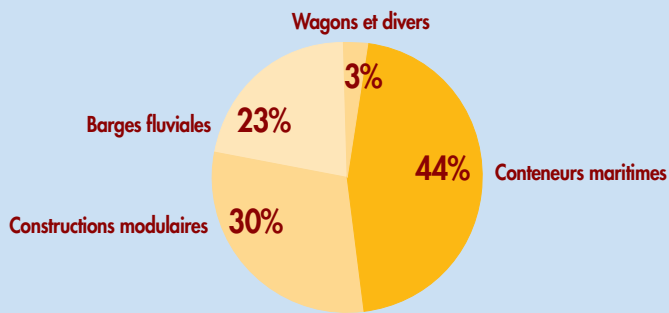


Le Groupe TOUAX  
 Côté au second marché  
 Euronext paris segment Next Prime  
 Code SICOVAM : 3300

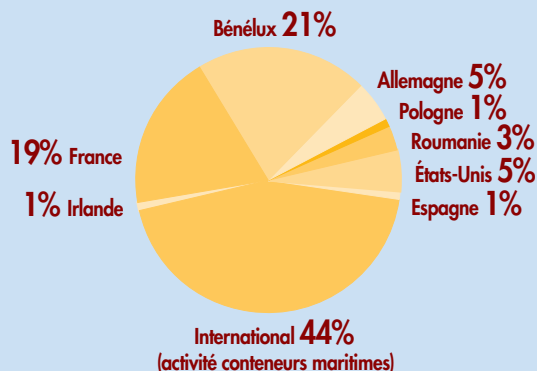




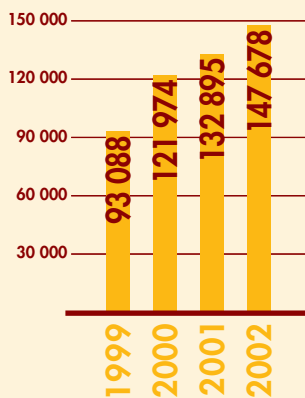
# chiffres clés 2002



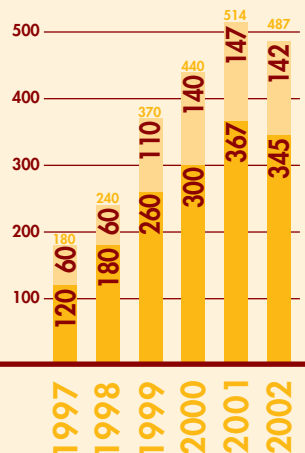
Répartition par activité du chiffre d'affaires



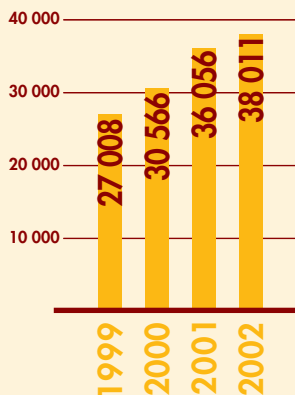
Répartition géographique du chiffre d'affaires



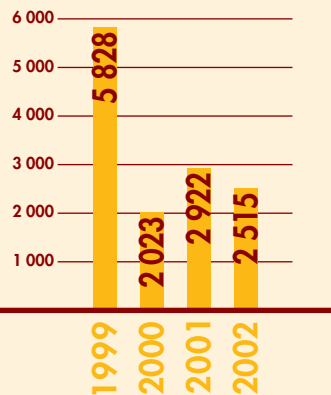
Chiffre d'affaires consolidé (milliers d'euros)



Répartition des actifs gérés (milliers d'euros)



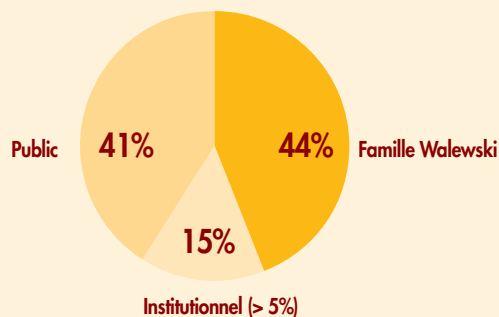
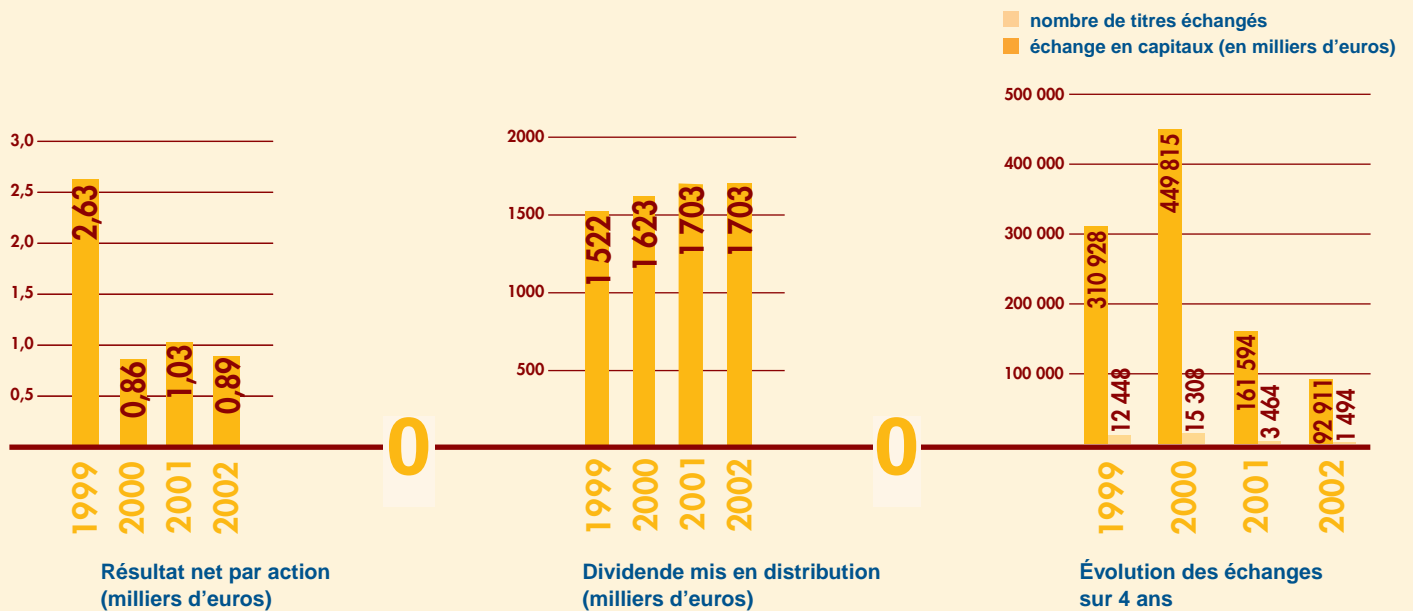
Résultat d'exploitation consolidé (milliers d'euros)



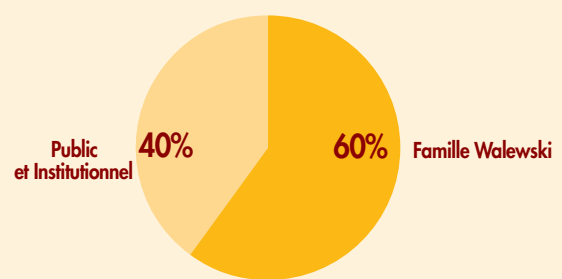
Résultat net consolidé part du groupe (milliers d'euros)

# vie du titre

Évolution du titre  
(cours base 100)



Répartition du capital  
au 31 décembre 2002



Répartition des droits de vote  
au 31 décembre 2002

## Calendrier prévisionnel des communications financières à venir :

Date Annonce du CA 1<sup>er</sup> trimestre 2003 - **26 mai 2003** • Annonce CA 2<sup>nd</sup> trimestre 2003 - **Semaine du 11 août 2003** • AGO (Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires) - **26 juin 2003** • Paiement des dividendes 2002 - **A compter du 7 juillet 2003** • Annonce des résultats semestriels 2003 - **13 octobre 2003** • Réunion SFAF (Présentation des résultats semestriels et des perspectives 2003) - **13 octobre 2003** • Annonce du CA 3<sup>e</sup> trimestre 2003 - **Semaine du 12 novembre 2003** • Annonce du CA 4<sup>e</sup> trimestre 2003 - **Semaine du 9 février 2004**.



# sommaire

## **RAPPORT DE GESTION**

<b>10</b>	Évolution des Résultats du Groupe
<b>12</b>	Informations Générales – données boursières
<b>16</b>	Facteurs de dépendance et facteurs de risques
<b>21</b>	Informations sociales et environnementales
<b>22</b>	Conteneurs maritimes
<b>24</b>	Constructions modulaires
<b>31</b>	Barges fluviales
<b>36</b>	Wagons

## **COMPTES CONSOLIDÉS**

<b>38</b>	Compte de résultat consolidé au 31 décembre
<b>39</b>	Compte de résultat analytique consolidé au 31 décembre
<b>40</b>	Bilan consolidé au 31 décembre
<b>41</b>	Tableau des soldes intermédiaires de gestion
<b>41</b>	Détermination de la capacité d'autofinancement du Groupe
<b>41</b>	Autofinancement consolidé du Groupe
<b>42</b>	Tableau de financement consolidé au 31 décembre
<b>43</b>	Annexe aux comptes consolidés
<b>48</b>	Notes relatives au compte de résultat
<b>54</b>	Notes relatives au bilan
<b>75</b>	Rapport aux Commissaires aux comptes consolidés 2002

## **COMPTES SOCIAUX**

<b>76</b>	Compte de résultat au 31 décembre
<b>77</b>	Bilan au 31 décembre
<b>78</b>	Tableau des soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre
<b>78</b>	Détermination de la capacité d'autofinancement au 31 décembre
<b>79</b>	Tableau de financement au 31 décembre
<b>80</b>	Variation du fond de roulement net global au 31 décembre
<b>81</b>	Annexe aux comptes sociaux Touax SA
<b>82</b>	Notes relatives au compte de résultat
<b>89</b>	Notes relatives au bilan
<b>100</b>	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
<b>101</b>	Tableau des filiales et participations
<b>102</b>	Rapport général des Commissaires aux comptes
<b>103</b>	Rapport spécial des Commissaires aux comptes

## **INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES**

<b>106</b>	Renseignements sur la Société
<b>107</b>	Dispositions statutaires
<b>111</b>	Organigramme du Groupe
<b>112</b>	Organes de direction
<b>115</b>	Responsables du document de référence
<b>116</b>	Honoraires des Commissaires aux comptes
<b>117</b>	Avis des Commissaires aux comptes sur le document de référence
<b>118</b>	Informations sur le capital
<b>119</b>	Autorisations d'émettre des actions et autres valeurs mobilières
<b>121</b>	Relations mère-filiales
<b>122</b>	Présentation des résolutions soumises à l'assemblée
<b>123</b>	Texte des résolutions
<b>125</b>	TABLEAU DE CONCORDANCE
<b>126</b>	VISA COB

## Le chiffre d'affaires de l'exercice

Il s'élève à 147,7 M€ contre 132,9 M€ en 2001 en hausse de 14,8 M€ soit +11 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité conteneurs maritimes de 66,3 M€ (+35 % comparé à 2001) progresse principalement grâce aux ventes de conteneurs réalisées à des investisseurs dans le cadre de nouveaux programmes de gestion.

Le chiffre d'affaires de l'activité constructions modulaires s'élève à 44,8 M€ (comparé à 45,6 M€ en 2001) présente une légère baisse de 1,7 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité barges fluviales de 33,2 M€ comparé à 33,9 M€ en 2001 baisse de 1,8 %. Cette diminution s'explique principalement par le recentrage de l'activité sur la location.

Le chiffre d'affaires de l'activité wagons s'élève à 3,2 M€ en baisse de 25 % comparé à 4,3 M€ en 2001. L'activité wagons est intégrée proportionnellement en 2002 à hauteur de 51 %, elle était intégrée globalement en 2001. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires de l'activité wagons progresse de 22 %.

## Résultat d'exploitation

Les charges d'exploitation hors dotation aux amortissements s'élèvent à 99,9 M€ (soit 67,6 % du chiffre d'affaires) contre 87,7 M€ (soit 66 % du chiffre d'affaires) en 2001. La hausse des charges d'exploitation s'explique principalement par la réalisation de nouveaux programmes de gestion en 2002. La progression des achats de matériels réalisés en 2002 est corrélative à l'augmentation des ventes.

Suite au changement de méthode de présentation explicité dans l'annexe aux comptes consolidés, les autres charges et produits d'exploitation enregistrent depuis cette année les plus-values de cession courante de matériel ainsi que les autres produits et charges auparavant classés dans le résultat exceptionnel. Les plus-values de cession enregistrées en 2002 s'élèvent à 6,1 M€ comparé à 4,1 M€ en 2001.

L'EBITDA (ou marge brute d'exploitation) s'élève à 47,8 M€ en 2002 contre 45,2 M€ en 2001 et présente une hausse de 5,7 %. Cette augmentation s'explique notamment par une contribution plus importante des plus-values de cession générée par une rotation plus rapide des actifs.

Après déduction des amortissements de 9,8 M€, le résultat d'exploitation s'établit à 38 M€ en hausse de 5,3 % comparé à 36,1 M€ en 2001.

## Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (distribution aux investisseurs)

Les quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun enregistrent les bénéfices transférés aux investisseurs (distribution aux investisseurs). Ils s'élèvent à 27,6 M€ en 2002 (contre 25,8 M€ en 2001) et se répartissent ainsi :

- 22,7 M€ pour l'activité conteneurs maritimes,
- 3,4 M€ pour l'activité constructions modulaires,
- 0,6 M€ dans l'activité barges fluviales,
- 0,9 M€ pour l'activité wagons.

La hausse globale des distributions aux investisseurs

s'explique par la conclusion de nouveaux programmes de gestion en 2002.

## Résultat financier

Les frais financiers nets s'élèvent à 5 M€ contre 4,6 M€ en 2001. L'augmentation de la charge nette financière de 0,4 M€ provient principalement d'un impact négatif de change lié à la baisse du dollar (1,7 M€), de l'impact de la cession de la SCI ARAGO en 2001 (1 M€) compensés par la diminution des charges d'intérêts due à la baisse des taux et de l'endettement (-2,3 M€).

## Résultat net - part du groupe

La charge d'impôt est de 1,8 M€ représentant 32,8 % du résultat courant avant impôt. Cette charge d'impôt enregistre la part d'impôt exigible et la part d'impôt différé. L'amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 1,1 M€ comparé à 0,7 M€ et enregistre en 2002 un amortissement exceptionnel suite à la cession de barges en Amérique du Sud.

Le résultat net consolidé part du Groupe de 2,5 M€, comparé à 2,9 M€ en 2001, baisse du fait principalement de l'amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

Le résultat net par action ressort à 0,89 euro (1,03 euro en 2001) pour 2 838 127 actions composant le capital social.

## Bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève en 2002 à 186,4 M€ comparé à 276,1 M€ en 2001.

Les immobilisations nettes s'élèvent à 124,4 M€ comparé à 149,5 M€ en 2001 et les capitaux propres à 52,2 M€ comparé à 58,6 M€. Les dettes financières s'élèvent à 81,8 M€ en baisse de 21,2 M€ par rapport à 2001 (103,0 M€).

## Comptes sociaux

Le chiffre d'affaires de TOUAX SA s'élève en 2002 à 31,6 M€ comparé à 34,6 M€ en 2001 et le résultat net à 3,1 M€ comparé à 0,9 M€ en 2001. Le total du bilan de TOUAX SA s'élève à 97,9 M€ en 2002 par rapport à 93,7 M€ en 2001.

## Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2003

En euros	31/03/03	31/03/02
Conteneurs maritimes	14 176 874	8 843 308
Constructions modulaires	9 930 433	11 302 533
Barges fluviales	8 124 076	8 158 508
Wagons	972 151	1 026 692
Divers	38 113	36 286
<b>TOTAL</b>	<b>33 241 647</b>	<b>29 367 327</b>

Le chiffre d'affaires du Groupe à fin mars 2003 progresse de plus de 10 % comparé à fin mars 2002. L'activité conteneurs maritimes augmente fortement (+ 60 %) résultant de l'accroissement des ventes de matériels et du parc locatif. L'activité constructions modulaires baisse de 12 % provenant d'une baisse des ventes. L'activité barges fluviales progresse légèrement de 2 % et l'activité wagons est stable.

## C.A. - RÉSULTAT d'EXPLOITATION & RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PAR ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

2002			
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net-part du groupe
<b>Par activité</b>			
Conteneurs maritimes	66 278	25 880	1 592
Constructions modulaires	44 838	8 147	1 339
Barges fluviales	33 180	1 926	(799)
Wagons	3 242	5 190	3 959
Divers	140	(4)	9
Non alloué		(3 128)	(3 585)
<b>TOTAL</b>	<b>147 678</b>	<b>38 011</b>	<b>2 515</b>

2001			
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net-part du groupe
<b>Par activité</b>			
Conteneurs maritimes	48 945	25 154	2 299
Constructions modulaires	45 605	9 365	2 035
Barges fluviales	33 898	2 237	(120)
Wagons	4 296	3 067	1 698
Divers	151	274	1 345
Non alloué		(4 041)	(4 334)
<b>TOTAL</b>	<b>132 895</b>	<b>36 056</b>	<b>2 923</b>

2000			
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net-part du groupe
<b>Par activité</b>			
Conteneurs maritimes	59 441	22 989	824
Constructions modulaires	36 031	9 413	2 248
Barges fluviales	24 330	(262)	(3 843)
Wagons	2 024	1 065	423
Divers	148	(214)	74
Non alloué		(3 304)	2 297
<b>TOTAL</b>	<b>121 974</b>	<b>29 687</b>	<b>2 023</b>

La rubrique « non alloué » enregistre les frais centraux et l'impôt sur les sociétés de la maison mère et des sous holding. En 2000, les frais centraux étaient affectés au prorata du chiffre d'affaires dans la colonne Résultat net - part du groupe. En 2002, les plus-values de cession courante de matériel sont incluses dans le résultat d'exploitation. Les années 2001 et 2000 ont été retraitées pour présenter une information comparable.

2002			
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net
<b>Par zone géographique</b>			
France	27 629	6 796	1 650
Espagne	2 035	462	184
Benelux	31 194	2 082	(387)
Pologne	839	(279)	(297)
Irlande	1 686	1 248	523
Roumanie	3 873	(302)	(106)
Allemagne	7 232	1 034	(109)
États-Unis	6 912	260	(248)
Amérique du Sud		1 140	298
International	66 278	25 570	1 007
<b>TOTAL</b>	<b>147 678</b>	<b>38 011</b>	<b>2 515</b>

2001			
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net
<b>Par zone géographique</b>			
France	30 186	7 018	1 890
Espagne	1 451	534	375
Benelux	31 161	1 086	(1 575)
Pologne			
Irlande			
Roumanie	2 629	(224)	25
Allemagne	8 439	1 198	(85)
États-Unis	8 639	1 478	4
Amérique du Sud	1 445	(43)	(421)
International	48 945	25 009	2 709
<b>TOTAL</b>	<b>132 895</b>	<b>36 056</b>	<b>2 923</b>

2000			
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net
<b>Par zone géographique</b>			
France	24 969	4 029	1 099
Espagne	717	101	61
Benelux	20 822	1 615	(978)
Pologne			
Irlande			
Roumanie	659	(143)	(181)
Allemagne	6 061	763	(395)
États-Unis	7 311	1 708	1 494
Amérique du Sud	1 994	(1 151)	(914)
International	59 441	22 765	1 838
<b>TOTAL</b>	<b>121 974</b>	<b>29 687</b>	<b>2 023</b>

La rubrique « non alloué » est affectée à la zone géographique de l'entité (et notamment en France pour les frais centraux et l'impôt sur les sociétés de la maison mère). La zone « international » correspond à l'activité conteneurs maritimes.

## Le cours de l'action TOUAX

L'action TOUAX a clôturé l'année 2002 à 12,33 €, en baisse de 31,7 % par rapport au cours du 31 décembre 2001. Le plus haut cours de l'année 2002 a été atteint en février à 19,50 €, le plus bas en décembre à 11 €.

L'action TOUAX fait partie de l'échantillon composant l'Indice Second Marché depuis le 7 mars 2000. TOUAX a également intégré le segment NEXT-PRIME du marché EURONEXT en janvier 2002 et fait partie de l'échantillon composant l'indice NextPrime.

Au 31 décembre 2002, la capitalisation boursière du Groupe s'élève à 34,99 millions d'euro.

## TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

(en euro)	1998 <sup>(1)</sup>	1999	2000	2001	2002
<b>Données consolidées</b>					
Nombre total d'actions au 31 décembre <sup>(2)</sup>	2 064 133	2 218 440	2 365 106	2 838 127	2 838 127
Dividende net par action	0,69	0,69	0,69	0,36	0,60
Avoir fiscal <sup>(3)</sup>	0,34	0,34	0,34	0,18	0,30
Dividende global par action	1,03	1,03	1,03	0,54	0,90
Remboursement d'apport par actions	–	–	–	0,24	–
Total par action	1,03	1,03	1,03	0,78	0,90 <sup>(4)</sup>
Total mis en distribution au titre de l'exercice	1 416 038	1 521 895	1 622 511	1 702 876	1 702 877
Progression de la distribution	+1 %	+7 %	+7 %	+5 %	–
<b>Ratios boursiers</b>					
Résultat net par action	2,32	2,63	0,86	1,03	0,89
P.E.R. <sup>(6)</sup>	15,42	14,85	38,47	17,53	13,85
Rendement global de l'action (%)	2,87	2,64	3,13	4,98	7,30 <sup>(5)</sup>
<b>Données boursières</b>					
Cours maximum de l'action	45,58	44,33	38,99	27,44	19,50
Cours minimum de l'action	14,10	34,46	25,50	14,80	11
Cours au 31 décembre	35,83	39	32,90	18,06	12,33
Capitalisation boursière (M€) au 31 décembre	73,95	86,52	77,81	51,25	34,99
Volume quotidien moyen de transactions (K€)	21,92	49,40	60,51	13,69	5,84
Nombre quotidien moyen de titres échangés	768	1 234	1 777	639	364

(1) Le 17 juillet 1998, la valeur nominale de l'action a été divisée par 2.

(2) En 2001, une distribution gratuite d'actions a été effectuée dans un rapport de 1 pour 5.

(3) L'avoir fiscal est égal à 50 % du dividende net pour les actionnaires personnes physiques résidents en France.

(4) Les données de la distribution en 2002 sont établies sur la base de la proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale.

(5) Le rendement global de l'action en 2002 est calculé sur la base du cours au 31 décembre 2002 à 12,33 euros/action.

(6) ratio de capitalisation boursière / résultat net (Price Earnings Ratio)

## Dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution d'un dividende annuel variable en fonction des résultats. Il n'existe pas de règle établie de distribution tel qu'un pourcentage fixe du résultat net, ou du cours de l'action. La société ne verse pas d'acompte sur dividendes. Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans.

## ÉVOLUTION DES TRANSACTIONS AU COURS DES 18 DERNIERS MOIS

L'action TOUAX est cotée sur le second marché de la Bourse de Paris. Code SICOVAM : 3300

(en euro)	Plus haut cours	Plus bas cours	Dernier cours	Nombre de titres échangés	Montant de capitaux échangés (en milliers d'euros)
Octobre 01	22,00	17,82	20,88	18 254	372,93
Novembre 01	20,95	19,30	19,70	7 083	141,06
Décembre 01	19,94	18,00	18,06	6 668	127,32
Janvier 02	19,00	18,01	18,55	4 936	89,97
Février 02	19,50	18,55	19,39	2 389	44,65
Mars 02	19,29	17,19	18,55	7 511	141,66
Avril 02	19,28	18,55	18,65	19 668	369,43
Mai 02	19,00	18,05	18,70	6 534	121,86
Juin 02	18,80	16,00	17,50	4 618	83,47
Juillet 02	17,90	13,86	15,70	8 911	135,63
Août 02	17,30	15,70	16,69	1 225	19,92
Septembre 02	16,94	15,00	15,40	3 198	51,24
Octobre 2002	15,00	12,50	13,39	6 593	87,65
Novembre 2002	14,00	12,50	13,22	8 453	111,29
Décembre 2002	13,20	11,00	12,33	18 875	233,74
Janvier 2003	12,39	10,80	11,80	4 543	53,67
Février 2003	11,80	10,26	11,40	3 449	37,94
Mars 2003	11,30	9,80	10,20	5 497	57,22
Avril 2003	11,50	10,00	11,50	31 287	332,21
Mai 2003	12,10	11,00	12,10	12 825	150,68

Source : Paris BOURSE SA / Brochure aux Émetteurs, site de la Bourse de Paris

## RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTES

Au 31 décembre 2002	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	415 478	830 956	14,64	20,51
Fabrice COLONNA WALEWSKI	410 526	804 616	14,46	19,86
Raphaël COLONNA WALEWSKI	406 985	801 076	14,34	19,77
ALMAFIN	175 999	175 999	6,20	4,34
Public	1 429 139	1 438 577	50,36	35,51
<b>TOTAL</b>	<b>2 838 127</b>	<b>4 051 224</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Au 31 décembre 2001	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	415 478	830 956	14,64	20,51
Fabrice COLONNA WALEWSKI	410 526	804 616	14,46	19,86
Raphaël COLONNA WALEWSKI	406 985	801 076	14,34	19,77
ALMAFIN	146 666	146 666	5,17	3,62
Public	1 458 362	1 467 912	51,39	36,24
<b>TOTAL</b>	<b>2 838 127</b>	<b>4 051 226</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Au 31 décembre 2000	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	344 982	689 964	14,59	20,40
Fabrice COLONNA WALEWSKI	341 930	670 372	14,46	19,80
Raphaël COLONNA WALEWSKI	339 584	668 026	14,36	19,70
ALMAFIN	146 666	146 666	6,20	4,30
Public	1 191 944	1 198 652	50,39	35,80
<b>TOTAL</b>	<b>2 365 106</b>	<b>3 373 680</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

## Actionnaires détenant plus de 5 %

Le 2 septembre 2002, la SICAV SG France Opportunities a informé le Conseil d'administration avoir franchi le seuil des 5 % du capital. A la date du 31 décembre 2002, les actions n'ayant pas été inscrites en nominatif, le montant de la participation de la SICAV SG France Opportunities est inconnu. A la connaissance de la société, seuls les actionnaires mentionnés précédemment détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

## Plan d'actionnariat salarié

La société TOUAX SA n'a fait aucun plan d'actionnariat salarié.

## Ventilation des titres

Environ 50 % des titres TOUAX SA sont nominatifs, le solde étant des actions aux porteurs.  
Environ 43 % des titres nominatifs sont détenus par des non résidents.

## Nombre d'actionnaires

La société ne demande pas d'étude sur les Titres aux Porteurs Identifiables (TIP) et ne connaît donc pas le nombre d'actionnaires. Lors de la dernière Assemblée (21 novembre 2002), le président du Conseil d'Administration a reçu 4 pouvoirs et 8 actionnaires étaient présents.

## Divers

A la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires, les titres de la société n'ont fait l'objet d'aucun nantissement, et il n'existe pas d'action de concert entre certains actionnaires de la société.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel que celui exposé au paragraphe « Organes de Direction » – Stock options et Bons de souscription en actions.

## Actions auto-détenues

Au 31 décembre 2002, la société détenait 3 210 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises en juin 2000 suite au programme de rachat visé par la COB le 18 juin 1999 (n° 99-629) en vue de :

- régulariser le cours de bourse ;
  - leur attribution aux salariés ;
  - la mise en œuvre de plans d'options d'achats d'actions ;
  - leur conservation ou de leur transfert par tous moyens, notamment par échanges de titres ;
  - leur annulation éventuelle, sous réserve d'une décision ou d'une autorisation de l'assemblée générale extraordinaire ultérieure.
- 9 958 actions ont été vendues le 29 avril 2002, au cours de 18,58 €.

## CAPITAL POTENTIEL

### 1- Options de souscription ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SA

	Plan 2000 Options de souscription	Plan 2002 Options de souscription
Date de l'Assemblée	06.06.00	24.06.02
Date du Conseil	06.06.00	31.07.02
Nombre d'options consenties à l'origine	16 200	11 001
– dont aux membres du comité de direction	4 800	1 500
Nombre de bénéficiaires	15	13
– dont aux membres du comité de direction	2	1
Date de départ de l'exercice	06.06.00	31.07.02
Date d'expiration	05.06.05	30.07.06
Prix d'exercice	31,80 € <sup>(1)</sup>	14,34 €



	Plan 2000 Options de souscription	Plan 2002 Options de souscription
Options levées en 2002	0	0
– par les membres du comité de direction	0	0
Nombre de membres du comité de direction ayant exercé des options en 2002	0	0
Options caduques en 2002	2 400	0
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2002	13 800	11 001
– dont aux membres du comité de direction	2 400	1 500

(1) Suite à l'attribution gratuite d'action en 2001, le prix d'exercice a été modifié et s'élève aujourd'hui à 26,50 €.

Aucune option de souscription n'a été attribuée ou levée par un mandataire social en 2002. Le nombre d'options attribué aux dix plus gros bénéficiaires s'élève à 7 200.

## 2- Bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SA

	Plan 2000 Émission BSA	Plan 2003 Émission BSA
Date du Conseil d'Administration	07.04.00	31.03.03
Date de l'Assemblée	06.06.00	16.09.02
Nombre d'options consenties à l'origine	13 500	11 001
– dont aux mandataires sociaux	13 500	11 001
Potentiel Augmentation Capital	108 000	88 008
Nombres de bénéficiaires	2	2
– dont aux mandataires sociaux	2	2
Date de départ de l'exercice	06.06.00	31.03.03
Date d'expiration	05.06.05	31.03.06
Prix d'émission	2,66 €	0,17 €
Prix d'exercice	33,47 € <sup>(1)</sup>	12 €
Bons émis le 12 juin 2000 (plan 2000)	13 500	
Bons émis le 31 mars 2003 (plan 2003)		11 001
Nombre de bons restant à exercer au 31.12.02	0	néant
– dont aux mandataires sociaux		

(1) Suite à l'attribution gratuite d'action en 2001, le prix d'exercice a été modifié et s'élève aujourd'hui à 27,90 €.

Sur l'exercice 2002, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2002 a autorisé le Conseil d'administration d'émettre 11 001 BSA. Le conseil du 31 mars 2003 a fixé les modalités de cette nouvelle émission. Les bons de souscription d'action sont émis au bénéfice des mandataires sociaux.

## RÉMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX EN 2002

Nom	Fonction	Salaires et assimilés	Jetons de présence
Serge Beucamps	Administrateur		6,3
Etienne de Bailliencourt	Administrateur		5,8
Thomas Haythe	Administrateur		4,9
Jean Louis Leclercq	Administrateur		5,3
Philippe Reille	Administrateur		6,3
Hugo Vanderpooten (ALMAFIN)	Administrateur		4,9
Alexandre Walewski	Administrateur	169,7	6,3
Fabrice Walewski	Président (coprésident), administrateur	161,4	12,7
Florian Walewski	Administrateur		4,3
Raphaël Walewski	Directeur Général (coprésident), administrateur	169,6	12,7

# facteurs de dépendance et facteurs de risque

## Facteurs de dépendance

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevet ou de licence, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

## Facteurs de risque

### Risque de marché

Le Groupe ne possède aucune position ouverte sur les marchés dérivés et n'a utilisé aucun instrument financier spéculatif ou de couverture qui aurait pu l'exposer significativement à des risques financiers.

Les flux financiers du Groupe ne sont ainsi exposés qu'aux variations de taux et de change dans la limite

de ses encours en devises et de ses emprunts auprès d'établissements financiers.

### Risque de liquidité

L'absence de corrélation de durée entre les actifs et les passifs sous-jacents génère un risque de liquidité. En d'autres termes lorsque les actifs sont à plus long terme que les passifs, il existe un risque théorique de liquidité en cas d'impossibilité de vendre des actifs pour faire face aux échéances ou aux remboursements anticipés de lignes bancaires. Pour analyser ce risque, il faut comparer l'endettement brut du groupe à ses actifs immobilisés nets et sa trésorerie, puis analyser les échéances de remboursement par rapport aux ressources d'autofinancement. L'endettement du Groupe, présenté en détail dans l'annexe aux comptes consolidés peut se résumer de la façon suivante :

	Montant au bilan	Répartition	Taux moyen	Part en taux variable
Crédit court terme	33,0 M€	40 %	3,70 %	100 %
Crédit moyen et long terme	48,8 M€	60 %	5,19 %	55 %
<b>TOTAL</b>	<b>81,8 M€</b>	<b>100 %</b>	<b>4,58 %</b>	<b>73 %</b>

Face à cette dette, le groupe possède 124,4 millions d'euros d'actif net immobilisé et 17,4 millions d'euros de disponibilités et valeurs mobilières de placement (dont 7,9 M€ disponibles pour faire face à ses engagements).

Les échéances de l'endettement sont les suivantes :

	Total	2003	2004	2005	2006	2007	+ 5 ans
Crédit court terme	33,0 M€	21,3 M€	11,7 M€				
Crédit moyen et long terme	48,8 M€	8,1 M€	7,8 M€	7,6 M€	6,9 M€	5,2 M€	13,2 M€
<b>TOTAL</b>	<b>81,8 M€</b>	<b>29,4 M€</b>	<b>19,5 M€</b>	<b>7,6 M€</b>	<b>6,9 M€</b>	<b>5,2 M€</b>	<b>13,2 M€</b>

D'une façon générale, le risque de liquidité est limité du fait de la capacité du Groupe à vendre ou à re-financer ses actifs. Le Groupe exploite en effet des actifs standardisés et à faible technologie qui possèdent des valeurs résiduelles élevées dans un marché de cession liquide.

Les ressources d'autofinancement du Groupe (égales à la capacité d'autofinancement augmentées des prix de cession des actifs) se sont élevées en moyenne à 30,0 M€ sur les trois dernières années ce qui couvre les échéances maximums théoriques sur 2003. De plus, le Groupe possède à ce jour 7,9 M€ de lignes bancaires et de disponibilités pour faire face à d'éventuels engagements supplémentaires. Par ailleurs, les échéances pour le crédit court terme sont théoriques car elles partent du principe qu'aucune ligne ne sera renouvelée, ce qui est fortement improbable.

Les clauses de défauts (« covenants ») sont détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés. Au vu du pourcentage de dettes soumis à covenants, la société ne s'estime pas être en risque de liquidité vis-à-vis de covenants (Cf. note 19.2 des comptes consolidés).

### Risque de taux

Le risque de taux est corrélé à la baisse des taux pour les emprunts à taux fixe et la hausse des taux pour les emprunts à taux variable. L'exposition aux variations de taux d'intérêt est détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Une variation des taux court terme de 1 % augmenterait le montant global des frais financiers du groupe de 11 % (sur la base des frais financiers acquittés en 2002). Cette sensibilité s'explique par une répartition de l'endettement en faveur du taux variable (73 % de la totalité de l'endettement) et par le niveau relativement bas des taux court terme.

Le département trésorerie du Groupe étudie actuellement la mise en place de couvertures afin de réduire la sensibilité de son bilan à l'évolution des taux d'intérêt.

### Risque de change

L'exposition du groupe aux variations des cours de change est principalement concentrée sur l'évolution du dollar américain. Les autres devises étrangères ne sont pas significatives. Les résultats du groupe évoluent avec une corrélation positive au dollar américain. En 2002, la variation du taux moyen annuel du dollar américain de 5,6 % à la baisse a généré un impact estimé de 2 % à la baisse sur le résultat net.

rapport de gestion

Les activités portant sur les constructions modulaires, barges fluviales et wagons sont libellées principalement en euro. L'activité de location et vente de conteneurs maritimes est internationale et est principalement libellée en dollar américain. Les produits sont intégralement facturés en dollar américain, les charges sont en majorité libellées en dollar américain, le reste étant facturé dans environ 25 devises internationales, les conteneurs pouvant être restitués dans 25 pays différents. A la date de clôture de l'exercice 2002, le Groupe possède à son bilan des créances d'exploitation libellées en dollar américain estimées à 22,5 MUSD et des dettes d'exploitation estimées à 21,4 MUSD. Le Groupe n'a pas utilisé de produits dérivés de change durant l'exercice. Le solde net des actifs et passifs d'exploitation s'élève à 1,1 MUSD. Dans l'hypothèse d'une baisse de 1 cent du dollar américain comparé à l'euro, une perte estimée à 11 KEUR serait constatée. Concernant les actifs et les passifs à long terme, la politique du Groupe est de corréliser les actifs immobilisés en dollar américain (les conteneurs) avec des emprunts libellés en dollar américain pour ne pas être exposé à un risque de change. Le Groupe possède néanmoins un emprunt libellé en euro pour un sous-jacent en dollar américain. Le solde de cet emprunt s'élève à 1,5 M€ à la clôture de l'exercice et a généré une perte de change latente de 0,3 M€ du fait de la baisse du dollar américain. Le 30 janvier 2003, le Groupe a contracté une option d'achat d'euro et de vente de dollar pour couvrir le risque de change (au taux de 1 EUR=1,0755 USD pour un montant de 0,3 MUSD à échéance 06.2003 et au taux de 1 EUR=1,0755 USD pour un montant de 1,1 MUSD à échéance 12.2003). Ainsi qu'il a été précisé précédemment, le Groupe dispose d'un service de Trésorerie chargé du suivi et de la gestion des risques de marché.

#### Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus. Le portefeuille d'actions du Groupe est le suivant :

	Portefeuille d'actions tierce ou OPCVM	Portefeuille d'actions propres
Valeur de marché au 31.12.2002	76 KEUR	40 KEUR

La sensibilité du résultat à une baisse de 10 % des cours n'est pas significative, le portefeuille d'action n'étant pas significatif.

#### Risque juridique

L'exposition du groupe à des risques juridiques est présentée au niveau de chaque activité dans les paragraphes suivants. Lorsque la société fait face à un litige, une provision comptable est constituée lorsqu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du Code de

commerce. Il est à noter par ailleurs qu'aucun litige ou arbitrage n'est susceptible d'avoir et n'a pas eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière du Groupe, son activité, son résultat ou sur le Groupe lui-même.

### Risques industriels et liés à l'environnement

#### Principaux risques de l'activité conteneurs

##### Risque économique

Le marché de la location de conteneurs maritimes est très concurrentiel avec de nombreuses compagnies de location, usines de fabrication, organismes de financement, etc. Le risque économique correspond au risque de perte de clientèle générée par le défaut d'atouts concurrentiels. Le Groupe TOUAX considère de part la qualité de sa clientèle (notamment 23 des 25 premiers armateurs internationaux) qu'il fournit des prestations de haute qualité à des prix compétitifs et qu'il possède ainsi des atouts significatifs face à la concurrence. La qualité de la clientèle de TOUAX limite par ailleurs les risques d'insolvabilité. Le Groupe se base sur un contact quotidien avec sa clientèle et un système de reporting hebdomadaire d'analyse de son portefeuille client afin de mettre en place les actions préventives ou correctrices nécessaires.

##### Risque géopolitique

La demande de conteneurs dépend du niveau de la croissance économique mondiale et du commerce international. Cette demande fluctue par ailleurs en fonction de l'évolution du trafic conteneurisé et des volumes disponibles de transport. Le risque géopolitique correspond au risque de récession cyclique et au risque protectionniste des pays (tarifs douaniers, restrictions des importations, mesures de régulations gouvernementales, etc.). Le Groupe estime cependant être faiblement exposé au risque géopolitique, 70 % de ses contrats de location portant sur des durées moyennes de trois ans avec des taux locatifs non révisables. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée.

##### Risque de positionnement et de perte des conteneurs.

Les conteneurs sont parfois restitués par les locataires dans des zones pour lesquelles la demande de conteneurs est faible (États-Unis notamment). Pour se couvrir contre ce risque le groupe d'une part, applique des « pénalités » (drop-off charge) lors de la restitution des conteneurs dans des zones à faible demande et d'autre part s'est engagé dans le développement d'un département de vente de conteneurs d'occasion afin de diminuer les stocks sur les zones à faible demande. Les soldes des conteneurs sur dépôts sont suivis quotidiennement et analysés mensuellement. Par ailleurs, les conteneurs peuvent aussi être perdus ou détériorés. Le Groupe facture alors à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées dans chaque contrat de location et dont le montant est toujours supérieur à la valeur nette comptable des actifs. En cas de faillite d'un client, le risque de perte totale n'est pas couvert. Par

# facteurs de dépendance et facteurs de risque

contre, l'ensemble des dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle est couvert soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts.

## Risque environnemental

Dans certains pays, aux États-Unis notamment, le propriétaire de conteneurs peut être responsable des dommages environnementaux causés lors du déchargement des marchandises. Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre ce risque. Aucun litige significatif passé ou en cours n'existe sur le risque environnemental, le Groupe n'exploitant pas de conteneurs citernes.

## Risque de gestion

Une part significative de la flotte de conteneurs gérée par le groupe appartient à des investisseurs tiers ou des véhicules financiers (sociétés ad hoc) détenus par des investisseurs institutionnels. Des contrats de gestion régissent les relations entre chaque investisseur et le Groupe. Aucun revenu minimum n'est garanti par le Groupe et, sous certaines conditions, les investisseurs peuvent mettre fin à un contrat de gestion et demander le transfert des actifs à un autre gestionnaire. TOUAX a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs. Un état synthétique de la flotte de conteneurs est réalisé mensuellement. A ce jour, aucun investisseur n'a retiré au Groupe la gestion de ces matériels et ce, depuis les vingt dernières années.

## Risque de financement

La constitution des véhicules financiers (sociétés ad hoc) a entraîné la constitution par le Groupe de dépôts de garantie. Les véhicules financiers ont la possibilité de ponctionner ces dépôts de garantie dans la mesure où les rentabilités des programmes d'investissement sont insuffisantes. Les dépôts de garantie sont reconstitués si les rentabilités s'améliorent. A ce jour et selon les prévisions de rentabilité réalisées, le groupe estime ne posséder aucun risque non provisionné de perte de dépôts de garantie. Ce risque est suivi à travers une évaluation semestrielle des distributions aux investisseurs et un suivi quotidien des taux d'utilisation et des revenus unitaires journaliers (« per diem »).

## Risque juridique

L'activité de location et de vente de conteneurs ne connaît aucun litige significatif à ce jour. Il est à noter cependant que suite à la faillite d'un client, le Groupe a gagné en 2002 un procès lui indemnisant une partie de sa perte d'exploitation générée par cette faillite. Aucun montant ne peut être évoqué dans un souci de confidentialité.

## Principaux risques de l'activité constructions modulaires

### Risque économique

L'activité constructions modulaires du Groupe porte principalement sur trois marchés distincts ; bâtiment - travaux publics, industrie et collectivités locales.

Le marché du bâtiment - travaux publics (BTP) possède des règles rigides fixées par les grandes entreprises du BTP. Ces entreprises imposent leurs conditions et leurs prix locatifs. Elles appliquent des pénalités lors de l'absence de respect de ces règles.

La demande en constructions modulaires est étroitement liée au marché de la construction classique. Pour limiter ces risques, le groupe s'est d'une part diversifié auprès des industries et des collectivités territoriales, d'autre part applique les mêmes règles à ses propres fournisseurs, lui permettant ainsi de leur transférer une partie des risques.

Le marché des collectivités territoriales est réglementé (appel d'offres, procédures strictes, etc.). Ce marché dépend étroitement des politiques gouvernementales et des budgets des collectivités territoriales. La demande des collectivités territoriales en constructions modulaires porte principalement sur la réalisation de salles de classe et l'extension de centres hospitaliers. Le risque de contraction du marché est limité par la durée des contrats de location excédant généralement une année. De plus, le Groupe estime que la demande des collectivités territoriales continuera de progresser en Europe continentale et sera stable aux États-Unis.

Le marché des industries dépend étroitement de la croissance économique. La demande de constructions modulaires est corrélée à la disponibilité et au coût des surfaces de bureaux et donc à la situation de l'emploi. Le faible coût de la construction modulaire comparé au coût de la construction classique permet d'envisager une progression de la demande de la même façon que pour les collectivités territoriales.

La mesure du risque est analysée par pays sur la base d'un reporting hebdomadaire de suivi du portefeuille client.

### Risque de gestion et de financement

Une part importante de la flotte de constructions modulaires gérée par le groupe appartient à des tiers (investisseurs ou véhicules financiers - sociétés ad hoc). Des contrats de gestion régissent les relations entre chaque investisseur et le Groupe. Aucun revenu minimum n'est garanti par le Groupe et, sous certaines conditions, les investisseurs peuvent mettre fin à un contrat de gestion et demander le transfert des actifs à un autre gestionnaire. La constitution de véhicule financier (société ad hoc) a entraîné la constitution par le Groupe de dépôts de garantie. Les véhicules financiers ont la possibilité de ponctionner ces dépôts de garantie dans la mesure où les rentabilités des programmes d'investissement sont insuffisantes. Les dépôts de garantie sont reconstitués si les rentabilités s'améliorent. A ce jour et selon les prévisions de rentabilité réalisées, le Groupe estime ne posséder aucun risque non provisionné de perte de dépôts de garantie. Ce risque est suivi à travers une évaluation semestrielle des distributions aux investisseurs et un suivi quotidien des taux d'utilisation et des revenus unitaires journaliers (« per diem »).

### Risque juridique et d'évolution des normes

Les constructions modulaires sont soumises à des normes locales et européennes d'hygiène et de sécurité.

Le changement de ces normes impliquerait des coûts de mise en conformité auxquels le Groupe devrait faire face. Cette mise en conformité impacterait cependant l'ensemble des acteurs de la construction modulaire et permettrait de réviser en partie les prix locatifs.

Il est à noter par ailleurs qu'aucun litige n'est en cours pouvant avoir des conséquences financières significatives pour l'activité de location et de vente de constructions modulaires.

### Risque technique et qualitatif

Les matériels peuvent être soumis à des obsolescences techniques résultant d'une évolution qualitative des matériels concurrents ou à une demande évolutive de la part des clients (changement des goûts). La recherche de matériaux qualitatifs génère des coûts supplémentaires. Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité en avance sur les normes existantes et les produits concurrents lui permettant de minimiser les coûts supplémentaires des nouveaux matériaux.

### Risque d'approvisionnement

La responsabilité du Groupe peut être engagée en cas de défaillance d'un sous-traitant, dans la limite de la couverture des assurances. La responsabilité du groupe n'a jamais à ce jour été significativement engagée.

### Principaux risques de l'activité fluviale

#### Risque climatique

La navigation fluviale est dépendante des conditions climatiques : précipitation, sécheresse, glace. En cas de pluie abondante sur certains fleuves, le niveau des eaux augmente et abaisse le tirant d'air (sous les ponts), limitant ou interdisant du même coup le passage des unités fluviales. Le phénomène de la sécheresse entraîne une baisse du niveau des eaux, ce qui oblige à un chargement moindre des unités voire à une impossibilité de naviguer. Des hivers très rigoureux peuvent impliquer une immobilisation totale des unités jusqu'à la fonte des glaces.

Les mauvaises conditions climatiques peuvent aussi avoir un impact sur les récoltes de céréales d'un pays ou d'une région. L'impact peut être qualitatif ou quantitatif voire les deux à la fois. Une mauvaise qualité de grain ou une baisse du volume de la production affaiblira les ventes à l'export entraînant du même coup une baisse des niveaux de fret. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques.

#### Risque d'approvisionnement

Le marché du fuel peut affecter la compétitivité du transport fluvial soit par une pénurie soit par l'augmentation du prix du pétrole. Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture des prix du pétrole. Dans la mesure du possible, le Groupe répercute l'augmentation du prix du pétrole dans le prix du transport. Par ailleurs, certains

contrats possèdent des clauses d'indexation des prix sur l'évolution des produits pétroliers.

### Risque politique

Une des principales marchandises transportées en Europe par voie fluviale est le charbon. Le transport de charbon est lié au choix des politiques énergétiques des pays utilisant le transport fluvial. Un pays européen concerné qui viendrait à modifier ses choix en matière d'approvisionnement énergétique en diminuant sensiblement la part de l'énergie thermique au profit d'autres formes d'énergies comme le nucléaire, l'hydraulique, l'éolienne ou de toute autre forme pourrait entraîner une surcapacité de cale dans le transport fluvial et donc avoir une baisse significative du fret.

### Risque juridique

La circulation des unités fluviales sur un fleuve est soumise à la réglementation fluviale du pays auquel appartient le fleuve ou lorsque le fleuve traverse plusieurs pays, à une commission composée de membres des pays concernés.

Outre les formalités administratives liées aux autorisations de naviguer, certains pays (USA) considèrent le fleuve comme un secteur de « défense stratégique » et soumettent les compagnies étrangères à des autorisations spéciales. Ces autorisations sont sujettes à modifications par décision politique.

La réglementation peut aussi évoluer notamment en matière de sécurité, en imposant de nouvelles caractéristiques techniques aux bateaux. Ces mesures peuvent entraîner des frais importants de mise à niveau, voir rendre obsolètes certaines unités (exemple : obligation de double fond pour les pétroliers). Le Groupe est à ce jour uniquement impliqué dans le transport de vrac sec, secteur moins affecté par les nouvelles réglementations en matière de transport.

Il est à noter par ailleurs que l'activité fluviale ne fait pas face à des litiges significatifs à ce jour.

### Risque géopolitique

Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays aux unités utilisant la portion du fleuve auquel appartient le pays.

### Principaux risques de l'activité wagons

#### Risque économique

La croissance de l'activité de location de wagons de fret dépend de la dérégulation des opérateurs ferroviaires. Le Groupe estime que les états européens continueront dans le sens de la dérégulation et de la privatisation, ce qui augmentera la compétitivité du transport ferroviaire et donc les volumes transportés.

### Risque politique

Le Groupe estime que compte tenu du vieillissement du parc de wagons de fret, un renouvellement important du parc des wagons de fret est nécessaire et que ce renouvellement se fera avec le concours des loueurs. Le mar-

# facteurs de dépendance et facteurs de risque

ché de location de wagons dépendra donc des politiques gouvernementales (ferroutage, relance des investissements structurels, etc.).

## Risque géopolitique

Le transport ferroviaire de fret a diminué sous le tunnel de la Manche du fait des problèmes d'immigration clandestine. Le risque pour le Groupe de perte de contrats clients (qui préféreraient utiliser d'autres moyens de transport) est cependant limité, le Groupe ayant investi dans des actifs pouvant voyager sur des bateaux (wagon ferryboat).

## Risque de sous-traitance

Les risques de sous-traitance correspondent principalement aux problèmes générés par les déraillements et les grèves des opérateurs ferroviaires. En cas de déraillement le risque du Groupe est limité à sa part de responsabilité et à la couverture des assurances. En cas de grève, seuls les wagons en cours de livraison sont impactés, les wagons loués continuent d'être facturés aux clients dans des conditions normales.

## Risque climatique

Le principal risque climatique pour le Groupe est l'immersion d'un wagon du fait d'inondations. Cette immersion générera des coûts supplémentaires de réparation et d'entretien dans la limite de la couverture des assurances.

## Risque juridique

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité wagons.

## Assurance – couverture des risques

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux ; le Groupe possède trois types de polices d'assurance : l'assurance du matériel, la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile des mandataires sociaux.

Le risque de perte ou de détérioration des actifs corporels des activités constructions modulaires, et fluviale est couvert par l'assurance du matériel. L'assurance des actifs corporels de l'activité conteneurs maritimes, de l'activité constructions modulaires et de l'activité wagons est déléguée aux clients et fournisseurs (dépôts) du Groupe conformément aux pratiques courantes du métier.

Les pertes d'exploitation survenues à la suite de pertes ou de détériorations d'actifs corporels sont couvertes par l'assurance corporelle.

Il n'y a pas de société d'assurance captive.

L'assurance responsabilité civile de la société mère TOUAX SA couvre les dommages corporels relevant de son exploitation. Le montant garanti est de 7,6 M€. Les filiales du Groupe possèdent individuellement une assurance responsabilité civile (les plus significatives sont détaillées dans les paragraphes suivants). La prime d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux s'élève à 13 K€.

L'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux couvre les dirigeants de droit et de fait qui verraient leurs responsabilités engagées pour une faute professionnelle commise dans le cadre d'une activité de direction, de gestion ou de supervision exercée avec ou sans mandat ou délégation de pouvoir. Le montant garanti est de 16 M€. La prime d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux s'élève à 14 K€.

L'activité conteneurs maritimes possède une assurance responsabilité civile dont la garantie s'élève à 7,5 MUSD. Le matériel est assuré directement par les clients et les dépôts conformément aux normes de la profession. La prime d'assurance responsabilité civile de l'activité conteneurs maritimes s'élève à 57 K USD.

L'assurance constructions modulaires garantit les matériels de façon générale et particulièrement lorsque ceux-ci sont loués et lorsque le client a omis de contracter une assurance pendant la durée de location. Cette assurance couvre notamment les risques d'explosion, feu, ouragan, tempête, collision, dégâts des eaux, chute, vol et lorsqu'une personne physique a été blessée. Le montant garanti dépend du risque couvert et varie entre 1,5 M€ et 7,6 M€. La prime d'assurance de l'activité constructions modulaires s'élève à 42 K€.

L'assurance barges fluviales garantit les dommages, pertes, recours de tiers et les dépenses résultant de tout accident de navigation, d'explosion, d'incendie ou de tous événements de force majeure et plus précisément les avaries consécutives au dysfonctionnement des organes de propulsion et de direction, les bris de machine, les dommages électriques, les voies d'eau, les dommages survenus par mauvais arrimage ou mauvais chargements, les risques de stationnement, les dommages aux ouvrages d'art, les risques de pollution, les frais d'enquête, d'expertise, de procédures et d'avocats. L'assurance comprend une responsabilité civile contractuelle vis-à-vis des barges confiées appartenant à des tiers, une couverture de la responsabilité du transporteur telle que définie par les lois et réglementations, et une couverture des marchandises transportées. Les couvertures et le montant des garanties sont fonction des navires et des bassins d'exploitation. Le montant garanti est généralement équivalent à la valeur de remplacement du matériel. Il est à noter par ailleurs que les risques de guerre sont couverts pour les unités exploitées sur le Danube. La prime d'assurance de l'activité barges fluviales s'élève à 458 K€.

L'activité wagons possède une assurance responsabilité civile dont la garantie s'élève à 7,6 M€. Le matériel est assuré directement par les clients et les dépôts conformément aux normes de la profession. La prime d'assurance responsabilité civile de l'activité wagons s'élève à 5 K€.

## Politique sociale

Le Groupe a mis en place trois types d'actions en matière sociale afin de répondre aux nécessités engendrées par son développement.

Un dialogue social quotidien et pragmatique avec l'ensemble des intervenants permet :

- d'optimiser les relations sociales,
- de répondre plus efficacement aux besoins exprimés,
- de s'adapter plus rapidement aux évolutions tout en harmonisant les pratiques de gestion du personnel.

Cette approche favorise plus aisément l'anticipation des changements à venir tant conjoncturels que structurels.

Ce dialogue se fait dans le respect des droits de chacune des parties concernées et dans une optique d'ouverture, et de transparence. Les décisions et actions issues de ce dialogue permanent sont appliquées avec éthique. Cette démarche assure le fondement de la réussite de l'ensemble des actions menées par le Groupe en matière de ressources humaines.

Le développement des compétences et la mobilité interne sont devenus un des pivots de la gestion des ressources humaines. Le développement des compétences est une stratégie qui suppose la prise en compte des attentes individuelles des salariés, de leurs compétences d'origine et des besoins actuels et futurs du Groupe. La mise au point concertée de plans de formation individuelle répond à ces différents besoins et apparaît aujourd'hui comme l'un des moteurs du développement des compétences internes des salariés. Les plans de formation individuelle favorisent à la fois l'épanouissement des salariés mais également la mobilité interne au sein du Groupe qui est devenue, ces deux dernières années, une réalité active de la gestion du personnel. Cette politique participe à améliorer la motivation de l'ensemble des salariés et s'inscrit désormais dans la culture d'entreprise de TOUAX.

Une politique active en matière de sécurité est suivie afin de respecter les obligations légales et réglementaires, mais également en terme de prévention en matière de risques au travail. Cette politique suppose un accroissement des procédures de travail. Pour obtenir des résultats, le Groupe a fait procéder à un audit en matière de sécurité et a mis en place un plan d'action préventif dont les points essentiels sont :

- la sensibilisation de l'ensemble des collègues salariés à la prévention des risques dans le travail,
- une formation régulière sur la sécurité et le secourisme,
- la diffusion de livrets pédagogiques sur la prévention et la sécurité,
- le suivi et le contrôle des préconisations par la mise en place de réunions bi-mensuelles sur les différents sites,
- un système de reporting interne.

Cette politique est pratique et quotidienne, et génère une plus value humaine, qui impacte de façon positive le processus qualité et l'image commerciale du Groupe.

## Politique environnementale

La politique environnementale du Groupe s'articule autour de trois axes principaux.

### Une gestion rigoureuse des terrains

Utilisateurs de plate-forme de stockage, le Groupe a mis en place une gestion des terrains respectueuse de l'environnement :

- Une analyse systématique des terres par carottage lors de l'achat d'un terrain,
- Une approche des collectivités territoriales pour permettre une meilleure insertion des activités dans l'environnement existant,
- Un aménagement soucieux du respect des législations en vigueur quant aux eaux pluviales et usées (avec notamment des séparateurs d'eaux et d'hydrocarbures),
- Le choix d'une architecture simple et harmonisée avec l'environnement,
- Des plantations d'espaces verts incluant les espèces locales identifiées.

### L'identification et la maîtrise des substances utilisées

Lors des travaux de maintenance, le Groupe est parfois amené à utiliser des produits du type peinture, solvants, acide, etc. Une démarche, corrélative à celle mise en place en matière de prévention des risques, permet d'identifier les composants des produits utilisés.

Cette identification a ainsi amélioré les conditions de stockage mais surtout le tri et l'évacuation des déchets et contenants. Chaque site sous-traite dans le cadre de contrats spécifiques avec des sociétés extérieures habilitées et reconnues le traitement des déchets.

Les départements wagons et barges fluviales par ailleurs contribuent, pour leur part, à l'environnement en respectant les règlements existants en matière de nettoyage des contenants.

La rationalisation des méthodes de travail et la prévention des risques ont ainsi permis de prendre plus spécifiquement conscience de la gestion des déchets.

### L'optimisation des véhicules de transport

Le Groupe optimise la gestion de son parc de camions et en conséquence favorise le respect de l'environnement en réduisant les émissions de carbone dans l'atmosphère. Les moyens mis en place pour ce faire sont :

- contrôle régulier des véhicules de transport, chariots élévateurs, wagons, pousseurs et automoteurs,
- sous-traitance des transports à des sociétés disposant de véhicules très récents,
- rationalisation des transports livraison / restitution afin de limiter les déplacements inutiles.

D'une façon générale le maintien en bon état des actifs du Groupe contribue au respect de l'environnement.

(Chiffres consolidés en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	39 964	39 220	39 298
Ventes de matériels	26 200	5 830	19 646
Commissions	92	190	469
Revenus nets de pools	22	3 705	28
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>66 278</b>	<b>48 945</b>	<b>59 441</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(24 636)	(5 082)	(18 656)
Dépenses opérationnelles	(9 463)	(14 542)	(13 369)
Frais généraux des activités	(3 192)	(3 113)	(2 761)
Plus value cession	(14)	1 150	86
Marge Brute d'exploitation (EBITDA) <sup>(2)</sup>	28 973	27 358	24 741
Amortissements	(3 093)	(2 203)	(1 752)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>25 880</b>	<b>25 155</b>	<b>22 989</b>
Revenus dus aux investisseurs	(22 715)	(20 790)	(20 876)
Résultat d'exploitation après distribution	3 165	4 365	2 113

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

(Chiffres consolidés en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>
Marge Brute d'exploitation (EBITDA) <sup>(2)</sup> après distribution aux investisseurs	6 257	6 567
Immobilisations brutes	33 741	50 535
Retour sur immobilisations (ROFA) <sup>(4)</sup>	19 %	13 %

(4) ROFA : Return on fixed assets

## Devise d'origine

Conteneurs maritimes : USD (100 %).

## Évolution du marché mondial

Depuis une vingtaine d'années, la croissance économique mondiale a favorisé le volume des échanges, se répercutant directement sur la demande de conteneurs maritimes et sur l'activité de location de conteneurs maritimes du Groupe. L'évolution de la demande de conteneurs maritimes dépend par ailleurs de l'évolution des trafics conteneurisés et des volumes disponibles de transport.

L'année 2002 a enregistré une reprise de 2,5 % de la croissance du commerce international après une baisse de 1 % en 2001 (source OMC). L'évolution nette des trafics conteneurisés et des volumes disponibles de transport a présenté en 2002 un solde positif reflétant la croissance du marché de location de conteneurs maritimes.

## La concurrence

Le Groupe, à travers sa filiale GOLD CONTAINER Corp., occupe la 10<sup>e</sup> place au plan mondial derrière notamment GeSeaco, Transamerica, Textainer, Triton et est le 2<sup>nd</sup> loueur en Europe continentale (source : publications EMAP / Containerization International / The Container Leasing Market 2002).

rapport de gestion

## Les clients et les fournisseurs

Le Groupe est implanté dans 15 pays. En 2002, GOLD CONTAINER Corp. compte 23 des 25 premiers armateurs mondiaux comme client. Au total près de 120 clients utilisent ses services comme par exemple Maersk, P&O Nedlloyd, MSC, Evergreen, China Shipping, Delmas, CMA CGM, etc.

Clients principaux	Part du CA total
Maersk	25,19 %
P&O Nedlloyd	8,23 %
ZIM	8,19 %
Mediterranean shipping company	3,34 %
Hanjin-DSR	3,26 %
China shipping	2,92 %

Fournisseurs Principaux	Prestations
Palmer (USA), Dae Kuk Container (ASIE), CDH Container Dépôt (France)	Dépôts de stockage dans des zones portuaires
Palmer (USA), Kamigumi (ASIE), CDH Container Dépôt (France), Palmer (USA), Hyundai (Asie),	Réparations
Cargo Logistics (Afrique), PWCS	Transport Expertise



## Historique

La présence du Groupe sur ce marché a d'abord été limitée à un rôle d'investisseur, sous-traitant la gestion opérationnelle à des loueurs extérieurs. En 1987, le groupe a acquis la société de location GOLD CONTAINER Corp et devient loueur opérationnel de conteneurs de type sec (dry cargo).

## L'année 2002

A fin 2002, l'activité de location et de vente de conteneurs maritimes enregistre 45 % du chiffre d'affaires du groupe et la flotte représente 166 397 TEU (« twenty foot equivalent unit » : équivalent vingt pieds) soit une augmentation de 12,7 % par rapport à 2001. Elle se compose de 57 028 conteneurs 20' (« 20 pieds »), et 61 114 conteneurs 40' (« 40 pieds ») de type « dry »<sup>(1)</sup>, « open top »<sup>(2)</sup>, « flat »<sup>(3)</sup>, « high cube »<sup>(4)</sup> et « reefer »<sup>(5)</sup>.

L'année 2002 présente un chiffre d'affaires locatif en hausse malgré la baisse significative du dollar et une progression importante des ventes. Ces ventes correspondent à la conclusion de nouveaux programmes de gestion. Le taux d'utilisation moyen annuel en 2002 s'est élevé à 79,8 % avec un niveau le plus haut en décembre à 84,1 %. Les contrats de location de longue durée (de 3 à 5 ans) représentent 74 % du portefeuille clients fin 2002.

(1) 20' Dry : conteneur standard de dimension 20'x8'x8,6', 40' Dry : conteneur standard de dimension 40'x8'x8,6'

(2) Open top : conteneur à toit ouvert pour des chargements hors normes,

(3) Flat : conteneur plate-forme pour des chargements spéciaux,

(4) High cube : conteneur de dimension plus grande 40'x8'x9,6'

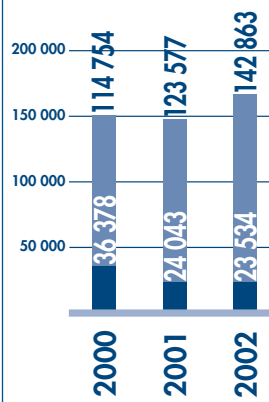
(5) Reefer : conteneur frigorifique

## Financement du parc géré

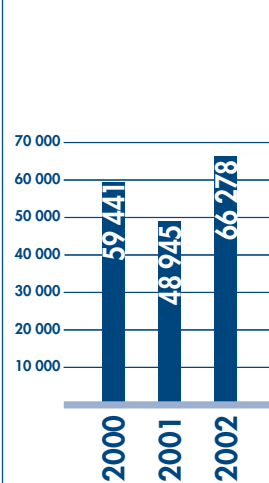
Le Groupe fait appel principalement à des investisseurs tiers dans le cadre de programmes de gestion ou réalise des titrisations d'actifs (« asset backed securitization ») pour financer son parc.

Les conteneurs vendus à des investisseurs sont confiés à GOLD CONTAINER Corp. qui les loue dans le cadre de contrats de gestion. Les matériels sont gérés par pool. Le Groupe perçoit en retour une commission de gestion (« management fee ») de 10 % en moyenne du chiffre d'affaires locatif (jusqu'à 25 % pour certains programmes sous forme de « incentive » management fee). Les revenus nets dégagés sont versés aux investisseurs au prorata de leur investissement dans le pool.

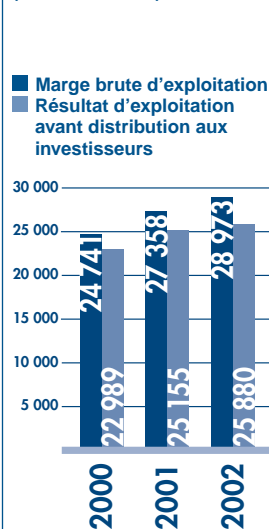
■ TEU appartenant au Groupe  
■ TEU appartenant à des investisseurs hors Groupe



Flotte de conteneurs gérée par le groupe  
(166 397 Teus au 31.12.2002)



Chiffre d'affaires des conteneurs maritimes (milliers d'euros)



Marge brute et résultat d'exploitation

## Répartition de la flotte par propriétaire

La flotte se répartit de la façon suivante :

- en propriété : 13 315 TEU
- appartenant à des investisseurs tiers via des sociétés ad hoc (titrisation) : 61 279 TEU
- appartenant à des investisseurs tiers via des programmes de gestion : 81 584 TEU
- en location : 10 219 TEU

## Perspectives 2003 des conteneurs maritimes

La croissance du transport maritime en 2003 sera favorable à la location. L'étude de mars 2003 de Clarkson Research studies indique les progressions suivantes :

	1999	2000	2001	2002	2003 estimé	2004 prévision
Trafic conteneurisé	+10%	+11%	+2%	+7%	+8%	+8%
Flotte Porte-conteneurs	+4%	+8%	+9%	+8%	+7%	+5%
<b>Solde</b>	<b>+6%</b>	<b>+3%</b>	<b>-6%</b>	<b>-1%</b>	<b>+1%</b>	<b>+3%</b>

A moyen terme, le Groupe a l'ambition de porter sa flotte à 250 000 TEU et d'atteindre ainsi 3,5 % de part de marché mondiale et 10 % de part de marché pour les matériels neufs destinés à la location. Pour atteindre cet objectif, GOLD CONTAINER Corp continue de développer les contrats de location de longue durée et l'activité vente de conteneurs d'occasion dans le but de maintenir une flotte jeune et en bon état.

D'après l'étude de marché « Containerization International Market Analysis », la flotte mondiale de conteneurs devrait connaître un taux de croissance de 5-6 % par an. Les échanges internationaux sont transportés de plus en plus en conteneurs maritimes et le déséquilibre géographique des échanges commerciaux requiert une offre de conteneurs supplémentaires.

Le transport conteneurisé conserve de très importants atouts : le coût, la sécurité, la standardisation. La location de conteneurs maritimes apporte de surcroît la flexibilité nécessaire aux armateurs pour optimiser la gestion de leur parc et contribue à financer plus de 50 % de la production mondiale de conteneurs selon les publications 2002 de « Containerization International ».

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	36 537	36 768	28 359
Ventes de matériel	8 301	8 837	7 672
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>44 838</b>	<b>45 605</b>	<b>36 031</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(6 969)	(7 646)	(6 369)
Dépenses opérationnelles	(19 647)	(19 706)	(13 812)
Frais généraux des activités	(5 979)	(4 854)	(3 920)
Plus value cession <sup>(2)</sup>	499	122	(6)
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>12 742</b>	<b>13 521</b>	<b>11 925</b>
Amortissements	(4 595)	(4 156)	(2 512)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 147</b>	<b>9 365</b>	<b>9 413</b>
Revenus dus aux investisseurs	(3 365)	(3 816)	(4 039)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>4 782</b>	<b>5 549</b>	<b>5 374</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation  
 (2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation  
 (3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

(Chiffres consolidés en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>
Marge Brute d'exploitation (EBITDA) <sup>(2)</sup> après distribution aux investisseurs	9 378	9 707
Immobilisations brutes	73 059	72 511
Retour sur immobilisations (ROFA) <sup>(4)</sup>	13 %	13 %

(4) ROFA : Return on fixed assets

## Devises d'origine

Constructions modulaires : USD aux États-Unis (11,4 %), EUR en Europe (88,5 %).

## Évolution du marché mondial

Le marché de la location de constructions modulaires se situe principalement en Europe (350 000 matériels - source TOUAX) et aux États-Unis d'Amérique (500 000 matériels - source Modular Building Institute). A l'origine, les constructions modulaires étaient utilisées exclusivement par les sociétés du Bâtiment-Travaux Publics (BTP) à usage de bureaux, réfectoires, sanitaires, etc. Aujourd'hui, grâce à l'évolution du matériel plus modulaire et plus esthétique, le marché s'est élargi aux sociétés industrielles et aux collectivités territoriales. Les constructions modulaires permettent ainsi de disposer de bureaux, de salles de classe, d'extensions d'hôpitaux, de laboratoires, etc.

La construction modulaire possède les atouts suivants :

- un coût avantageux (à partir de 200 € le m<sup>2</sup>),
- un délai rapide de mise à disposition d'un espace de travail.
- une grande flexibilité liée à la modularité et la possibilité pour les clients de ne pas investir en ayant recours à la location.

Le Groupe propose des solutions de location, de vente, de location avec option d'achat, de location-vente et de financement de parc. Le groupe se développe également dans la location et vente de conteneurs de stockage.

Le Groupe sous-traite la fabrication de ses constructions modulaires auprès de plusieurs constructeurs en Europe et aux États-Unis.

## La concurrence (source TOUAX)

Le Groupe se situe à la 3<sup>e</sup> place en Europe avec une part de marché s'élevant à 4,5 % (activité location uniquement) derrière les groupes GE CAPITAL et ALGECO. Le Groupe occupe la 4<sup>e</sup> place mondiale derrière GE CAPITAL (120 000 unités), ALGECO (100 000 unités) et WILLIAMS SCOTSMAN (90 000 unités).

## Les clients et les fournisseurs

Le Groupe se développe vers les industries, les collectivités territoriales et le secteur du BTP. Il compte parmi ses clients des conseils régionaux et des grands comptes industriels comme Renault, Siemens, Bouygues, Merck, Total.

Pays	Clients principaux	Part du CA total
France	Région Haute Normandie	5,1 %
	Gemeffe (Bouygues)	3,6 %
	Sovab (Renault)	1,8 %
États-Unis	Hubbard Construction	2,5 %
	Springs Leasing	2,4 %
	Mes Construction	2,0 %
Allemagne	Staatliches Baumanagement	19,4 %
	Arge MHW Bremen	4,8 %
	Rudolf Behr Gemüsebaubetrieb	4,7 %
Espagne	Grupo Europroducciones	7,2 %
	Insalud Area Atencion Primaria	5,2 %
	FCC Construccion	4,3 %

Fournisseurs principaux (hors immobilisations)	Prestations
Mauffrey	Transport
Napol	Entretien
Roadmaster Transport	Transport

### L'année 2002

Le Groupe gère fin 2002 un parc de 19 064 matériels de types constructions modulaires et conteneurs de stockage (dont 8 518 pour le compte d'investisseurs). Ces matériels sont répartis en France, en Allemagne, aux Pays Bas, en Belgique, en Espagne, en Pologne et aux États-Unis.

Le chiffre d'affaires de l'activité constructions modulaires est de 44,8 M€ en 2002, en baisse de 2 % par rapport à 2001. La location et la vente de constructions modulaires représentent la deuxième activité du groupe (30 % du revenu d'exploitation) et contribuent pour 27 % dans la marge dégagée par l'ensemble des activités.

### CONSTRUCTIONS MODULAIRES France

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	20 205	20 083	14 810
Ventes de matériel	4 617	4 407	3 743
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>24 822</b>	<b>24 490</b>	<b>18 553</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(3 917)	(3 675)	(3 065)
Dépenses opérationnelles	(11 946)	(10 982)	(6 997)
Frais généraux des activités	(1 373)	(935)	(444)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	429	(27)	14
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>8 015</b>	<b>8 871</b>	<b>8 061</b>
Amortissements	(2 508)	(2 092)	(909)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 507</b>	<b>6 779</b>	<b>7 152</b>
Revenus dus aux investisseurs	(1 975)	(2 207)	(2 328)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>3 532</b>	<b>4 572</b>	<b>4 824</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Avec 10 774 matériels en parc locatif fin 2002 (+ 5 % comparé à 2001), le Groupe se trouve en 2<sup>e</sup> position (source TOUAX) avec une part de marché de 10 % en France derrière le groupe ALGECO (60 000 matériels) et au même niveau que le groupe COUGNAUD (8 000 à 10 000 matériels).

Le Groupe propose ses services sur l'ensemble du territoire national, et principalement sur les régions suivantes : Région parisienne, Normandie, Nord-Pas de Calais, Alsace-Lorraine, Champagne-Ardennes, Bretagne, Pays de Loire, Centre, Aquitaine, Rhône-Alpes, PACA.

L'année 2002 a enregistré une hausse du chiffre d'affaires de 332 K€ avec une progression de 1 % de l'activité locative, de 4,5 % des ventes. Le taux d'utilisation moyen annuel s'élève à 81,1 %.

## CONSTRUCTIONS MODULAIRES Allemagne

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	5 359	6 085	4 518
Ventes de matériel	1 872	2 354	1 544
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 231</b>	<b>8 439</b>	<b>6 062</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(1 668)	(2 201)	(1 345)
Dépenses opérationnelles	(1 599)	(3 768)	(2 496)
Frais généraux des activités	(2 135)	(546)	(756)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	13	129	13
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>1 842</b>	<b>2 053</b>	<b>1 478</b>
Amortissements	(809)	(856)	(713)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 033</b>	<b>1 197</b>	<b>765</b>
Revenus dus aux investisseurs	(710)	(791)	(831)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>323</b>	<b>406</b>	<b>(66)</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Avec 2 769 matériels fin 2002, Le Groupe se situe en 7<sup>e</sup> position en Allemagne avec une part de marché d'environ 2,7 % (le parc total en Allemagne est estimé à environ 110 000 matériels - source TOUAX). Les 3 principaux loueurs en Allemagne sont GE CAPITAL (40 000 unités), ALGECO (16 000 unités) et ELA (10 000 unités).

TOUAX avec sa filiale Siko Containerhandel GmbH intervient principalement dans le Nord, l'Est et l'Ouest de l'Allemagne dans les centres urbains de Hambourg/Kiel, de Rostock, de Berlin, de Leipzig et de Francfort.

Le secteur de la construction est resté difficile en 2002 et le secteur BTP représente encore environ 30 % de la clientèle du Groupe en Allemagne (source TOUAX) néanmoins le Groupe se développe activement vers les industries et les collectivités territoriales plus porteuses.

Le chiffre d'affaires généré par Siko containerhandel GmbH, filiale de TOUAX, s'élève à 7,2 M€ (en baisse de 14 % comparé à 2001). Le taux d'utilisation moyen annuel est de 78,7 % en 2002.

## CONSTRUCTIONS MODULAIRES Pays-Bas

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	3 129	3 835	3 388
Ventes de matériel	249	983	1 320
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 378</b>	<b>4 818</b>	<b>4 708</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(144)	(1 051)	(1 089)
Dépenses opérationnelles	(1 855)	(1 960)	(1 576)
Frais généraux des activités	(201)	(1 059)	(1 337)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	0	2	0
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>1 178</b>	<b>750</b>	<b>706</b>
Amortissements	(632)	(621)	(495)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>546</b>	<b>129</b>	<b>211</b>
Revenus dus aux investisseurs	0	0	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>546</b>	<b>129</b>	<b>211</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

TOUAX a débuté ses activités de location et de vente de constructions modulaires en Hollande en 1997 avec la marque « TOUAX Cabin ».

Fin 2002, TOUAX gère un parc de 1 560 matériels (en baisse de 2 % par rapport à 2001) et se situe à la 5<sup>e</sup> position avec une part de marché de 5 % (pour un parc total estimé par le Groupe à 30 000 matériels aux Pays-Bas).

Les autres principaux loueurs (source TOUAX) sont GE CAPITAL (6 000 unités), Fort Bouw (2 000 unités), De Meeuw (2 000 unités) et Direct Bouw (2 000 unités).

Le marché néerlandais représente 8 % du parc locatif européen pour seulement 3 % de la population européenne (source TOUAX) résultant de la concentration de sites industriels notamment pétrochimiques et de l'importance du port de Rotterdam.

Le chiffre d'affaires du Groupe en Hollande diminue globalement de 30 % (soit - 1,4 M€ comparé à 2001) mais le résultat d'exploitation s'améliore sensiblement suite à une réduction des coûts accompagnée d'un recentrage sur les contrats de longue durée. Le taux d'utilisation moyen annuel s'élève à 75,3 % en 2002.

## CONSTRUCTIONS MODULAIRES Belgique

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	836	432	120
Ventes de matériel	587	366	259
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 423</b>	<b>798</b>	<b>379</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(467)	(298)	(235)
Dépenses opérationnelles	(365)	(618)	(216)
Frais généraux des activités	(192)	(12)	0
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	0	0	(32)
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>399</b>	<b>(130)</b>	<b>(104)</b>
Amortissements	(141)	(88)	(31)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>258</b>	<b>(218)</b>	<b>(135)</b>
Revenus dus aux investisseurs	0	0	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>258</b>	<b>(218)</b>	<b>(135)</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

TOUAX a débuté ses activités en Belgique à Louvain en janvier 2000. Le parc s'élève fin 2002 à 290 matériels. La Belgique (source TOUAX) compte à ce jour environ 10 000 matériels en location avec 2 principaux intervenants : DE MEEUW (3 000 matériels) et GE CAPITAL (2 000 matériels).

TOUAX réalise la totalité de son activité auprès des industries et des collectivités territoriales. Le chiffre d'affaires progresse de 79 % pour atteindre 1,4 M€ en 2002. L'activité en Belgique a atteint son point mort. Il est à noter que l'activité locative de construction modulaire en Belgique utilise le matériel disponible en Hollande pour optimiser les taux d'utilisation.

## CONSTRUCTIONS MODULAIRES Espagne

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	1 489	1 041	431
Ventes de matériel	545	410	285
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 034</b>	<b>1 451</b>	<b>716</b>
Coût d'achat des ventes	(413)	(161)	(203)
Dépenses opérationnelles	(815)	(366)	(286)
Frais généraux des activités	(147)	(265)	(61)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	0	0	0
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>659</b>	<b>659</b>	<b>166</b>
Amortissements	(197)	(124)	(66)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>462</b>	<b>535</b>	<b>100</b>
Revenus dus aux investisseurs	0	0	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>462</b>	<b>535</b>	<b>100</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Le Groupe a développé ses activités de location et de vente de constructions modulaires en Espagne depuis 1999 principalement dans la région Centre (Madrid) et la Catalogne (Barcelone).

A fin 2002 le parc s'élève à 743 matériels (en augmentation de 11 % comparé à 2001) avec un taux d'utilisation moyen annuel de 90,6 %.

Le parc locatif total en Espagne (source TOUAX) est estimé à 30 000 matériels avec comme principal intervenant le groupe ALGECO qui détient plus de 50 % du marché (17 000 matériels). TOUAX représente 2,5 % de part de marché.

La conjoncture du BTP a été très porteuse et ce secteur est à ce jour encore dynamique. Par ailleurs, le Groupe s'implante avec succès dans l'industrie et les collectivités territoriales. Le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 40 % (+0,6 M€) comparé à 2001. Le taux d'utilisation moyen annuel s'élève à 91,0 %.

## CONSTRUCTIONS MODULAIRES Pologne

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	805		
Ventes de matériel	34		
Commissions	0		
Revenus nets de pools	0		
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>839</b>		
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(28)		
Dépenses opérationnelles	(940)		
Frais généraux des activités	0		
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	3		
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>(126)</b>		
Amortissements	(153)		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(279)</b>		
Revenus dus aux investisseurs	0		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>(279)</b>		

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

L'activité en Pologne est consolidée pour la première année en 2002. Cette activité a démarré en 2000 et a marqué une progression importante depuis sa création. Un parc de 518 matériels est géré en Pologne fin 2002. L'impact dans le résultat d'exploitation de l'entrée dans le périmètre de consolidation est de (316 K€). Ainsi en retraitant cet impact, le résultat d'exploitation de la filiale polonaise est positif de 37 K€ fin 2002.

## CONSTRUCTIONS MODULAIRES Etats Unis

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	4 714	5 292	5 092
Ventes de matériel	397	317	521
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>5 111</b>	<b>5 609</b>	<b>5 613</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(332)	(260)	(432)
Dépenses opérationnelles	(2 127)	(2 012)	(2 240)
Frais généraux des activités	(1 931)	(2 037)	(1 322)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	54	18	(1)
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>775</b>	<b>1 318</b>	<b>1 618</b>
Amortissements	(155)	(375)	(298)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DISTRIBUTION</b>	<b>620</b>	<b>943</b>	<b>1 320</b>
Revenus dus aux investisseurs	(680)	(818)	(880)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>(60)</b>	<b>125</b>	<b>440</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Le Groupe exploite aux États-Unis en Floride et en Géorgie sous la marque « Workspace + » un parc de 2 410 matériels fin 2002.

Le parc américain est estimé à environ 500 000 unités dont 25 000 matériels en Floride (source Modular Building Institute).

TOUAX détient près de 10 % de part de marché en Floride et se situe dans cet État en 3<sup>e</sup> position avec comme principaux concurrents WILLIAMS SCOTSMAN (8 500 unités) et GE CAPITAL (6 000 unités).

Sur l'ensemble des États-Unis, seulement trois sociétés détiennent plus de 10 000 matériels, WILLIAMS SCOTSMAN, GE CAPITAL Modular Space et MCGRATH (source TOUAX).

L'activité du Groupe est majoritairement concentrée sur le secteur de la construction. Seul un quart du chiffre d'affaires est réalisé avec le secteur industriel et les collectivités territoriales. Le secteur de la construction en Floride et en Géorgie a été difficile en 2002. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5,1 M€, en diminution de 9 % comparé à 2001. Le taux d'utilisation moyen annuel s'élève à 63,3 % en 2002 (comparé à 67,4 % en 2001) et reflète la baisse de conjoncture.

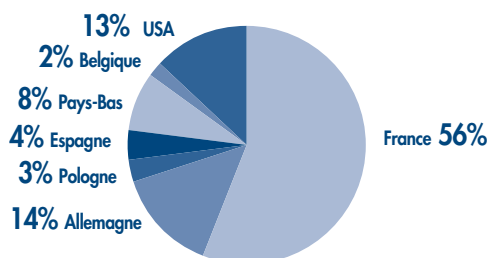
## PERSPECTIVES 2003 DES CONSTRUCTIONS MODULAIRES

### En France

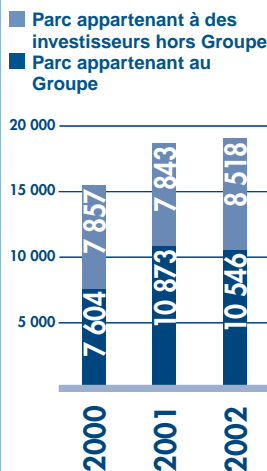
L'année 2002 a été marquée par la consolidation du marché après des années de croissance soutenue en 2000 et en 2001. L'année 2003 pourrait voir une baisse de la demande et des prix, les premiers mois de l'exercice enregistrent cependant une stabilité au regard des premiers mois de l'exercice 2002. Le Groupe va poursuivre ses efforts de développement vers le négoce et les contrats de longue durée auprès du secteur industriel et des collectivités territoriales qui conservent un fort potentiel.

### En Allemagne

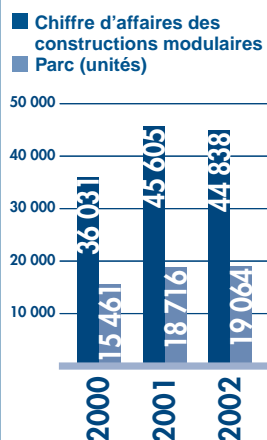
La conjoncture économique allemande devrait rester faible. Néanmoins, le Groupe poursuit son programme de restructuration et de réduction des coûts et prévoit des résultats supérieurs à l'année 2002. À l'identique de la France la priorité sera d'orienter l'activité locative



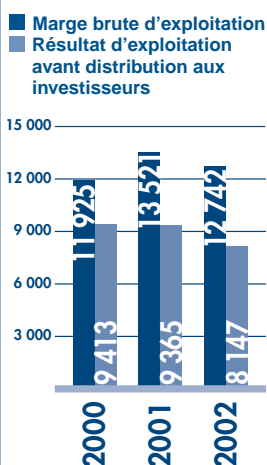
Parc des constructions modulaires par pays  
(total : 19 064 unités)



### Parc des constructions modulaires géré par le groupe (19 054 au 31/12/2002)



### Chiffre d'affaires (milliers d'euros)



### Marge brute et résultat d'exploitation (milliers d'euros)

vers des contrats de longue durée auprès des industries et des collectivités territoriales. A terme, le marché allemand reste le plus important en Europe et conserve tout son attrait.

### Au Benelux (Hollande et Belgique)

L'année 2003 ne devrait pas marquer de reprise après une année 2002 difficile. Le Groupe continuera ses efforts commerciaux vers les contrats de location de longue durée et le négoce. Le programme de réduction des coûts engagé en 2001 et 2002 devrait permettre d'avoir des résultats supérieurs en 2003.

### En Espagne

Un ralentissement de la croissance en Espagne pourrait être enregistré en 2003. Néanmoins le Groupe reste confiant dans le développement de son activité auprès des industries et des collectivités territoriales qui découvrent progressivement les avantages de la construction modulaire.

### En Pologne

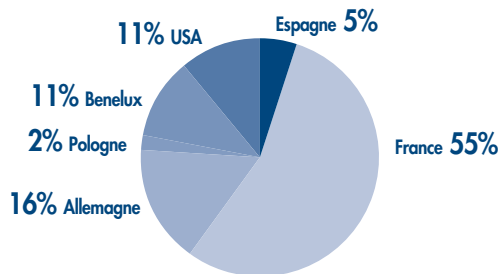
Le Groupe est optimiste pour 2003 devant une demande soutenue dans le secteur BTP et depuis plus récemment dans l'industrie.

### Aux États-Unis

La conjoncture pourrait s'améliorer légèrement en Floride et en Géorgie. Le Groupe continue son programme de réduction des coûts et de développement des contrats de longue durée qui devrait permettre une amélioration des résultats.

### En conclusion,

La conjoncture mondiale, européenne et américaine restera moyenne en 2003. Le Groupe prévoit ainsi de consolider son activité de location et de vente de constructions modulaires. Les investissements devraient se poursuivre dans la mesure seulement d'une reprise marquée et après avoir optimisé les taux d'utilisation. A moyen terme, le Groupe entend développer significativement sa présence en Europe et dans le Sud-Est des États-Unis grâce à la conclusion de contrats long terme dans le secteur industriel et avec les collectivités territoriales, et grâce au développement du négoce. Le Groupe a pour ambition d'atteindre 10 % de part de marché en Europe (5 % en 2002) d'ici 5 ans.



Chiffre d'affaires des constructions modulaires par pays  
(total : 44 838 milliers d'euros)



(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif – transport	31 441	31 847	22 303
Ventes de matériel	0	0	533
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	1 739	2 051	1 493
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>33 180</b>	<b>33 898</b>	<b>24 329</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	0	0	(506)
Dépenses opérationnelles	(28 830)	(29 313)	(20 043)
Frais généraux des activités	(2 448)	(2 331)	(1 413)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	1 767	2 212	
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>3 669</b>	<b>4 466</b>	<b>2 367</b>
Amortissements	(1 743)	(2 229)	(2 629)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 926</b>	<b>2 237</b>	<b>(262)</b>
Revenus dus aux investisseurs	(615)	(628)	(1 184)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>1 311</b>	<b>1 609</b>	<b>(1 446)</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

(Chiffres consolidés en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>
Marge Brute d'exploitation (EBITDA) <sup>(2)</sup> après distribution aux investisseurs	3 054	3 839
Immobilisations brutes	32 998	40 303
Retour sur immobilisations (ROFA) <sup>(4)</sup>	9 %	10 %

(4) ROFA : Return on fixed assets

### Devises d'origine

Barges fluviales : USD aux États-Unis, en Amérique du Sud et en Roumanie (16,4 %), EUR en Europe (83,6 %).

### Évolution du marché mondial

Le transport fluvial est le moyen de transport intérieur le moins coûteux et le plus écologique. Le Groupe est présent dans ce secteur d'activité en Europe et aux États-Unis sur les bassins Garonne, Rhône, Seine, Rhin, Danube, et Mississippi fin 2002. Les activités du Groupe sont :

- le transport de marchandises de type « vrac sec » (charbon, minerais, céréales, engrais, ciment, etc.),
- la location de barges, le stockage flottant,
- l'affrètement d'automoteurs (péniches) et de barges.

### La concurrence (source TOUAX)

Le Groupe est aujourd'hui le seul opérateur de barges fluviales présent à la fois en Europe (sur la Seine, le Rhône, la Garonne, le Rhin, et le Danube) et aux États-Unis (sur le Mississippi). Le Groupe était présent jusqu'en début d'année en Amérique du Sud (Rio Paraña). Le Groupe se situe en 1<sup>ère</sup> position en Europe pour les barges de vrac sec.

Le principal concurrent ACL est opérateur fluvial aux USA et en Amérique du Sud avec un parc d'environ 4 000 barges.

### Les clients et les fournisseurs

Pays	Clients principaux
France	CFT
Paraguay	Siderar
Roumanie	Easy Shipping et Topfer
USA	R.Miller et Olympic Marine
Allemagne	Centrales électriques

### Prestations des fournisseurs principaux

Distributeurs de fioul  
Divers chantiers navals d'entretien et de réparation  
Divers manutentionnaires et transbordeurs

### L'année 2002

L'activité fluviale représente 22 % des revenus d'exploitation du Groupe et 8 % de la marge dégagée par l'ensemble des activités.

Fin 2002, le Groupe gère une flotte totale de 204 unités fluviales (ce qui représente une capacité totale de 465 milles tonnes) dont plus de 87 % à l'international. A ces chiffres se rajoutent environ 150 automoteurs (péniches) gérés par notre filiale néerlandaise CS De JONGE.

Les barges du groupe naviguent principalement sous le sigle commercial « TAF » et « EUROTAF ».

## BARGES FLUVIALES France

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	1 327	2 575	4 240
Ventes de matériel	0	0	0
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 327</b>	<b>2 575</b>	<b>4 240</b>
Coût d'achat des ventes	0	0	0
Dépenses opérationnelles	(405)	(2 003)	(3 911)
Frais généraux des activités	(321)	(440)	(250)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>		1 979	29
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>601</b>	<b>2 111</b>	<b>108</b>
Amortissements	(470)	(862)	(826)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>131</b>	<b>1 249</b>	<b>(718)</b>
Revenus dus aux investisseurs	0	0	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>131</b>	<b>1 249</b>	<b>(718)</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Selon les chiffres publiés par VNF (Voies Navigables de France), le trafic fluvial a progressé de 3,3 % en 2002 atteignant 7 milliards de tonnes kilométriques. L'année 2002 a été marquée par la croissance des flux intérieurs (+ 8,6 %) et un léger recul des flux internationaux (- 2,7 %). Les secteurs qui enregistrent la plus forte hausse sont le charbon (porté par les achats des producteurs d'électricité) et les produits finis ou semi-finis à haute valeur ajoutée. En France, le Groupe se situe à la première place pour la location de barges (source TOUAX). Le principal transporteur fluvial est la société CFT (groupe SOGESTRAN). Le matériel exploité sur la Garonne, le Rhône et la Seine compte 24 barges et 1 pousseur pour une capacité de tonnage de 59 038 tonnes fin 2002. La majorité des unités fluviales est louée sur des contrats de longue durée allant de 3 à 10 ans.

Le chiffre d'affaires 2002 s'élève à 1,3 M€ contre 2,6 M€ en 2001 (en baisse de 48 %) provenant d'un recentrage sur la location.

## BARGES FLUVIALES Pays-Bas

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif - transport	26 393	25 545	15 202
Ventes de matériel	0	0	533
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>26 393</b>	<b>25 545</b>	<b>15 735</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	0	0	(506)
Dépenses opérationnelles	(23 318)	(22 652)	(12 775)
Frais généraux des activités	(1 558)	(1 315)	(442)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	(14)	0	0
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>1 503</b>	<b>1 578</b>	<b>2 012</b>
Amortissements	(560)	(403)	(472)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>943</b>	<b>1 175</b>	<b>1 540</b>
Revenus dus aux investisseurs	(615)	(628)	(1 184)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>328</b>	<b>547</b>	<b>356</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Le bassin rhénan débouchant au port de Rotterdam constitue le potentiel fluvial le plus important en Europe. Le Groupe intervient sur ce bassin avec deux filiales exerçant des métiers différents :

- EUROBULK, l'un des principaux opérateurs sur le Rhin, est présent sur quatre segments : le transport et le stockage de vrac secs sur barges, la location de barges et l'affrètement d'automoteurs. EUROBULK assure un service complet organisant le transbordement direct des bateaux de mer vers les barges, le stockage flottant, le transport et la location. Les principales marchandises transportées ou stockées sont du charbon, des phosphates, des engrais, des minerais et de la ferraille à destination des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Allemagne. Les revenus d'exploitation sont stables à 18,8 M€ comparé à 2001. Fin 2002 la flotte exploitée par EUROBULK se compose de 32 barges, 25 automoteurs et 5 pousseurs soit une cale totale de 1 540 54 tonnes. En outre, CS de JONGE, filiale d'EUROBULK, exploite environ 150 automoteurs en affrètement fluvial.
- INTERFEEDER-DUCOTRA intervient sur deux secteurs différents : (i) le repositionnement (interfeeding) par voie fluviale de conteneurs maritimes entre Anvers et Rotterdam (ce marché a réalisé un chiffre d'affaires de 1,6 M€ comparé à 0,8 M€ en 2001) et (ii) le transport de conteneurs sur le Rhin (le Groupe, en partenariat avec trois autres opérateurs, gère depuis les Pays-Bas, 6 automoteurs qui naviguent de Rotterdam jusqu'à Bâle et a réalisé un chiffre d'affaires stable de 5,9 M€ en 2002). Interfeeder-Ducotra fait partie des 3 principaux opérateurs de transport fluvial de conteneurs sur le Rhin (source TOUAX).

## BARGES FLUVIALES Roumanie

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif - transport	3 721	2 282	867
Ventes de matériel	0	0	0
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 721</b>	<b>2 282</b>	<b>867</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	0	0	0
Dépenses opérationnelles	(3 274)	(1 680)	(807)
Frais généraux des activités	(282)	(310)	(420)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	90	0	1
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>255</b>	<b>292</b>	<b>(359)</b>
Amortissements	(548)	(535)	(377)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(293)</b>	<b>(243)</b>	<b>(736)</b>
Revenus dus aux investisseurs	0	0	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>(293)</b>	<b>(243)</b>	<b>(736)</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Le Danube possède un potentiel important en Europe pour le transport fluvial. Raccordé au Rhin et au reste de l'Europe par le canal Rhin-Main-Danube, il s'étend sur 2 500 kilomètres traversant 7 pays et passant à proximité de 5 capitales (Belgrade, Bratislava, Bucarest, Budapest, Vienne).

Le Groupe est l'un des premiers opérateurs privés à s'être implanté sur ce marché où la concurrence se limite principalement aujourd'hui aux compagnies d'Etat. Bien que l'année 2002 ait enregistré une hausse de 63 % du chiffre d'affaires, l'activité transport sur le Danube n'a pas encore atteint son point mort.

## BARGES FLUVIALES États-Unis

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif - transport	0	0	0
Ventes de matériel	0	0	0
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	1 739	2 051	1 493
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 739</b>	<b>2 051</b>	<b>1 493</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	0	0	0
Dépenses opérationnelles	(1 690)	(1 589)	0
Frais généraux des activités	(29)	(42)	(49)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	(66)	(111)	(30)
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>(46)</b>	<b>309</b>	<b>1 414</b>
Amortissements	(165)	(209)	(611)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(211)</b>	<b>100</b>	<b>803</b>
Revenus dus aux investisseurs	0	0	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>(211)</b>	<b>100</b>	<b>803</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Avec un réseau fluvial de 40 000 km dont l'artère principale est le Mississippi (2 960 km), le transport fluvial aux USA représente le mode de transport intérieur le plus compétitif. La voie fluviale achemine ainsi 25 % du total des vracs aux USA (principalement du charbon et des céréales). Au 31 décembre 2002, la flotte se compose de 67 barges soit une cale utile totale de 168 150 tonnes (capacité de transport évaluée en tonne). Les revenus d'exploitation diminuent de 15 % comparés à 2001 du fait de la baisse du marché répercutée sur des contrats de location. La diminution des revenus est de 10 % à devise constante. L'ensemble de la flotte est loué à des opérateurs américains qui l'exploitent pour le transport de céréales destinées à l'exportation, d'engrais, d'acier et de ciment destinés à l'importation.

## BARGES FLUVIALES Amérique du Sud

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif - transport	0	1 445	1 994
Ventes de matériel	0	0	0
Commissions	0	0	0
Revenus nets de pools	0	0	0
<b>TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>0</b>	<b>1 445</b>	<b>1 994</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	0	0	0
Dépenses opérationnelles	(143)	(1 390)	(2 550)
Frais généraux des activités	(258)	(223)	(252)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	1 757	344	0
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>1 356</b>	<b>176</b>	<b>(808)</b>
Amortissements	0	(220)	(343)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 356</b>	<b>(44)</b>	<b>(1 151)</b>
Revenus dus aux investisseurs	0	0	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>1 356</b>	<b>(44)</b>	<b>(1 151)</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation

(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation

(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

Le Groupe exploitait deux convois (constitués chacun d'un pousseur et d'une douzaine de barges) sur le Rio Parana à partir du Paraguay. En 2001, le Groupe a cédé un premier convoi. Le second convoi a été cédé en 2002. Le Groupe ne possède à ce jour plus aucun matériel en Amérique du Sud et n'exerce temporairement plus d'activité sur ce bassin.

## PERSPECTIVES 2003 DE L'ACTIVITÉ FLUVIALE

### En France

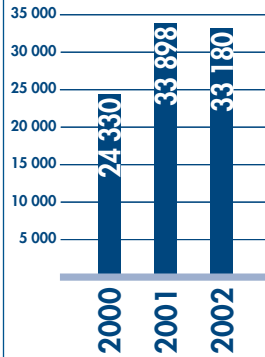
Le Groupe a finalisé son recentrage sur la location longue durée en cédant en 2001 ses pousseurs et en louant la quasi-totalité de ses barges sur un contrat de 10 ans. A long terme l'activité fluviale conserve un potentiel de croissance grâce à la volonté européenne de soulager la saturation des réseaux routiers, de relier les grands bassins fluviaux entre eux, et grâce à l'amélioration progressive de la compétitivité des ports maritimes français. Ce potentiel permet d'envisager un développement pour le Groupe.

### Aux Pays-Bas

Le marché devrait être stable en 2003. Le transport fluvial sur le Rhin garde des perspectives de croissance à terme résultant d'une logistique fluviale compétitive et écologique par rapport au transport routier et du développement de la conteneurisation en Europe via Rotterdam. Le trafic vers le Danube se développe progressivement.

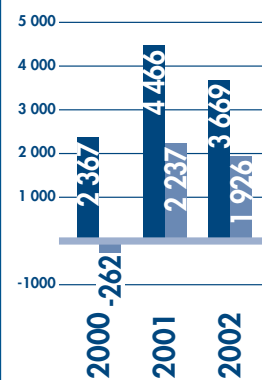
### En Roumanie

Le Danube a été réouvert à la circulation fluviale en août 2001. L'année 2002 a permis un développement certain du chiffre d'affaires mais l'objectif à court terme reste d'atteindre le point mort.



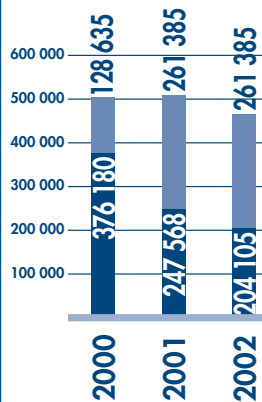
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)

■ Marge brute d'exploitation  
■ Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs

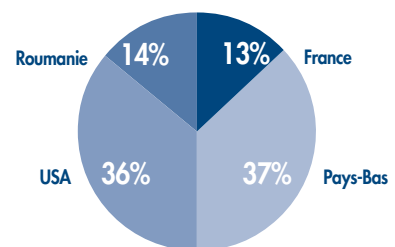


Marge brute et résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs (milliers d'euros)

■ Cale appartenant à des investisseurs hors Groupe  
■ Cale appartenant au Groupe



Cale gérée par le groupe (en tonnes)



Cale fluviale par pays (Total : 465 490 tonnes)

### Aux États-Unis

Les prévisions pour l'activité fluviale en 2003 s'annoncent à nouveau faibles sur le marché américain. Ce marché est composé majoritairement de barges dont l'âge moyen est très élevé et qui devraient être renouvelées dans un avenir proche. Le Groupe a pour ambition de participer au renouvellement du parc en proposant des contrats de location de longue durée.

### En Amérique du Sud

Le Groupe ne prévoit pas d'activité en 2003 après avoir cédé ses matériels. Le Groupe a pour objectif à terme de se repositionner sur des contrats de location de longue durée.

### En conclusion

Après plusieurs années difficiles, le redressement de l'activité fluviale est confirmé. L'objectif principal reste de poursuivre l'amélioration de la rentabilité de cette activité.

(Données consolidées en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>	2000 Pro forma
Chiffre d'affaires locatif	2 039	2 654	1 525
Ventes de matériel	565	490	110
Commissions	452	834	0
Revenus nets de pool	186	318	389
<b>REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 242</b>	<b>4 296</b>	<b>2 024</b>
Coût d'achat des ventes <sup>(1)</sup>	(228)	(278)	(20)
Dépenses opérationnelles	(836)	(758)	(338)
Frais généraux des activités	(681)	(267)	(187)
Plus value de cession <sup>(3)</sup>	3 862	566	36
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA) <sup>(2)</sup></b>	<b>5 359</b>	<b>3 559</b>	<b>1 515</b>
Amortissements	(169)	(492)	(450)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 190</b>	<b>3 067</b>	<b>1 065</b>
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(879)	(600)	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>4 311</b>	<b>2 467</b>	<b>1 065</b>

(1) Coût d'achat des ventes : prix d'achat augmenté des frais de transport et d'intermédiation  
(2) EBITDA : Excédent Brut d'Exploitation diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation  
(3) Les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBITDA.

(Chiffres consolidés en milliers d'euros)	2002	2001 Pro forma <sup>(3)</sup>
Marge Brute d'exploitation (EBITDA) <sup>(2)</sup> après distribution aux investisseurs	4 478	2 957
Immobilisations brutes	15 799	10 529
Retour sur immobilisations (ROFA) <sup>(4)</sup>	28 %	28 %

(4) ROFA : Return on fixed assets

## Devises d'origine

Wagons : USD aux Etats-Unis (2 %), EUR en Europe (98 %).

## Évolution du marché européen

Le transport combiné s'est stabilisé en 2002 (-0,9 %) après un net recul l'année précédente (-9,4 %). Cette stabilisation est en fait généralisée à l'ensemble des transports terrestres de marchandises qui ne diminuent que de 0,2 % comparé à l'année 2001. La stagnation de l'ensemble des transports terrestres masque en fait une baisse marquée du transport international ferroviaire (-4,7 %) pour la seconde année consécutive. Le recul du transport international s'observe pour les trois modes de transport terrestre mais est particulièrement plus important pour le transport routier (-9 %) (source Association Française des Wagons de Particuliers). L'âge moyen du parc européen reste élevé (28,4 ans) en 2002. Il est de 27,7 ans en France pour les wagons de particuliers contre 26,9 ans l'année précédente.

## La concurrence

Quinze loueurs de wagons sont présents en Europe. Fort de sa place de leader dans la location de conteneurs maritimes, le Groupe s'est spécialisé sur le marché du transport combiné et est actuellement le deuxième loueur de wagons intermodaux en Europe, derrière AAE.

Aux États-Unis, le Groupe a créé une joint-venture avec Chicago Freight Car Leasing qui est le 12<sup>e</sup> plus grand loueur de wagons sur le continent nord américain avec plus de 7 500 wagons en location derrière GE Rail, First Union Leasing, Gatx Rail (source : American Association of Railways).

## Les clients et les fournisseurs

En Europe, le Groupe travaille avec les principaux opérateurs ferroviaires publics ou privés et possède une clientèle dans les principaux pays européens. Aux États-Unis les principaux clients sont les groupes industriels qui utilisent le transport ferroviaire dans leur logistique.

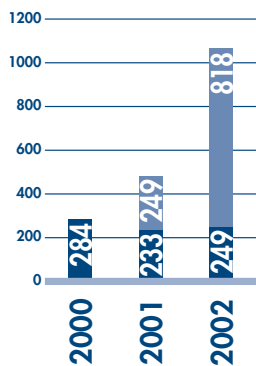
Clients principaux	Part du CA total
HUPAC (Suisse)	27 %
CNC (France)	25 %
FREIGHTLINER (Grande Bretagne)	14,7 %
TRW (Belgique)	11 %
CTL (Grande Bretagne)	6 %
NACCO (France)	3 %
Fournisseurs principaux	Prestations
Techni Industrie	Pièces détachées, Bogies
Entretien SNCF,	
Ateliers SDHF, Lormafer	Réparation des essieux
AFR	Constructeurs
SDHF, Lormafer, AFG	Entretien - atelier-réparation

## L'année 2002

En 2002, le Groupe TOUAX s'est allié avec Almafina, une filiale du groupe belge de banque assurance Almafina. Cette alliance a pour objectif de dynamiser le développement de l'activité de location de wagons. Après avoir filialisé en début d'année son activité de location de wagons, le Groupe a ouvert le capital de cette nouvelle entité en cédant 49 % de sa participation à la société Almafina. La nouvelle entité TOUAX RAIL (immatriculée à Dublin) est donc détenue à 51 % par le Groupe et à 49 % par la société Almafina. Cette alliance, ainsi que la création d'une société d'investissement détenue majoritairement par Almafina, permet au Groupe de se doter des moyens nécessaires pour faire face à la demande grandissante.

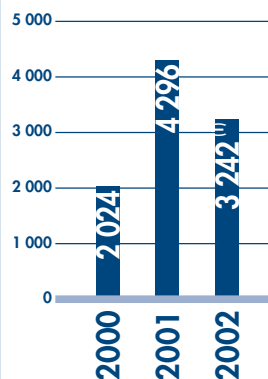
Fin 2002, le parc s'élève à 1 067 wagons, enregistrant une augmentation de 121 % comparé à 2001 (919 wagons en Europe contre 354 en 2001 et 148 wagons aux États-Unis). Le taux d'utilisation moyen annuel est proche de 100 %.

■ Parc appartenant au Groupe  
■ Parc appartenant à des investisseurs hors Groupe



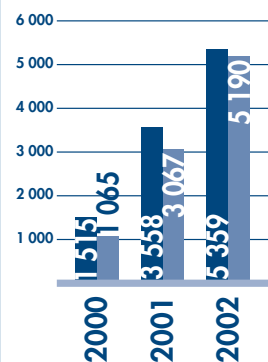
Parc de wagons géré par le groupe

(1) Intégration proportionnelle à hauteur de 51 % au lieu de 100 % à partir du 01.05.2002



Chiffre d'affaires des wagons (milliers d'euros)

■ Marge brute d'exploitation  
■ Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs



Marge brute et résultat d'exploitation (milliers d'euros)

## PERSPECTIVES 2003 DE LA LOCATION DE WAGONS

### En Europe

Le Groupe entend consacrer ses investissements à l'achat de wagons intermodaux afin de confirmer sa place sur ce secteur. Par ailleurs, le Groupe souhaite tirer partie de l'effet de libéralisation du transport ferroviaire et de participer au refinancement des flottes des opérateurs existants.

L'ambition du Groupe est de devenir le spécialiste de la location de wagons intermodaux en Europe.

### Aux États-Unis

Le Groupe s'est spécialisé sur la location de wagons trémies et entend développer son partenariat avec Chicago Freight Car Leasing.

D'un point de vue général, les perspectives de la location de wagons sont favorables. Le Groupe envisage de continuer d'investir pour atteindre une taille significative à moyen terme.

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 31 décembre

(En milliers d'euros)	2002	2001 proforma <sup>(1)</sup>	2001 publié	2000 proforma <sup>(1)</sup>	2000 publié
<b>3 CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>147 678</b>	<b>132 895</b>	<b>131 999</b>	<b>121 974</b>	<b>121 974</b>
4 Achats et autres charges externes	(96 299)	(75 807)	(75 807)	(71 324)	(71 324)
5 Charges de personnel	(11 984)	(12 020)	(12 020)	(9 952)	(9 952)
6 Autres charges & produits d'exploitation	7 444	1 721	(388)	(1 034)	(141)
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>46 839</b>	<b>46 789</b>	<b>43 784</b>	<b>39 664</b>	<b>40 557</b>
7 Dotation nette aux provisions d'exploitation	931	(1 568)	(1 568)	(2 527)	(2 527)
<b>EBITDA</b>	<b>47 770</b>	<b>45 221</b>	<b>42 216</b>	<b>37 137</b>	<b>38 030</b>
8 Dotation aux amortissements & aux provisions	(9 759)	(9 165)	(9 277)	(7 450)	(7 464)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>38 011</b>	<b>36 056</b>	<b>32 939</b>	<b>29 687</b>	<b>30 566</b>
9 Revenus locatifs dus aux investisseurs	(27 574)	(25 834)	(24 938)	(26 099)	(26 099)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>10 437</b>	<b>10 222</b>	<b>8 001</b>	<b>3 588</b>	<b>4 467</b>
<b>10 RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(5 002)</b>	<b>(4 626)</b>	<b>(4 626)</b>	<b>(5 747)</b>	<b>(5 747)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>5 435</b>	<b>5 596</b>	<b>3 375</b>	<b>(2 159)</b>	<b>(1 280)</b>
Plus-values nettes de cessions d'actifs			3 837		142
Autres résultats exceptionnels			(1 862)		(1 021)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 975</b>	<b>0</b>	<b>(879)</b>
11 Impôt sur les bénéfices	(1 783)	(2 039)	(2 039)	3 771	3 771
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES</b>	<b>3 652</b>	<b>3 557</b>	<b>3 311</b>	<b>1 612</b>	<b>1 612</b>
12 Amortissement des écarts d'acquisition	(1 144)	(682)	(436)	(411)	(411)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE</b>	<b>2 508</b>	<b>2 875</b>	<b>2 875</b>	<b>1 201</b>	<b>1 201</b>
Part des intérêts minoritaires	(7)	(48)	(48)	(822)	(822)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE</b>	<b>2 515</b>	<b>2 923</b>	<b>2 923</b>	<b>2 023</b>	<b>2 023</b>
Résultat par action <sup>(2)</sup>	0,89	1,03	1,03	0,86	0,86

(1) les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBE (elles s'élèvent à 6,1 M€ en 2002 comparé à 4,1 M€ en 2001).

Les autres charges auparavant classées en exceptionnel sont réparties par nature dans les charges d'exploitation courantes.

(2) le résultat par action est obtenu en rapportant le résultat net de l'exercice au nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.



**COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE CONSOLIDÉ au 31 décembre**

(En milliers d'euros)	2002	2001 proforma <sup>(1)</sup>	2001 publié	2000 proforma <sup>(1)</sup>	2000 publié
Chiffre d'affaires locatif	110 121	110 640	109 744	91 633	91 633
Ventes de matériel	35 066	15 157	15 157	27 962	27 962
Commissions	544	1 024	1 024	469	469
Revenus nets des pools extérieurs	1 947	6 074	6 074	1 910	1 910
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>147 678</b>	<b>132 895</b>	<b>131 999</b>	<b>121 974</b>	<b>121 974</b>
Coût d'achat des ventes	(31 833)	(13 006)	(13 006)	(25 551)	(25 551)
Dépenses opérationnelles des activités	(58 819)	(64 269)	(62 295)	(47 891)	(46 856)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(12 300)	(10 565)	(10 565)	(8 281)	(8 281)
Frais centraux	(3 026)	(3 917)	(3 917)	(3 256)	(3 256)
Plus values de cession	6 070	4 083		142	
<b>EBITDA</b>	<b>47 770</b>	<b>45 221</b>	<b>42 216</b>	<b>37 137</b>	<b>38 030</b>
Dotation aux amortissements & provisions	(9 759)	(9 165)	(9 277)	(7 450)	(7 464)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>38 011</b>	<b>36 056</b>	<b>32 939</b>	<b>29 687</b>	<b>30 566</b>
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(27 574)	(25 834)	(24 938)	(26 099)	(26 099)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION</b>	<b>10 437</b>	<b>10 222</b>	<b>8 001</b>	<b>3 588</b>	<b>4 467</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(5 002)</b>	<b>(4 626)</b>	<b>(4 626)</b>	<b>(5 747)</b>	<b>(5 747)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>5 435</b>	<b>5 596</b>	<b>3 375</b>	<b>(2 159)</b>	<b>(1 280)</b>
Plus values de cessions d'actif			3 837		142
Autres résultats exceptionnels			(1 862)		(1 021)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 975</b>	<b>0</b>	<b>(879)</b>
Impôt sur les bénéfices	(1 783)	(2 039)	(2 039)	3 771	3 771
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES</b>	<b>3 652</b>	<b>3 557</b>	<b>3 311</b>	<b>1 612</b>	<b>1 612</b>
Amortissement des écarts d'acquisition	(1 144)	(682)	(436)	(411)	(411)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE</b>	<b>2 508</b>	<b>2 875</b>	<b>2 875</b>	<b>1 201</b>	<b>1 201</b>
Part des intérêts minoritaires	(7)	(48)	(48)	(822)	(822)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE</b>	<b>2 515</b>	<b>2 923</b>	<b>2 923</b>	<b>2 023</b>	<b>2 023</b>
Résultat par action <sup>(2)</sup>	0,89	1,03	1,03	0,86	0,86

(1) les plus-values de cession courante de matériel sont désormais incluses dans l'EBE (elles s'élevaient à 6,1 M€ en 2002 comparé à 4,1 M€ en 2001).

Les autres charges auparavant classées en exceptionnel sont réparties par nature dans les charges d'exploitation courantes.

(2) le résultat par action est obtenu en rapportant le résultat net de l'exercice au nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.

## BILAN CONSOLIDE au 31 décembre

(En milliers d'euros) note n°	2002	2001	2000
<b>ACTIF</b>			
12 Écart d'acquisition	3 871	5 007	5 032
12 Autres Immobilisations incorporelles nettes	391	643	565
13 Immobilisations corporelles nettes	106 102	116 629	114 678
14 Immobilisations financières	14 021	27 206	26 318
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>124 385</b>	<b>149 485</b>	<b>146 593</b>
Stocks et en-cours	1 611	1 760	13 807
15 Clients et comptes rattachés	26 366	31 491	26 933
16 Autres créances	16 670	85 348	24 929
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	17 411	8 061	8 503
<b>Total actif circulant</b>	<b>62 058</b>	<b>126 660</b>	<b>74 172</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>186 443</b>	<b>276 145</b>	<b>220 765</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital social	22 705	22 705	18 028
Réserves	26 098	31 814	35 337
Résultat de l'exercice, part du groupe	2 515	2 923	2 023
<b>17 Capitaux propres du groupe</b>	<b>51 318</b>	<b>57 442</b>	<b>55 388</b>
Intérêts minoritaires	857	1 233	732
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>	<b>52 175</b>	<b>58 675</b>	<b>56 120</b>
<b>18 Total provisions pour risques et charges</b>	<b>337</b>	<b>576</b>	<b>785</b>
19 Dettes financières	81 813	102 983	100 790
20 Dettes fournisseurs	17 746	21 776	25 465
21 Autres dettes	34 372	92 135	37 605
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>186 443</b>	<b>276 145</b>	<b>220 765</b>

Les notes jointes (Annexe) font partie intégrante des états financiers consolidés.

**TABLEAUX DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION au 31 décembre**

(En milliers d'euros)	2002	2001	2000
Ventes de marchandises	35 065	15 157	27 962
Achat des marchandises	(31 833)	(13 006)	(25 551)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>3 232</b>	<b>2 151</b>	<b>2 411</b>
+ Production de l'exercice	112 612	117 737	94 012
- Consommation en provenance des tiers	(61 326)	(65 739)	(48 637)
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>54 518</b>	<b>54 149</b>	<b>47 786</b>
- Impôts taxes et versements assimilés	(833)	(991)	(838)
- Charges de personnel	(11 984)	(12 020)	(9 953)
- Plus values de cession	6 069	4 083	142
<b>EBITDA</b>	<b>47 770</b>	<b>45 221</b>	<b>37 137</b>
Dotation aux amortissements & provisions	(9 759)	(9 166)	(7 450)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>38 011</b>	<b>36 055</b>	<b>29 687</b>
- Quote part de résultat sur opérations en commun (distribution aux investisseurs)	(27 574)	(25 834)	(26 099)
+ Produits financiers	1 616	3 871	1 905
- Charges financières	(6 618)	(8 496)	(7 652)
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>5 435</b>	<b>5 596</b>	<b>(2 159)</b>
- Impôts sur les bénéfices	(1 783)	(2 039)	3 771
- Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(1 144)	(682)	(411)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE</b>	<b>2 508</b>	<b>2 875</b>	<b>1 201</b>

**DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DU GROUPE au 31 décembre**

(En milliers d'euros)	2002	2001	2000
<b>EBITDA (y compris plus-value de cessions)</b>	<b>47 770</b>	<b>45 221</b>	<b>37 137</b>
- Quote part de résultat sur opérations en commun (Distribution aux investisseurs)	(27 574)	(25 834)	(26 099)
+ Produits financiers	1 391	3 748	1 779
- Charges financières	(6 412)	(8 323)	(7 292)
- Impôts exigibles sur les bénéfices	(1 472)	(1 868)	(203)
- Plus values de cession	(6 069)	(4 083)	(142)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE</b>	<b>7 634</b>	<b>8 861</b>	<b>5 180</b>

**AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉ DU GROUPE au 31 décembre**

(En milliers d'euros)	2002	2001	2000
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE</b>	<b>2 508</b>	<b>2 875</b>	<b>1 201</b>
+ Amortissement des immobilisations	9 905	9 277	7 464
+ Variation des provisions	146	110	(3 754)
+ Amortissement des écarts d'acquisition	1 144	682	411
- Plus-values de cessions	(6 069)	(4 083)	(142)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE (après impôts et frais financiers)</b>	<b>7 634</b>	<b>8 861</b>	<b>5 180</b>
+ Prix de vente des immobilisations	19 311	33 770	15 499
<b>RESSOURCES D'AUTOFINANCEMENT NETTES CONSOLIDÉES</b>	<b>26 945</b>	<b>42 631</b>	<b>20 679</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ au 31 décembre

(En milliers d'euros)	2002	2001	2000	1999	1998
<b>I – Opérations d'exploitation</b>					
Capacité d'autofinancement d'exploitation	7 634	8 861	5 180	11 539	8 970
Variation du BFR d'exploitation	761	5 303	(18 524)	6 475	6 223
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 395</b>	<b>14 164</b>	<b>(13 344)</b>	<b>18 014</b>	<b>15 193</b>
<b>II – Opérations d'investissement</b>					
Acquisition d'immobilisations	(19 133)	(48 783)	(56 458)	(38 434)	(24 207)
Variation nette des immobilisations financières	10 194	128	(2 098)	(12 710)	(9 603)
Produits de cession des actifs	19 311	33 771	15 499	3 084	2 558
Variation du BFR investissement	9 855	(5 542)	4 094	(692)	7 221
Trésorerie à l'ouverture des sociétés intégrées	221				
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>20 448</b>	<b>(20 426)</b>	<b>(38 963)</b>	<b>(48 752)</b>	<b>(24 031)</b>
<b>III – Opérations de financement</b>					
Variation nette des dettes financières	(9 578)	2 856	22 730	32 407	6 686
Augmentation nette des capitaux propres	(684)	3 560	5 415	5 352	76
Distribution de dividendes	(2 205)	(2 030)	(1 522)	(1 416)	(1 416)
Variation du BFR financement			179	1 073	(88)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(12 467)</b>	<b>4 386</b>	<b>26 802</b>	<b>37 416</b>	<b>5 258</b>
<b>IV – Incidence des variations de taux de change – Divers</b>					
Variation de change – divers	(903)	297	2 249	2 302	(497)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE CHANGE</b>	<b>(903)</b>	<b>297</b>	<b>2 249</b>	<b>2 302</b>	<b>(497)</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (I) + (II) + (III) + (IV)</b>	<b>15 473</b>	<b>(1 579)</b>	<b>(23 256)</b>	<b>8 980</b>	<b>(4 077)</b>
Trésorerie en début d'exercice	(2 753)	(1 174)	22 082	13 102	17 179
<b>TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>12 720</b>	<b>(2 753)</b>	<b>(1 174)</b>	<b>22 082</b>	<b>13 102</b>

Dans cette présentation, la capacité d'autofinancement d'exploitation n'inclut pas les plus-values de cession courante d'actifs conformément aux normes comptables en vigueur. Les plus-values de cession sont enregistrées dans le poste "Produits de cession des actifs". Il est à noter cependant que pour notre activité de location et de vente, ces plus-values de cession sont récurrentes et font partie des opérations d'exploitation.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

(sauf mention contraire tous les chiffres sont en milliers d'euros)

### NOTE N° 1 – Principes comptables

#### 1.1. Généralités

Les comptes consolidés de la société TOUAX et ses filiales (« le Groupe ») sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France. Ces principes sont définis par l'arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement n° 99-02 du Comité de la réglementation comptable sur les « nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés ».

#### 1.2. Méthodes de consolidation et d'évaluation

##### • Périmètre de consolidation

Les sociétés contrôlées majoritairement par Touax SA sont consolidées par intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les sociétés dont le contrôle est exercé conjointement par Touax SA et un autre partenaire associé sont consolidées par intégration proportionnelle.

La liste des sociétés retenues dans la consolidation figure ci-après en note n° 2.2.

Les entités créées pour la titrisation d'actifs ne sont pas retenues dans la consolidation, le Groupe n'exerçant aucun contrôle sur celles-ci, au sens du règlement CRC n° 99-02. Une information complète sur ces opérations est fournie en annexe (note 22.5 à 22.8).

##### • Date de clôture des comptes

La clôture des exercices intervient le 31 décembre pour toutes les sociétés.

##### • Dettes et créances en monnaies étrangères

Elles sont évaluées au cours du 31 décembre de l'exercice selon les principes comptables généralement admis.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans l'entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net conformément au règlement CRC n° 99-02.

##### • Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros aux taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice.

Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans une réserve de conversion incluse dans les capitaux propres consolidés.

##### • Écarts d'acquisitions

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation suite à son acquisition, l'écart constaté (après affectation éventuelle) entre le prix de revient des titres détenus et la quote-part de capitaux propres correspondante, est porté en écart d'acquisition.

Ces écarts sont amortis linéairement sur des périodes estimées à la date d'acquisition, dépendant de la nature de l'activité et de l'importance stratégique de chacune des sociétés concernées, et au maximum sur 20 ans.

La valeur des écarts d'acquisition fait l'objet d'un examen lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être survenue. De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique, les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition. La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisés, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelle retenues par la direction du Groupe. L'amortissement exceptionnel résultant éventuellement de ce test de valeur est enregistré au compte de résultat.

##### • Autres immobilisations incorporelles

Les amortissements des logiciels informatiques qui figurent dans les immobilisations incorporelles sont calculés linéairement sur une durée de 3 ans.

##### • Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées au coût d'acquisition. Lorsque interviennent des cessions intra-groupe et des réévaluations à l'occasion des fusions et apports partiels d'actifs, les plus-values intra-groupe qui en résultent sont éliminées dans les comptes consolidés. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée prévue d'utilisation.

Les durées d'utilisation prévues des matériels acquis neufs s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

– Transport fluvial (barges et pousseurs) .....	30 à 35 ans
– Constructions modulaires .....	20 ans
– Conteneurs maritimes (de type « sec ») valeur résiduelle 15 % .....	15 ans
– Wagons .....	30 ans

Il est à noter que les constructions modulaires aux États-Unis sont amortis sur 20 ans sur la base d'une valeur résiduelle de 50% conformément aux usages américains.

Les matériels acquis d'occasion sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée restante.

#### • Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail relatives au matériel d'exploitation sont retraitées. Les biens acquis en crédit-bail sont inclus dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée de vie utile estimée.

La dette correspondante est incluse dans les dettes financières et les intérêts sont portés au compte de résultat sur la durée du contrat.

#### • Immobilisations financières

Les titres de participation et prêts aux sociétés non consolidées figurent au bilan pour leur coût historique.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres ré-estimés et des perspectives de rentabilité.

#### • Impôts sur les bénéfices

Des provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable pour rattacher à chaque exercice la charge fiscale qui lui incombe, compte tenu des décalages temporaires qui peuvent exister entre la date d'enregistrement de certains produits et charges et celle de leur incidence fiscale effective.

Les impôts différés actifs résultant de ces différences temporaires ou des pertes fiscales reportables ne sont constitués que dans la mesure où les sociétés ou groupes de sociétés concernés ont une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années suivantes.

#### • Changements comptables

À partir de l'exercice 2002, la présentation du compte de résultat intègre le changement de méthode suivant :

- les plus et moins-values de cession de matériel, qui correspondent pour le groupe à des opérations de gestion courante, précédemment inscrites dans le résultat exceptionnel, sont transférées au résultat d'exploitation où elles figurent pour leur montant net dans le poste « autres charges et produits d'exploitation ».
- les autres charges et produits auparavant qualifiés d'exceptionnels, mais imputables aux activités ordinaires, sont reclassés dans le résultat d'exploitation.

Ce changement de méthode de présentation, appliqué rétrospectivement aux résultats de l'exercice 2001 et de l'exercice 2000 a pour objectif d'améliorer la transparence des états financiers et de donner une information économique plus fiable compte tenu de l'évolution des activités du groupe ; il permet une meilleure comparaison avec les états financiers des entreprises du même secteur d'activité. Par ailleurs, le Groupe se rapproche des recommandations de la COB aux sociétés cotées qui demande « de retenir la définition fournie par la norme n° 8 de l'IASC, révisée en 1993, aux termes de laquelle le compte de résultat distingue le résultat imputable aux activités ordinaires et les éléments extraordinaires ».

Afin de permettre une comparaison fiable avec les exercices précédents, les comptes de résultat de ces exercices ont été retraités dans une colonne pro forma selon la nouvelle méthode.

## NOTE N° 2 – Périmètre de consolidation

Nombre de sociétés consolidées	2002	2001	2000
Sociétés françaises	3	3	2
Sociétés étrangères	26	20	17
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>19</b>

### 2.1. Évolution du périmètre en 2002

#### • Entrée

EUROBULK BVBA, société belge holding de transport fluvial a été intégrée en 2002 dans le périmètre de consolidation (intégration globale).

SIKO POLSKA Sp. z.o.o, société polonaise de location et vente de constructions modulaires, créée en 1998, a été intégrée en 2002 dans le périmètre de consolidation (intégration globale).

TOUAX RAIL Ltd, société irlandaise créée en 2002 pour le développement de notre activité wagons, a été intégrée en 2002 dans le périmètre de consolidation selon la méthode proportionnelle, le groupe ayant cédé 49% de sa participation à la société AMALFIN.

ALMAFIN RAIL INVESTMENT Ltd, société irlandaise créée en 2002 pour le développement de notre activité wagons, a été intégrée en 2002 dans le périmètre de consolidation (intégration proportionnelle).

CFCL TOUAX Llp, société américaine créée en 2001 pour le développement de notre activité wagons, a été intégrée en 2002 dans le périmètre de consolidation (intégration proportionnelle).

- **Sortie**

Aucune sortie de périmètre n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2002.

- **Autre variation**

TOUAX SAAF, société roumaine de location et de négoce de wagons intégrée dans le périmètre de consolidation selon la méthode globale en 2001, est consolidée selon la méthode proportionnelle, suite à la cession des titres à TOUAX RAIL Ltd en 2002.

- **Contribution des sociétés entrantes ou sortantes du périmètre de consolidation :**

	2002		2001		2000	
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Chiffre d'affaires	Résultat net	Chiffre d'affaires	Résultat net
<b>ENTRANTE</b>	<b>2 542</b>	<b>225</b>	<b>347</b>	<b>209</b>		<b>2 423</b>
SIKO POLSKA	838	(297)				
EUROBULK BV BA	-	(2)				
TOUAX RAIL	1 686	535				
AMALFIN RAIL Investment		(12)				
CFCL	18	1				
TOUAX SAAF SA			347	10		
TMS SAS				132		
TCS SNC				68		
LEASCO 1						(1 365)
LEASCO 2						(1 119)
TOUAX ESPANA SA						61
<b>SORTANTE</b>				<b>(53)</b>		
NOGEMAT				(53)		

## 2.2. Liste des sociétés consolidées en 2002

Nom de la société	Adresse et Siren	% de contrôle	Méthode de consolidation
<b>TOUAX SA</b> Société d'investissement et holding de sociétés d'investissement et d'exploitation pour le transport et la location de matériels	<b>Tour Arago – 5, rue Bellini</b> 92806 Puteaux – La Défense Cedex (France) SIREN 305.729.352		IG
<b>ALMAFIN RAIL INVESTMENT Ltd</b> Société d'investissement, de location et de vente de wagons	<b>West Block</b> International Financial Services Center Dublin 1 (Irlande)	49 %	IP
<b>CFCL TOUAX Llp</b> Société d'investissement, de location et de vente de wagons	<b>1013 Centre Road</b> Wilmington, Delaware 19805 (USA)	51 %	IP
<b>CS DE JONGE BV</b> Société de transport fluvial	<b>Plaza 22</b> 4780 AA Moerdijk (Pays-Bas)	100 %	IG
<b>EUROBULK BVBA</b> Société holding de transport fluvial	<b>BC Leuven zone 2 – Interleuvenlaan</b> 62 Bus 10 B3001 Leuven (Belgique)	100 %	IG
<b>EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV</b> Société de transport fluvial et de gestion de matériels	<b>Plaza 22</b> 4780 AA Moerdijk (Pays-Bas)	100 %	IG
<b>EUROKOR BARGING BVBA</b> Société de transport fluvial	<b>Plaza 22</b> 4780 AA Moerdijk (Pays-Bas)	50 %	IG
<b>GOLD CONTAINER Corp.</b> Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs maritimes	<b>801 Douglas Avenue -Suite 207</b> Altamonte Springs, FL 32714 (USA)	100 %	IG
<b>GOLD GmbH</b> Société de location et de vente de constructions modulaires	<b>Lessingstrasse 52 – Postfach 1270</b> 21625 Neu Wulmstorf (Allemagne)	100 %	IG
<b>INTERFEEDER-DUCOTRA BV</b> Société de transport et de repositionnement de conteneurs par voie fluviale	<b>Plaza 22</b> 4780 AA Moerdijk (Pays-Bas)	69,24 %	IG
<b>MARSTEN /THG MODULAR LEASING Corp. WORKSPACE PLUS D/B/A</b> Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	<b>801 Douglas Avenue -Suite 207</b> Altamonte Springs, FL 32714 (USA)	100 %	IG
<b>SIKO CONTAINERHANDEL GmbH</b> Société de location et de vente de constructions modulaires	<b>Lessingstrasse 52 – Postfach 1270</b> 21625 Neu Wulmstorf (Allemagne)	100 %	IG
<b>SIKO POLSKA Sp.z.o.o</b> Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	<b>21 Limbowa St</b> 80-175 Gdansk (Pologne)	100 %	IG
<b>TOUAX BV</b> Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	<b>Plaza 22</b> 4780 AA Moerdijk (Pays-Bas)	100 %	IG
<b>TOUAX CAPITAL SA</b> Société de gestion de matériels	<b>18, rue Saint-Pierre</b> 1700 Fribourg (Suisse)	99,99 %	IG

IG : intégration globale  
IP : intégration proportionnelle



## 2.2. Liste des sociétés consolidées en 2002 (suite)

Nom de la société	Adresse et Siren	% de contrôle	Méthode de consolidation
<b>TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corp.</b> Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 98	<b>1013 Centre Road</b> Wilmington, Delaware 19805 (USA)	100 %	IG
<b>TOUAX CONTENEURS SERVICES SNC</b> Société de service pour l'activité conteneurs maritimes	<b>Tour Arago – 5, rue Bellini</b> 92806 Puteaux – La Défense cedex (France)	98 %	IG
<b>TOUAX Corp.</b> Société d'investissement et holding de sociétés de location et de transport de matériels	<b>801 Douglas Avenue -Suite 207</b> Altamonte Springs, FL 32714 (USA)	100 %	IG
<b>TOUAX EQUIPMENT LEASING Corp.</b> Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 2000	<b>1013 Centre Road</b> Wilmington, Delaware 19805 (USA)	100 %	IG
<b>TOUAX ESPANA SA</b> Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	<b>P.I Cobo Calleja</b> Ctra.Villaviciosa a Pinto,Km 17800 28947 Fuenlabrada (Espagne)	100 %	IG
<b>TOUAX FINANCE Inc.</b> Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 95	<b>32 Lockerman Square, Suite L 100</b> Dover, Delaware 19901 (USA)	100 %	IG
<b>TOUAX INSTALLATIETECHNIK BV</b> Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	<b>Plaza 22</b> 4780 AA Moerdijk (Pays-Bas)	100 %	IG
<b>TOUAX LEASING Corp.</b> Société de transport fluvial	<b>801 Douglas Avenue -Suite 207</b> Altamonte Springs, FL 32714 (USA)	100 %	IG
<b>TOUAX LPG SA et IOV LTD</b> Société de transport fluvial	<b>Benjamin Constant 593</b> Asuncion (Paraguay)	100 %	IG
<b>TOUAX MODULES SERVICES SAS</b> Société de service pour l'activité constructions modulaires	<b>Tour Arago – 5, rue Bellini</b> 92806 Puteaux – La Défense Cedex (France)	98 %	IG
<b>TOUAX NV</b> Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	<b>BC Leuven zone 2 – Interleuvenlaan</b> 62 Bus 10 B3001 Leuven (Belgique)	100 %	IG
<b>TOUAX RAIL Ltd</b> Société d'investissement, de location et de vente de wagons	<b>West Block</b> International Financial Services Center Dublin 1 (Irlande)	51 %	IG
<b>TOUAX ROM SA</b> Société de transport fluvial	<b>Cladire administrativa Mol 1S, étage 3</b> Constanta Sud-Agigea (Roumanie)	97,98 %	IG
<b>TOUAX SAAF SA</b> Société de location et de négoce de wagons	<b>Cladire administrativa Mol 1S, étage 3</b> Constanta Sud-Agigea (Roumanie)	52,5 %	IG

IG = intégration globale

IP = intégration proportionnelle

comptes consolidés

47

Rapport annuel 2002

## NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE N° 3 – Chiffre d'affaires

#### 3.1. Répartition par nature

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
Chiffre d'affaires locatif	110 121	110 640	(519)	–	91 633
Ventes de matériels	35 066	15 157	19 909	131	27 961
Commissions	544	1 024	(480)	(47)	469
Revenus nets de pools extérieurs	1 947	6 074	(4 127)	(68)	1 911
<b>TOTAL</b>	<b>147 678</b>	<b>132 895</b>	<b>14 783</b>	<b>11</b>	<b>121 974</b>

Les revenus nets de pools extérieurs sont constitués par les revenus locatifs des matériels (barges, conteneurs maritimes et wagons) qui appartiennent au Groupe et dont la gestion est assurée contractuellement par des sociétés d'exploitation hors groupe telles que Robert Miller & Co. et Olympic Marine pour les barges sur le Mississippi, Transamerica pour les conteneurs maritimes, et Genesee & Wyoming Leasing Corp. pour les wagons aux États-Unis. La variation de 4.127 K€ correspond pour 3.700 K€ à un excédent d'exploitation des conteneurs maritimes vendus au Trust 2001 qui avait été différé au 31.12.2000 (Cf. Note 22.8).

#### 3.2. Répartition par activité

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
3.2.1. Conteneurs maritimes	66 278	48 945	17 333	35	59 441
3.2.2. Constructions modulaires	44 838	45 605	(767)	(2)	36 031
3.2.3. Barges Fluviales	33 180	33 898	(718)	(2)	24 330
3.2.4. Wagons	3 242	4 296	(1 054)	(25)	2 024
Divers	140	151	(11)	(7)	148
<b>TOTAL</b>	<b>147 678</b>	<b>132 895</b>	<b>14 783</b>	<b>11</b>	<b>121 974</b>

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)
<b>3.2.1. Chiffre d'affaires conteneurs maritimes</b>	<b>66 278</b>	<b>48 945</b>	<b>17 333</b>	<b>35</b>
Chiffre d'affaires locatif	39 964	39 220	744	2
Ventes de matériels	26 200	5 830	20 370	349
Commissions	92	190	(98)	(52)
Revenus nets de pools extérieurs	22	3 705	(3 683)	(99)

La hausse du chiffre d'affaires locatif de 2 % résulte principalement des prestations annexes.

Les commissions correspondent à la réalisation d'opérations de titrisation d'actifs.

L'augmentation des ventes de matériel s'explique principalement par la conclusion de nouveaux programmes de gestion de matériels neufs auprès d'investisseurs privés.

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)
<b>3.2.2. Chiffre d'affaires constructions modulaires</b>	<b>44 838</b>	<b>45 605</b>	<b>(767)</b>	<b>(2)</b>
Chiffre d'affaires locatif	36 537	36 768	(231)	(1)
Vente de matériels	8 301	8 837	(536)	(6)

La baisse du chiffre d'affaires locatif traduit des évolutions contrastées selon les pays :

- En Pologne : + 166 %
- En Espagne : + 43 %
- Aux Pays-Bas : - 18 %
- Aux États-Unis : - 11 %
- En Belgique : + 93 %
- En France : + 1 %
- En Allemagne : - 12 %

Les ventes de matériels diminuent globalement de 6 %.

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)
<b>3.2.3. Chiffre d'affaires barges fluviales</b>	<b>33 180</b>	<b>33 898</b>	<b>(718)</b>	<b>(2)</b>
Chiffre d'affaires transport et location	31 441	31 847	(406)	(1)
Revenus nets de pools extérieurs	1 739	2 051	(312)	(15)

Le chiffre d'affaires transport et location enregistre les opérations de transport, d'affrètement, de stockage et de location des barges et pousseurs propriété du Groupe ou d'investisseurs privés et gérés par le Groupe.

En 2002, la variation du chiffre d'affaires transport et location s'explique par la hausse de l'activité locative (+ 6 %), la baisse des activités de transport, stockage et affrètement (- 3 %) liée au recentrage vers la location ainsi que la cession d'un convoi au Paraguay.

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)
<b>3.2.4. Chiffre d'affaires wagons</b>	<b>3 242</b>	<b>4 296</b>	<b>(1 054)</b>	<b>(25)</b>
Chiffre d'affaires locatif	2 039	2 654	(615)	(23)
Vente de matériels	565	490	75	15
Commissions	452	834	(382)	(46)
Revenus nets de pools extérieurs	186	318	(132)	(42)

L'activité wagon a été filialisée en mai 2002 au sein d'une entité Touax Rail dont 49 % ont été cédés à un investisseur.

Cette cession entraîne le passage de l'intégration globale (en 2001) à l'intégration proportionnelle à hauteur de 51 % (en 2002).

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires de l'activité wagons augmente de 22 %.

### 3.3. Répartition géographique toutes activités

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
Europe	74 488	73 866	622	1	53 228
États-Unis	6 912	8 639	(1 727)	(20)	7 311
Amérique du Sud		1 445	(1 445)		1 994
International (conteneurs maritimes)	66 278	48 945	17 333	35	59 441
<b>TOTAL</b>	<b>147 678</b>	<b>132 895</b>	<b>14 783</b>	<b>11</b>	<b>121 974</b>

## NOTE N° 4 – Achats et autres charges externes

Répartition par nature	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
4.1. Achats de marchandises	(33 193)	(14 518)	(18 675)	129	(27 045)
4.2. Autres services extérieurs	(62 273)	(60 297)	(1 976)	3	(43 443)
4.3. Impôts et taxes	(833)	(992)	159	(16)	(836)
<b>TOTAL</b>	<b>(96 299)</b>	<b>(75 807)</b>	<b>(20 492)</b>	<b>27</b>	<b>(71 324)</b>

### 4.1. Achats de marchandises

L'augmentation des achats de marchandises est parallèle à la progression des ventes de matériel (notamment de conteneurs maritimes).

### 4.2. Autres services extérieurs

La variation des autres services extérieurs correspond essentiellement à l'augmentation des dépenses opérationnelles :

- de l'activité conteneurs maritimes du fait de la hausse du parc géré,
- et de l'activité fluviale en Roumanie consécutive à la progression du chiffre d'affaires transport.

### 4.3. Impôts et taxes

Ce poste regroupe les diverses taxes d'exploitation correspondant en France à la taxe professionnelle, aux impôts fonciers, à la taxe d'apprentissage, à la participation à la formation continue et à la taxe sur le chiffre d'affaires.

## NOTE N° 5 – Charges de personnel

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
Europe	(10 803)	(10 592)	(211)	2	(8 654)
États-Unis	(1 181)	(1 073)	(108)	10	(900)
Amérique du Sud		(355)	355	(100)	(398)
<b>TOTAL</b>	<b>(11 984)</b>	<b>(12 020)</b>	<b>36</b>	<b>–</b>	<b>(9 952)</b>

## NOTE N° 6 – Autres charges et produits d'exploitation

	2002	2001	Variation 2002/2001	2000
Charges & produits de gestion courante	1 374	(2 362)	3 736	(1 176)
Plus values de cession d'actif	6 070	4 083	1 987	142
Conteneurs maritimes	(14)	1 150	(1 164)	86
Constructions modulaires	499	123	376	(6)
Barges fluviales	1 767	2 212	(445)	-
Wagons	3 862	566	3 296	36
Divers	(44)	32	(76)	26
<b>TOTAL</b>	<b>7 444</b>	<b>1 721</b>	<b>5 723</b>	<b>(1 034)</b>

Les charges et produits d'exploitation tiennent compte du reclassement des opérations antérieurement présentées en résultat exceptionnel :

- autres charges auparavant dites exceptionnelles et désormais incluses dans les charges de gestion courante qui correspondent pour l'essentiel au frais de démarrage du trust 2001 (conteneurs maritimes) et aux pertes antérieures à l'exercice des sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation,

Ce reclassement s'élève à (1 035)K€ en 2000 et à (1 974)K€ en 2001,

- plus values de cession de matériel qui présentent un caractère courant du seul fait de notre activité de location opérationnelle.

**NOTE N° 7 – Dotation nette aux provisions d'exploitation**

	(Dotation)	Reprise	Dotation / Reprise Nette
<b>Clients douteux</b>			
Conteneurs maritimes	(1 972)	3 277	1 305
Constructions modulaires	(320)	189	(131)
Barges fluviales	(399)	52	(347)
<b>Autres provisions</b>			
Constructions modulaires			
Barges fluviales	(50)	143	93
Divers		11	11
<b>TOTAL</b>	<b>(2 741)</b>	<b>3 672</b>	<b>931</b>

**NOTE N° 8 – Dotation aux amortissements & autres provisions****8.1. Répartition de la dotation par nature**

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
Dotation aux amortissements linéaires	(7 259)	(7 033)	(226)	3	(5 233)
Dotation aux amortissements sur crédit-bail	(2 646)	(2 244)	(402)	18	(2 231)
<b>Sous-total</b>	<b>(9 905)</b>	<b>(9 277)</b>	<b>(628)</b>	<b>7</b>	<b>(7 464)</b>
Autres variations de provisions	146	112	34	30	14
<b>TOTAL</b>	<b>(9 759)</b>	<b>(9 165)</b>	<b>(594)</b>	<b>6</b>	<b>(7 450)</b>

La progression des amortissements est liée à la variation des investissements de notre parc locatif de l'activité constructions modulaires et des dépréciations exceptionnelles de conteneurs maritimes suite à la faillite d'un de nos clients.

Les autres variations de provisions concernent le reclassement des dotations & reprises antérieurement présentées en résultat exceptionnel, notamment :

- provision pour contentieux sociaux,
- reprise de provision pour risque d'une société intégrée en 2002 dans le périmètre de consolidation,
- reprise de provision en 2001 d'un risque fiscal.

**8.2. Répartition de la dotation aux amortissements par activité**

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
<b>Conteneurs maritimes</b>	<b>(3 078)</b>	<b>(2 198)</b>	<b>(880)</b>	<b>40</b>	<b>(1 751)</b>
En propriété	(2 514)	(1 828)			(811)
En crédit-bail	(564)	(370)			(940)
<b>Constructions modulaires</b>	<b>(4 726)</b>	<b>(4 155)</b>	<b>(571)</b>	<b>14</b>	<b>(2 408)</b>
En propriété	(3 017)	(2 779)			(1 556)
En crédit-bail	(1 709)	(1 376)			(852)
<b>Barges fluviales</b>	<b>(1 758)</b>	<b>(2 249)</b>	<b>491</b>	<b>(22)</b>	<b>(2 680)</b>
En propriété	(1 531)	(2 011)			(2 467)
En crédit-bail	(227)	(238)			(213)
<b>Wagons</b>	<b>(169)</b>	<b>(492)</b>	<b>323</b>	<b>(66)</b>	<b>(450)</b>
En propriété	(22)	(232)			(224)
En crédit-bail	(147)	(260)			(226)
<b>Autres</b>	<b>(174)</b>	<b>(183)</b>	<b>9</b>	<b>(5)</b>	<b>(175)</b>
En propriété	(174)	(183)			(175)
<b>TOTAL</b>	<b>(9 905)</b>	<b>(9 277)</b>	<b>(628)</b>	<b>7</b>	<b>(7 464)</b>

## NOTE N° 9 – Revenus locatifs dus aux investisseurs

Le Groupe gère des parcs de matériel pour ses activités de transport fluvial et de location de barges fluviales, de constructions modulaires, de conteneurs maritimes et de wagons. Des pools sont constitués à cet effet regroupant plusieurs investisseurs dont le Groupe Touax.

Le Groupe constate en chiffre d'affaires les revenus bruts locatifs facturés à ses clients pour tous les matériels gérés en pools. Les dépenses opérationnelles concernant tous les matériels gérés sont constatées en charges d'exploitation (rubrique dépenses opérationnelles du tableau de résultat analytique).

Le chiffre d'affaires et les dépenses opérationnelles sont décomposés analytiquement par pool et les revenus locatifs nets qui en résultent sont répartis entre les investisseurs dans les pools en fonction de règles de distribution établies pour chaque programme de gestion.

La quote-part des revenus à reverser aux investisseurs hors sociétés du Groupe est constatée dans ce poste conformément aux usages de la profession des gérants de biens pour compte de tiers.

Les revenus locatifs dus aux investisseurs se répartissent par activité comme suit :

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
Conteneurs maritimes	(22 715)	(20 790)	(1 925)	9	(20 876)
Constructions modulaires	(3 365)	(3 816)	451	(12)	(4 039)
Barges fluviales	(615)	(628)	13	(2)	(1 184)
Wagons	(879)	(600)	(279)	46	–
<b>TOTAL</b>	<b>(27 574)</b>	<b>(25 834)</b>	<b>(1 740)</b>	<b>7</b>	<b>(26 099)</b>

**En conteneurs maritimes :** La filiale américaine Gold Container Corp. gère pour le compte d'investisseurs un parc total de conteneurs de 136 068 « TEU ».

La décomposition est la suivante :

- Trust 95 (10 283 conteneurs, soit 12 750 « TEU ») présentant une diminution de 1 731 conteneurs (soit 1 845 « TEU »).
- Trust 98 (15 184 conteneurs, soit 20 060 « TEU ») présentant une diminution de 1 410 conteneurs (soit 1 854 « TEU »).
- Trust 2001 (20 476 conteneurs, soit 28 469 « TEU ») présentant une diminution de 703 conteneurs (soit 965 « TEU »).
- Autres programmes de gestion (54 667 conteneurs, soit 74 789 « TEU ») présentant une augmentation de 13 094 conteneurs (soit 17 788 « TEU »).

**En constructions modulaires :** les revenus de 3,4 M€ se rapportent aux distributions au GIE Modul Finance I, collectés en France, en Allemagne et aux États-Unis.

**En barges fluviales :** les revenus versés aux investisseurs concernent les Pays-Bas, où la filiale Eurobulk gère une flotte pour compte de tiers.

**En wagons :** les revenus de 879 K€ se rapportent à la distribution versée à un investisseur pour la gestion de 101 wagons.

## NOTE N° 10 – Résultat financier

	2002	2001	Variation 2002/2001	Variation (en %)	2000
<b>Dividendes (sociétés hors groupe)</b>					<b>8</b>
<b>Résultat SCI Arago</b>	<b>13</b>	<b>1 071</b>	<b>(1 058)</b>	<b>(99)</b>	<b>–</b>
<b>Charges et produits financiers</b>					
Produits financiers nets	843	1 435	(577)	(40)	1 093
Frais financiers sur emprunts	(2 754)	(4 553)	1 784	(39)	(4 208)
Intérêts sur loyers de crédit-bail	(2 675)	(3 187)	512	(16)	(2 189)
<b>Frais financiers nets</b>	<b>(4 586)</b>	<b>(6 305)</b>	<b>1 719</b>	<b>(27)</b>	<b>(5 304)</b>
<b>Provisions</b>					
Reprises	224	122	102	(84)	126
Dotations	(206)	(558)	352	(63)	(361)
<b>Dotations / Reprises nettes</b>	<b>18</b>	<b>(436)</b>	<b>454</b>	<b>(104)</b>	<b>(235)</b>
<b>Écart de change</b>					
Positif	432	1 243	(811)	(65)	678
Négatif	(879)	(199)	(680)	(342)	(894)
<b>Différence nette de change</b>	<b>(447)</b>	<b>1 044</b>	<b>(1 491)</b>	<b>(143)</b>	<b>(216)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(5 002)</b>	<b>(4 626)</b>	<b>(376)</b>	<b>8</b>	<b>(5 747)</b>

Le résultat SCI Arago en 2001 correspond à la marge nette de cession d'un ensemble de bureaux.

### NOTE N° 11 – Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur le bénéfice consolidé sont composés des impôts exigibles dus par les sociétés du Groupe et des impositions différées provenant des décalages temporaires entre les résultats comptables consolidés et fiscaux.

Le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale aux États-Unis et en France. Le groupe fiscal américain est composé des sociétés Touax Corp., Touax Leasing Corp., Gold Container Corp., Workspace Plus, Touax Finance, Touax Container Lease Receivables Corp. (« Leasco 1 ») et Touax Equipment Leasing Corp. (« Leasco 2 »). Le groupe fiscal français est composé des sociétés Touax SA et Touax Modules Services SAS.

#### VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

	2002			2001			2000		
	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total
Europe	(1 472)	215	(1 257)	(295)	(645)	(940)	130	190	320
USA		(680)	(680)	(1 565)	450	(1 115)	(331)	3 814	3 483
Amérique du Sud		154	154	(8)	24	16	(2)	(30)	(32)
<b>TOTAL</b>	<b>(1 472)</b>	<b>(311)</b>	<b>(1 783)</b>	<b>(1 868)</b>	<b>(171)</b>	<b>(2 039)</b>	<b>(203)</b>	<b>3 974</b>	<b>3 771</b>

En 2000, l'impôt résulte principalement de la première application des nouvelles règles comptables relatives aux impôts différés (impôt différé actif inhérent aux pertes du groupe fiscal américain).

#### ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

	2002
<b>Résultat de l'ensemble avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>5 435</b>
Charge d'impôt théorique à 34,33 %	1 866
Impact des variations de taux	(126)
Effet des différences permanentes et des déficits des filiales	43
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>1 783</b>

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### NOTE N° 12 – Immobilisations incorporelles

	Au 31.12.2002			Au 31.12.2001	Au 31.12.2000
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
<b>Écarts d'acquisition</b>	<b>6 903</b>	<b>(3 032)</b>	<b>3 871</b>	<b>5 007</b>	<b>5 032</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>					
Fonds commercial	296	(64)	232	241	98
Autres (logiciels, frais d'établissement)	973	(814)	159	402	467
<b>Sous total</b>	<b>1 269</b>	<b>(878)</b>	<b>391</b>	<b>643</b>	<b>565</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 172</b>	<b>(3 910)</b>	<b>4 262</b>	<b>5 650</b>	<b>5 597</b>

#### 12.1. Variation des écarts d'acquisition

Variation des valeurs brutes	Au 01.01.2002	Augmentation	Diminution	Variation de conversion	Au 31.12.2002
<b>Barges fluviales</b>					
Eurobulk	667				667
CS de Jonge <sup>(1)</sup>		121			121
Interfeeder-Ducotra	4 287				4 287
Toux Rom	5				5
Toux Leasing Corp	298			(48)	250
Toux Lpg <sup>(2)</sup>	1 001		(934)	(67)	-
<b>Constructions modulaires</b>					
Siko Containerhandel	429				429
Workspace +	1 361			(217)	1 144
<b>TOTAL</b>	<b>8 048</b>	<b>121</b>	<b>(934)</b>	<b>(332)</b>	<b>6 903</b>

(1) l'augmentation de l'exercice correspond à un reclassement des immobilisations financières en immobilisations incorporelles.

(2) la diminution de l'exercice s'explique par la cession d'un convoi de barges fluviales.

#### 12.2. Variation des amortissements des écarts d'acquisition

Variation des amortissements	Au 01.01.2002	Augmentation	Diminution	Variation de conversion	Au 31.12.2002
<b>Barges fluviales</b>					
Eurobulk	365	41			406
CS de Jonge		25			25
Interfeeder-Ducotra	1 039	212			1 251
Toux Rom	1				1
Toux Leasing Corp	149	28		(27)	150
Toux Lpg	161		(150)	(11)	-
<b>Constructions modulaires</b>					
Siko Containerhandel	97	22			119
Workspace +	1 229	52		(201)	1 080
<b>TOTAL</b>	<b>3 041</b>	<b>380</b>	<b>(150)</b>	<b>(239)</b>	<b>3 032</b>



	Acquisition	Durée d'amortissement	Amortissement cumulé
<b>Barges Fluviales</b>			
Eurobulk	1990	20 ans	60.8%
CS de Jonge	1999 & 2001	20 ans	20.9%
Interfeeder-Ducotra	1996 & 1998	20 ans	29.2%
Touax Rom	1999	20 ans	20.0%
Touax Leasing Corp	1996	10 ans	60.0%
<b>Constructions modulaires</b>			
Siko	1997	20 ans	27.8%
Workspace +	1989	15 ans	94.5%

## NOTE N°13 – Immobilisations corporelles

### 13.1. Répartition par nature

	Au 31.12.2002			Au 31.12.2001	Au 31.12.2000
	Valeur brute	Amortissement	Plus-values intra-groupe à éliminer	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	793		(188)	605	1 034
Terrains en crédit-bail	1 979			1 979	1 979
Constructions	2 008	(486)	(1)	1 521	1 657
Matériels	80 716	(23 998)	(2 045)	54 673	57 614
Matériels en crédit-bail	52 673	(6 582)		46 091	49 803
Autres immobilisations corporelles	3 931	(2 965)		966	1 471
Avances & acomptes	267			267	1 120
<b>TOTAL</b>	<b>142 367</b>	<b>(34 031)</b>	<b>(2 234)</b>	<b>106 102</b>	<b>114 678</b>

### 13.2 Répartition par activité des immobilisations brutes

	Au 31.12.2002	Au 31.12.2001	Au 31.12.2000
Conteneurs Maritimes	23 223	26 692	28 747
Constructions Modulaires	68 828	68 089	51 601
Barges fluviales	32 829	39 906	43 557
Wagons	15 505	10 530	17 016
Divers	1 982	2 026	1 993
<b>TOTAL</b>	<b>142 367</b>	<b>147 243</b>	<b>142 914</b>

### 13.3. Répartition par activité des immobilisations nettes

	Au 31.12.2002	Au 31.12.2001	Au 31.12.2000
Conteneurs Maritimes	15 217	19 763	23 001
Constructions Modulaires	56 965	59 306	47 257
Barges fluviales	23 462	28 795	29 481
Wagons	9 235	7 208	13 572
Divers	1 223	1 557	1 367
<b>TOTAL</b>	<b>106 102</b>	<b>116 629</b>	<b>114 678</b>

### 13.4. Evolution par nature des immobilisations brutes

	AU 01.01.2002	Acquisitions	Cessions	Variation de conversion	Divers	Au 31.12.2002
Terrains	1 086		(222)	(71)		793
Terrains en crédit-bail	1 979					1 979
Constructions	1 984	89	(2)	(64)	1	2 008
Matériels	81 418	11 953	(14 713)	(4 274)	6 332	80 716
Matériels en crédit-bail	56 564	9 742	(11 353)	(2 280)		52 673
Autres immobilisations corporelles	4 016	243	(113)	(225)	10	3 931
Avances & acomptes	196	71				267
<b>TOTAL</b>	<b>147 243</b>	<b>22 098</b>	<b>(26 403)</b>	<b>(6 914)</b>	<b>6 343</b>	<b>142 367</b>

Les cessions de matériel (y compris ceux en crédit bail) s'analysent principalement par activité comme suit :

- constructions modulaires : cession de 785 matériels à un investisseur,
- barges fluviales : cession d'un convoi au Paraguay, de 3 barges et d'un pousseur en Europe
- wagons : filialisation de l'activité et intégration proportionnelle de cette activité

La variation diverse s'explique principalement par les variations de périmètre.

## NOTE N° 14 – Immobilisations financières

	Au 31.12.2002			Au 31.12.2001	Au 31.12.2000
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
14.1. Participations	792	(665)	127	226	541
14.2. Prêts et autres immobilisations financières	14 172	(278)	13 894	26 980	25 777
<b>TOTAL</b>	<b>14 964</b>	<b>(943)</b>	<b>14 021</b>	<b>27 206</b>	<b>26 318</b>

### 14.1. Participations

Cette rubrique contient notamment la participation du Groupe dans le Trust TCLRT95 portée par Touax Finance pour 634 K€ (KUSD 665, ce qui représente 9,87% du total des fonds propres du Trust TCLRT95. Depuis 2001, cette participation est dépréciée à hauteur de 100% soit 634 K€.

### 14.2. Prêts et autres immobilisations financières

	Valeur brute au 01.01.2002	Augmentation	Diminution	Variation de conversion	Valeur brute au 31.12.2002
Conteneurs maritimes	23 087	3 792	(14 551)	(2 448)	9 880
Constructions modulaires	3 297	226	(327)	(3)	3 193
Barges fluviales	168	3		(27)	144
Wagons		294			294
Divers	660	13	(12)		661
<b>TOTAL</b>	<b>27 212</b>	<b>4 328</b>	<b>(14 890)</b>	<b>(2 478)</b>	<b>14 172</b>

- En Barges fluviales, les immobilisations financières concernent pour 141 K€ (KUSD 148) un dépôt de garantie lié à un contrat de location opérationnelle pour 50 barges.
- En Constructions modulaires, les immobilisations financières sont constituées pour 3 133 K€ des comptes de dépôt et d'avances consentis au GIE Modul Finance I (Cf. note 22.5).
- En Conteneurs maritimes, les augmentations et diminutions sont consécutives aux variations des dépôts de garantie créés pour les besoins de la constitution des trusts 1998, 2000 & 2001. La situation des prêts et autres immobilisations financières liés à ces trusts est développée dans les notes 22.6 – 22.7 et 22.8.
- En divers, les immobilisations financières sont constituées pour 337 K€ par une retenue en garantie des emprunts contractés auprès du GITT (Groupement des Industries du Transport et du Tourisme), et de dépôts divers.

## NOTE N° 15 – Ventilation des comptes clients & rattachés par activité

	2002			2001			2000		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Conteneurs maritimes	13 517	(3 327)	10 190	17 740	(5 358)	12 382	12 709	(3 618)	9 091
Constructions modulaires	11 067	(831)	10 236	14 184	(772)	13 412	12 512	(597)	11 915
Barges fluviales	6 161	(818)	5 343	5 613	(527)	5 086	5 988	(640)	5 348
Wagons	540		540	535	0	535	491	0	491
Divers	74	(17)	57	103	(27)	76	98	(10)	88
<b>TOTAL</b>	<b>31 359</b>	<b>(4 993)</b>	<b>26 366</b>	<b>38 175</b>	<b>(6 684)</b>	<b>31 491</b>	<b>31 798</b>	<b>(4 865)</b>	<b>26 933</b>

La diminution de la provision est directement liée à l'indemnisation par nos assureurs d'une créance dépréciée consécutive à la faillite d'un client de l'activité conteneurs maritimes.

## NOTE N° 16 – Autres créances

	2002	2001	2000
Autres créances d'exploitation	6 561	7 461	6 688
Créances diverses	5 122	70 845	2 135
Capital souscrit appelé non versé		700	
<b>Sous total créances d'exploitation</b>	<b>11 683</b>	<b>79 006</b>	<b>8 823</b>
Charges constatées d'avance	1 296	1 119	1 699
Charges à répartir	2 601	3 268	
Impôt différé Actif	1 090	1 955	14 407
Ecart de conversion actif			
<b>TOTAL</b>	<b>16 670</b>	<b>85 348</b>	<b>24 929</b>

La créance due au 31.12.2001 consécutive à la finalisation du Trust 2001 de 65 060 K€ a été soldée en février 2002 en même temps que la dette rattachée (cf. note 21). Cette opération explique la diminution des créances diverses.

Les charges à répartir comprennent principalement :

- 167 K€ de frais d'acquisition d'un fond de commerce de constructions modulaires étalés sur 5 ans
- 2 360 K€ de frais de constitution du Trust 2001. Ces frais sont étalés sur 10 ans (durée de vie du Trust).

Les actifs et passifs d'impôts différés (compensés par entités fiscales) se détaillent comme suit :

	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Cf. Note 16 Actif	Cf. Note 21 Passif
Groupe Touax Corp	12 947	11 865	1 082	
Paraguay	92	135		43
Pays Bas	780	780		
France	619	1 114	7	502
<b>TOTAL</b>	<b>14 438</b>	<b>13 894</b>	<b>1 089</b>	<b>545</b>

Les impôts différés constatés aux États-Unis ont été constitués au titre des pertes fiscales reportables pour 11 865 K€ à hauteur des impôts différés passif, et pour 1 082 K€ au titre de déductions fiscales futures.

## PASSIF

### NOTE N° 17 – Capitaux propres du groupe

Le 27 avril 2001, le Conseil d'administration de TOUAX SA a décidé d'émettre 473 021 actions nouvelles de 7,62 euros (soit 50 FRS) à titre gratuit, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. L'augmentation a été réalisée par prélèvement d'une somme de 3 605 579 euros sur la prime d'émission, et ce conformément à la décision de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 1999. L'insertion a été faite au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 25 juin 2001.

Le 3 décembre 2001, le Conseil d'administration de TOUAX SA a décidé de transformer le capital en euros, conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 15 juin 2001. Le capital social a été augmenté de 1 071 532 euros par prélèvement sur la prime d'émission. Ce prélèvement a permis d'attribuer à chaque action une valeur nominale de 8 euros.

Le capital social est constitué au 31 décembre 2002 de 2 838 127 actions ayant une valeur nominale de 8 euros.

### 17 – Variation des capitaux propres groupe

	Nombre de Titres	Capital	Primes & Réserves consolidées	Total Quote-part Groupe avant affectation du résultat
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2000</b>	<b>2 218 440</b>	<b>16 910</b>	<b>20 384</b>	<b>37 294</b>
Résultat net de l'exercice			5 828	5 828
Dividendes versés au cours de l'exercice			(1 522)	(1 522)
Augmentation de capital	146 666	1 118	4 297	5 415
Écart de conversion			666	666
Changement de méthode			5 684	5 684
<b>Situation au 31 décembre 2000</b>	<b>2 365 106</b>	<b>18 028</b>	<b>35 337</b>	<b>53 365</b>
Résultat net de l'exercice			2 023	2 023
Dividendes versés au cours de l'exercice			(2 030)	(2 030)
Augmentations de capital	473 021	4 677	(4 677)	-
Écart de conversion			1 452	1 452
Variation du périmètre			226	226
Divers			(517)	(517)
<b>Situation au 31 décembre 2001</b>	<b>2 838 127</b>	<b>22 705</b>	<b>31 814</b>	<b>54 519</b>
Résultat net de l'exercice			2 923	2 923
Dividendes versés au cours de l'exercice			(2 205)	(2 205)
Écart de conversion			(6 008)	(6 008)
Variation du périmètre			(415)	(415)
Divers			(11)	(11)
<b>Situation au 31 décembre 2002</b>	<b>2 838 127</b>	<b>22 705</b>	<b>26 098</b>	<b>48 803</b>

La variation de l'écart de conversion de l'exercice 2002 s'explique par les impacts de change :

- sur la situation nette d'ouverture pour un montant de (6 065) K€ dont (5 789) K€ proviennent de la baisse du dollar (groupe Touax Corp),
- sur les résultats de l'exercice (différence entre le taux moyen et le taux de clôture) pour un montant de 57 K€ dont 82 K€ proviennent de la baisse du dollar (groupe Touax Corp).

La variation du périmètre de consolidation s'explique par :

- l'entrée en intégration globale de EUROBULK BVBA à hauteur de 97,93 %
- l'entrée en intégration proportionnelle de TOUAX RAIL Ltd à hauteur de 51 %, AMALFIN RAIL INVESTMENT Ltd à hauteur de 49 % et CFCL TOUAX Llp à hauteur de 26,01 %,
- l'augmentation du taux de détention de SIKO Containerhandel GmbH (de 97,5 % à 100 %),
- et le passage de l'intégration globale à l'intégration proportionnelle de TOUAX SAAF SA (de 52,49 % à 26,77 %).

## NOTE N° 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### 18.1. Provisions pour risques et charges

	Au 01.01.2002	Dotation	Reprise	Au 31.12.2002
Provisions pour risques	355	42	(177)	220
Provisions pour charges	221	65	(169)	117
<b>TOTAL</b>	<b>576</b>	<b>107</b>	<b>(346)</b>	<b>337</b>

Les provisions pour risques sont constituées en couverture des risques suivants :

Risque sur l'acompte versé à un chantier roumain pour la construction de la barge TAF 808 : provision constituée en 1998 et 1999. Une reprise de provision de 39 K€ a été réalisée en 2000 suite à un remboursement partiel de cet acompte. La provision s'élève au 31 décembre 2002 à 156 K€.

Risque sur un contentieux social de 64 K€ constitué en 2002.

Les provisions pour charges au 31 décembre 2002 sont constituées de :

50 K€ correspondant à une provision pour révision des barges en gestion aux Pays-Bas.

67 K€ correspondant aux provisions constituées pour engagements de retraite.

## NOTE N° 19 – DETTES FINANCIERES

### 19.1. Analyse par catégorie de dette

	2002	2001	2000
Emprunts à moyen terme	11 180	16 024	21 252
Engagements en crédit-bail (en principal)	37 608	44 672	46 653
<b>Total des dettes financières à moyen terme</b>	<b>48 788</b>	<b>60 696</b>	<b>67 905</b>
Crédits renouvelables annuellement	27 896	31 947	22 888
Comptes bancaires courants et divers assimilés	5 129	10 340	9 997
<b>Total des crédits renouvelables et découverts assimilés</b>	<b>33 025</b>	<b>42 287</b>	<b>32 885</b>
<b>TOTAL des dettes financières</b>	<b>81 813</b>	<b>102 983</b>	<b>100 790</b>

### 19.2. Analyse par échéance des remboursements des emprunts à moyen terme et des engagements en crédit-bail (en principal)

	Au 31.12.2002		
	Emprunts bancaires A moyen terme	Engagements crédit-bail	Total
2003	2 135	5 955	8 090
2004	2 115	5 757	7 872
2005	1 234	6 389	7 623
2006	1 287	5 575	6 862
2007	1 025	4 153	5 178
Plus de 5 ans	3 384	9 779	13 163
<b>TOTAL</b>	<b>11 180</b>	<b>37 608</b>	<b>48 788</b>

Des clauses de défaut (covenants) ont été introduites pour trois emprunts bancaires à moyen terme. Ces clauses permettent aux établissements de crédit de demander éventuellement le remboursement anticipé du crédit si elles ne sont pas respectées. Le respect de ces clauses est équivalent au respect de ratios tels que les fonds propres divisés par le total bilan, l'endettement net consolidé divisé par la situation nette consolidée, etc.

Les risques d'un éventuel remboursement anticipé du fait de l'absence du respect de certaines clauses ne sont pas significatifs à ce jour (inférieurs à 1 % des dettes financières égales à 81 813 K€).

### 19.3. Analyse par devise de remboursement (dettes et crédits-baux à moyen terme)

Devise empruntée	31.12.2002		
	Emprunts bancaires à moyen terme	Engagements crédit-bail	Total
En US Dollars	296	7 593	7 889
En Euros	10 884	30 015	40 899
<b>TOTAL</b>	<b>11 180</b>	<b>37 608</b>	<b>48 788</b>

### 19.4. Evolution de l'endettement

#### 19.4.1 Endettement financier net consolidé

Situation au 31 décembre	2002	2001	2000
Dettes financières	81 813	102 983	100 790
Valeurs mobilières de placement	(115)	(1 623)	(1 041)
Disponibilités	(17 296)	(6 438)	(7 462)
<b>Endettement financier net consolidé au 31 décembre</b>	<b>64 402</b>	<b>94 922</b>	<b>92 287</b>

Durant l'exercice 2002, l'endettement moyen est de 82 234 K€ contre 106 787 K€ en 2001

La répartition des dettes financières en devises est la suivante :

– USD : 12 716 K€

– EUR : 69 097 K€

#### 19.4.2 Endettement net

Situation au 31 décembre	2002	2001	2000
Endettement financier net consolidé	64 402	94 922	92 287
Dettes d'exploitation	49 764	110 790	49 382
Stock et créances d'exploitation	(39 660)	(112 257)	(49 563)
<b>Endettement net</b>	<b>74 506</b>	<b>93 455</b>	<b>92 106</b>

### 19.5. Information sur les taux d'intérêt

	2002	2001	2000
Dettes à taux fixe	21 870	30 438	30 226
Dettes à taux variable	59 943	72 545	70 564
<b>Dettes financières</b>	<b>81 813</b>	<b>102 983</b>	<b>100 790</b>
Taux d'intérêt moyen annuel fixe	6,7	6,7	6,6
Taux d'intérêt moyen annuel variable	3,8	4,3	6,2
Taux d'intérêt moyen global annuel	4,6	5,0	6,3

## NOTE N° 20 – VENTILATION DES COMPTES FOURNISSEURS & RATTACHÉS PAR ACTIVITÉ

	2002	2001	2000
Conteneurs maritimes	7 558	8 857	14 496
Constructions modulaires	5 462	7 642	6 249
Barges fluviales	3 568	3 898	3 813
Wagons	385	607	246
Divers	773	772	661
<b>TOTAL</b>	<b>17 746</b>	<b>21 776</b>	<b>25 465</b>

## NOTE N° 21 – AUTRES DETTES

	2002	2001	2000
Dettes sur immobilisations	10 329	1 823	7 186
Dettes fiscales et sociales	3 808	4 866	3 479
Autres dettes d'exploitation	13 752	16 810	13 028
Autres dettes	4 130	65 515	224
<b>Sous-total dettes d'exploitation</b>	<b>32 019</b>	<b>89 014</b>	<b>23 917</b>
Produits constatés d'avance	1 808	2 210	1 903
Impôts différés passif	545	911	11 785
<b>TOTAL</b>	<b>34 372</b>	<b>92 135</b>	<b>37 605</b>

Au 31 décembre 2002, les dettes sur immobilisations s'expliquent essentiellement par l'investissement en wagons au cours du dernier trimestre. La dette due au 31.12.2001 consécutive à la finalisation du Trust 2001 de 65 493 K€ a été soldée en février 2002 en même temps que la créance rattachée (cf. note 16). Cette opération explique la diminution des dettes diverses.



## NOTE N° 22 – AUTRES INFORMATIONS

### 22.1. Compte de résultat par activité

	Conteneurs Maritimes	Constructions Modulaires	Barges Fluviales	Wagons	Divers	Frais Centraux	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	39 964	36 537	31 441	2 039	140		110 121
Ventes de matériel	26 200	8 301		565			35 066
Commissions	92			452			544
Revenus nets des pools extérieurs	22		1 739	186			1 947
<b>Total revenus d'exploitation</b>	<b>66 278</b>	<b>44 838</b>	<b>33 180</b>	<b>3 242</b>	<b>140</b>		<b>147 678</b>
Coût d'achat des ventes	(24 636)	(6 969)		(228)			(31 833)
Dépenses opérationnelles des activités	(9 463)	(19 647)	(28 830)	(836)	(43)		(58 819)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(3 192)	(5 979)	(2 448)	(681)			(12 300)
Frais centraux plus-value de cession	(14)	499	1 767	3 862	(44)	(3 026)	(3 026) 6 070
<b>Marge brute d'exploitation EBITDA</b>	<b>28 973</b>	<b>12 742</b>	<b>3 669</b>	<b>5 359</b>	<b>53</b>	<b>(3 026)</b>	<b>47 770</b>
Dotation aux amortissements	(3 093)	(4 595)	(1 743)	(169)	(57)	(102)	(9 759)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>25 880</b>	<b>8 147</b>	<b>1 926</b>	<b>5 190</b>	<b>(4)</b>	<b>(3 128)</b>	<b>38 011</b>
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(22 715)	(3 365)	(615)	(879)			(27 574)
<b>Résultat d'exploitation après distribution</b>	<b>3 165</b>	<b>4 782</b>	<b>1 311</b>	<b>4 311</b>	<b>(4)</b>	<b>(3 128)</b>	<b>10 437</b>

### 22.2. Engagements et risques

La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Obligations contractuelles cf note 22.2.2	Total	à – d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Obligations en matière de location financement	10 239	1 555	5 523	3 161
Contrat de location simple	14 398	2 609	9 066	2 723
<b>Total</b>	<b>24 637</b>	<b>4 164</b>	<b>14 589</b>	<b>5 884</b>

Autres engagements commerciaux	Total	à – d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Lettres de crédit	2 363		715	1 648
Garanties	9 140			9 140
Autres engagements commerciaux	2 282	2 282		
<b>Total</b>	<b>13 785</b>	<b>2 282</b>	<b>715</b>	<b>10 788</b>

#### 22.2.1. Commandes fermes de matériels

Au 31 décembre 2002, TOUAX SA et ses filiales ont engagé des commandes fermes de matériels et autres investissements pour un montant total de 2,28 millions d'euros. Les financements sont assurés par les lignes de crédit disponibles.

## 22.2.2. Contrats de location non capitalisés

Au 31 décembre 2002, les loyers futurs à verser au titre des contrats de location simple non révocables s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

Avec clauses de recours	Conteneurs maritimes	Barges Fluviales	Total au 31.12.2002	Valeur résiduelle
2003	199	1 356	1 555	
2004	99	1 356	1 455	43
2005		1 356	1 356	
2006		1 356	1 356	113
2007		1 356	1 356	
Au-delà		3 161	3 161	1 315
<b>Total</b>	<b>298</b>	<b>9 941</b>	<b>10 239</b>	<b>1 471</b>
<b>Montants pris en charge dans l'exercice</b>	<b>199</b>	<b>1 356</b>	<b>1 555</b>	

Sans recours contre le Groupe	Conteneurs maritimes	Constructions Modulaires	Total au 31.12.2002	Valeur résiduelle
2003	2 253	356	2 609	
2004	2 253	32	2 285	
2005	2 253	22	2 275	3
2006	2 253		2 253	
2007	2 253		2 253	
au-delà	2 723		2 723	160
<b>Total</b>	<b>13 988</b>	<b>410</b>	<b>14 398</b>	<b>163</b>
<b>Montants pris en charge dans l'exercice</b>	<b>2 154</b>	<b>358</b>	<b>2 512</b>	

Sans recours contre le Groupe : l'obligation faite au Groupe de verser les loyers aux établissements financiers est suspendue lorsque les clients sous-locataires ne respectent pas leurs propres obligations contractuelles de paiement.

## 22.2.3. Faits exceptionnels et litiges

Dans plusieurs pays où TOUAX SA et ses filiales exercent leurs activités, les déclarations fiscales des exercices non prescrits peuvent faire l'objet d'une inspection par les autorités compétentes. Le Conseil d'administration de TOUAX SA estime qu'il n'existe aucun litige ou arbitrage en cours susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière de TOUAX SA et de ses filiales, leurs activités ou leurs résultats.

## 22.2.4. Couverture des risques de change et de taux

En 2002, TOUAX SA et ses filiales n'ont pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers en couverture de ce type de risque.

- Concernant le risque de change, les emprunts contractés en devises correspondent généralement à des investissements qui génèrent des revenus dans la même devise et qui sont affectés au service de la dette correspondante.
- Concernant les risques de taux, il est de l'avis du comité de direction que la répartition actuelle des emprunts à taux fixe et à taux variable dans des monnaies qui suivent des cycles différents (US dollar et monnaies européennes) et relatifs à des financements de matériels eux-mêmes soumis à des cycles économiques fluctuants est satisfaisante et ne justifie pas de couverture. Cette position serait modifiée si des événements monétaires venaient à le justifier.

En janvier 2003, le Groupe a acheté un instrument financier de change pour couvrir le risque de perte de change d'un emprunt libellé en euros contracté par une filiale américaine.

### 22.2.5. Sûretés réelles données

En garantie des concours financiers accordés pour le financement des actifs du Groupe en propriété (hors crédit-bail), Touax SA et ses filiales ont donné les sûretés suivantes (en milliers d'euros) :

	Année d'origine	Echéance	Actif nanti	2002 Total du poste du bilan	%	2001
<b>Hypothèques fluviales</b>			<b>20 931</b>	<b>32 829</b>	<b>63,8</b>	<b>20 188</b>
	1992	2003	320			
	1996	2003	1 916			
	1997	2004	281			
	1997	2008	1 408			
	1998	2003	1 622			
	1999	2009	7 883			
	2001	2009	3 494			
	2002	2009	1 197			
	2002	2012	2 810			
<b>Hypothèques immobilières</b>			<b>876</b>	<b>4 780</b>	<b>18,3</b>	<b>1 006</b>
	1996	2004	876	4 780		
<b>Nantissement d'actifs Corporels constructions modulaires</b>			<b>6 649</b>	<b>68 828</b>	<b>9,7</b>	<b>7 359</b>
	1999	2006	1 409			
	1999	2007	440			
	2001	2007	4 800			
<b>Financiers Dépôts données en garanties</b>			<b>7 524</b>	<b>12 724</b>	<b>59,1</b>	<b>20 206</b>
Constructions modulaires	1997	2010	2 656			
Conteneurs maritimes						
	1996	2007	715			
	1998	2009	2 701			
	2001	2012	1 452			
<b>TOTAL</b>			<b>35 980</b>	<b>119 161</b>	<b>30,2</b>	<b>48 759</b>

### 22.2.6. Cautions

Les cautions sont détaillées dans la note 26.1. des comptes sociaux. Ces cautions sont données par la société mère en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales.

## 22.3. Informations complémentaires en matière de crédit-bail (capitalisé)

	Terrains	Matériels de location	Total
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>	<b>1 979</b>	<b>52 673</b>	<b>54 652</b>
Dotation aux amortissements de l'exercice		2 272	2 272
<b>AMORTISSEMENTS CUMULÉS</b>		<b>6 582</b>	<b>6 582</b>

	Redevances restant a payer			Valeur résiduelle
	Terrains	Matériels de location	Total	
2003	263	7 434	7 697	13
2004	263	6 876	7 139	2
2005	263	6 411	6 674	622
2006	263	5 538	5 801	380
2007	87	4 246	4 333	112
Plus de 5 ans	260	7 397	7 657	1 153
<b>TOTAL</b>	<b>1 399</b>	<b>37 902</b>	<b>39 301</b>	<b>2 282</b>
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE (amortissements &amp; frais financiers)</b>	<b>25</b>	<b>5 296</b>	<b>5 321</b>	

## 22.4. Évolution des effectifs par activité

	Au 31.12.2002	Au 31.12.2001	Au 31.12.2000
<b>Conteneurs maritimes</b>			
– International	22	23	21
<b>Constructions modulaires</b>			
– France	78	77	54
– Allemagne	28	28	24
– États-Unis	22	28	28
– Bénélux	11	22	18
– Espagne	10	6	3
– Pologne	9		
<b>Barges fluviales</b>			
– France	1	3	32
– Roumanie	67	74	44
– Pays-Bas	27	34	23
– Amérique du Sud		18	34
<b>Wagons</b>			
– France, Irlande et Roumanie	3	3	2
<b>Direction générale et services centraux</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>299</b>	<b>343</b>	<b>303</b>

La société ne publie pas de bilan social.

## 22.5. Compléments d'information sur le GIE Modul Finance I

Le Groupe TOUAX a réalisé, en décembre 1997 et au cours de l'exercice 1998, une opération de titrisation d'actifs (asset backed securitization) en cédant un total de 7 869 constructions modulaires d'une valeur de 42 M€ à un Groupement d'Intérêt Economique de droit français désigné Modul Finance I et détenu à 10 % par le Groupe et 90 % par des investisseurs.

L'investissement du GIE Modul Finance I a été financé de la façon suivante :

- émission de Titres Subordonnés Remboursables pour un total de 10,5 M€, souscrits à 90 % par un investisseur institutionnel et à 10 % par TOUAX SA,
- souscription d'une dette senior de 32,6 M€ remboursable sur 10 ans, rémunérée à Euribor 3 mois + 1,8 %.

Dans le cadre d'un contrat de gestion opérationnelle, le GIE a confié au Groupe la gestion, la location et plus généralement l'exploitation des modules. Il appartient donc au Groupe, en tant que commissionnaire, d'encaisser les revenus locatifs de ses clients, de payer les dépenses opérationnelles directement aux fournisseurs et d'organiser, 90 jours après la fin de chaque trimestre, le paiement du Revenu Locatif Net Distribuible au GIE Modul Finance I, le commettant.

En 1999, le GIE Modul Finance I a renégocié sa dette afin de bénéficier de conditions financières améliorées. Le contrat de gestion opérationnelle avec le Groupe a été renouvelé pour une durée de 13 ans et 6 mois. Les nouveaux engagements souscrits par le GIE Modul Finance I sont les suivants :

- émission de Titres Subordonnés Remboursables pour un total de 4,5 M€, souscrits en totalité par un investisseur institutionnel,
- souscription d'une dette senior de 28,2 M€, remboursable sur 10,75 ans avec une valeur résiduelle de 9,1 M€. La dette senior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1,475 %. La garantie de taux senior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt senior fixe le taux maximum de la dette senior à 5 %.
- souscription d'une dette junior de 8,9 M€, remboursable sur 11,75 ans avec une valeur résiduelle de 2,28 M€. La dette junior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 2,425 %. La garantie de taux junior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt junior fixe le taux maximum de la dette junior à 5 %.
- ouverture d'un compte de dépôt de 0,8 M€ alimenté par TOUAX SA.

Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le GIE, au sens du règlement CRC 99-02 ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

### Plan d'amortissement de la Dette Senior et de la Dette Junior (en milliers d'euros)

Dates	Amortissement Annuel du principal de la DETTE SENIOR	Amortissement Annuel du principal de la DETTE JUNIOR
2003	1 617	486
2004	1 722	522
2005	1 833	561
2006	1 952	602
2007	2 078	647
2008	2 213	695
2009	2 357	746
2010		802

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et jusqu'au terme du contrat le 31 décembre 2012, le Groupe procédera à la vente des modules au mieux sur le marché de l'occasion conformément au mandat de recommercialisation qui le lie avec le GIE Modul Finance I.

Le produit de la cession des matériels sera utilisé pour :

- régler la valeur résiduelle de la dette senior au 31.12.2009 : 9,14 M€
- régler la valeur résiduelle de la dette junior au 31.12.2010 : 2,28 M€
- verser aux porteurs des Titres Subordonnés Remboursables, la dernière année du contrat, un cash-flow complémentaire aux rémunérations perçues depuis le 31 mars 2001, dans la limite fixée d'un rendement actuariel annuel des TSR de 10 %. Le produit excédentaire de la cession des constructions modulaires sera alors réparti entre le Groupe et les arrangeurs de la renégociation de la dette à concurrence de 95 % pour le Groupe et 5 % pour les arrangeurs.

Le GIE Modul Finance I a la faculté de résilier par anticipation le contrat de gestion en cas de non-paiement partiel ou total d'une échéance du plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior, imputable à une insuffisance de Revenu Locatif Net Distribuable.

Le GIE Modul Finance I mis en défaut, les prêteurs pourraient prendre la décision de vendre les matériels ou de changer d'exploitant.

Pour éviter une éventuelle mise en défaut du GIE, le Groupe a le droit – mais non l'obligation, de lui avancer les sommes nécessaires à la couverture du plan d'amortissement de sa dette senior. Ces avances sont remboursables par versement au Groupe de l'excédent résultant de la différence entre le Revenu Locatif Net Distribuable et les échéances de la dette senior et de la dette junior des trimestres suivants, et ce prioritairement dès que le Revenu Locatif Net Distribuable est de nouveau supérieur au plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior.

L'exploitation des constructions modulaires du GIE Modul Finance I a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros):

<b>AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b> (en milliers d'euros)	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Chiffre d'affaires locatif net des matériels appartenant au GIE	8 489	9 631	10 218
<b>Au niveau du chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>8 489</b>	<b>9 631</b>	<b>10 218</b>
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au GIE	(3 396)	(3 852)	(4 087)
<b>Au niveau des achats et autres charges externes consolidés</b>	<b>(3 396)</b>	<b>(3 852)</b>	<b>(4 087)</b>
Revenus locatifs nets distribuables au GIE	(3 367)	(3 816)	(4 055)
<b>Au niveau des revenus locatifs dus aux investisseurs consolidé</b>	<b>(3 367)</b>	<b>(3 816)</b>	<b>(4 055)</b>
<b>AU NIVEAU DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION consolidé</b>	<b>1 726</b>	<b>1 963</b>	<b>2 076</b>
<b>AU NIVEAU DU RÉSULTAT avant impôts consolidé</b>	<b>1 726</b>	<b>1 963</b>	<b>2 076</b>

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le GIE que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

<b>AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ</b> (en milliers d'euros)	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Dépôt de garantie	2 656	2 728	2 665
Prêt au GIE	477	356	356
<b>Au niveau des immobilisations financières consolidées</b>	<b>3 133</b>	<b>3 084</b>	<b>3 021</b>
Différé de paiement	597		
<b>Au niveau des créances d'exploitation consolidées</b>	<b>597</b>		
<b>Au niveau de l'ACTIF consolidé</b>	<b>3 730</b>	<b>3 084</b>	<b>3 021</b>
Revenus locatifs nets dus au GIE (4 <sup>e</sup> trimestre)	820	990	1 004
<b>Au niveau des dettes d'exploitation consolidées</b>	<b>820</b>	<b>990</b>	<b>1 004</b>
<b>Au niveau du PASSIF consolidé</b>	<b>820</b>	<b>990</b>	<b>1 004</b>

## 22.6. Compléments d'information sur le Trust TCLRT 95

Toux Container Lease Receivables Trust 95 est la première titrisation d'actifs (asset backed securitization) réalisée par le Groupe pour développer l'activité de location opérationnelle de conteneurs maritimes. Le Trust est une personne morale de droit anglo-saxon créée spécialement pour être propriétaire de conteneurs. Le Trust achète des conteneurs au Groupe qui sont remis en gestion à Toux / Gold Container Corp, dans le cadre d'un contrat de gestion pour une durée de 12 ans. Le Trust a financé l'acquisition de ces conteneurs (37,2 millions de dollars représentant au 31 décembre 2002, 12 750 « TEU ») par l'émission de certificats (USD 6,7 millions de fonds propres dont USD 0,665 million apporté par le Groupe) et par la souscription d'une dette senior auprès d'un fonds de pension américain pour USD 32,4 millions rémunérée en taux fixe à 9,125 % et amortissable sur une durée maximale de 12 ans. En conséquence, les conteneurs appartiennent au Trust ainsi que l'endettement correspondant. L'exploitation par le Groupe de ces conteneurs dégage trimestriellement un "revenu net distribuable" versé au Trust qui l'affecte en priorité au service de sa dette. Dans le cas où le Trust ne respecterait pas le plan d'amortissement de la dette, celui-ci est en défaut et peut prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe n'a pas l'obligation de racheter le matériel et n'est pas tenu au remboursement de la dette.

Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au sens du règlement CRC 99-02 ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

### PLAN D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE DU TRUST

Date	Echéances	Amortissement minimum cumulé	Solde à rembourser (en milliers de dollars)
28.06.1996	Date de clôture		32 400
28.06.2001	5 <sup>e</sup> anniversaire	5 000	27 400
28.06.2004	8 <sup>e</sup> anniversaire	13 500	18 900
28.06.2006	10 <sup>e</sup> anniversaire	22 500	9 900
15.12.2007	Date de maturité	32 400	0

Les frais financiers doivent être obligatoirement réglés par le Trust chaque trimestre.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust	3 695	4 259	4 800
Commission de démarrage du Trust <sup>(1)</sup>	0	(13)	0
<b>Au niveau du Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>3 695</b>	<b>4 246</b>	<b>4 800</b>
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust <sup>(2)</sup>	(1 270)	(1 260)	(1 782)
Frais de constitution du Trust <sup>(3)</sup>	0	0	0
<b>Au niveau des Achats et autres charges externes consolidés</b>	<b>(1 270)</b>	<b>(1 260)</b>	<b>(1 782)</b>
Distributions au Trust <sup>(4)</sup>	(2 131)	(2 634)	(2 617)
<b>Au niveau des Revenus locatifs dus aux investisseurs consolidés</b>	<b>(2 131)</b>	<b>(2 634)</b>	<b>(2 617)</b>
<b>AU NIVEAU DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>294</b>	<b>352</b>	<b>401</b>
<b>Au niveau de charges financières consolidées</b>		<b>(285)</b>	<b>(349)</b>
<b>AU NIVEAU DU RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>0</b>	<b>(285)</b>	<b>(349)</b>
<b>AU NIVEAU DU RÉSULTAT avant impôts</b>	<b>294</b>	<b>67</b>	<b>52</b>

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

<b>AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Participation dans le Trust 9,87 % <sup>(5)</sup>	0	0	0
Dépôt de garantie <sup>(6)</sup>	715	852	806
Avance subordonnée sur distribution <sup>(7)</sup>	492	585	802
Avance sur dépassement de seuil de 23 % <sup>(8)</sup>	0	0	948
<b>Au niveau des Immobilisations financières consolidées</b>	<b>1 207</b>	<b>1 437</b>	<b>2 556</b>
<b>Au niveau de l'ACTIF consolidé</b>	<b>1 207</b>	<b>1 437</b>	<b>2 556</b>
Revenus locatifs dus au Trust <sup>(9)</sup>	532	1 433	1 315
Revenus de Total loss dus au Trust <sup>(10)</sup>	126	288	124
Revenus de ventes de conteneurs dus au Trust <sup>(10)</sup>	68	0	0
Autres dettes	504	599	567
<b>Au niveau des Dettes d'exploitation consolidées</b>	<b>1 230</b>	<b>2 320</b>	<b>2 006</b>
<b>Au niveau du PASSIF consolidé</b>	<b>1 230</b>	<b>2 320</b>	<b>2 006</b>

- (1) La commission correspond à un forfait couvrant les frais de marquage, d'inspection et de transport des conteneurs sur leur premier lieu de mise en location dont la contrepartie en charge se trouve dans les postes de dépenses opérationnelles des activités, les frais généraux et les frais centraux. La commission négative enregistrée en 2001 provient d'un reclassement comptable non significatif.
- (2) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage, de maintenance et de réparation, à la rémunération du réseau d'agents et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.
- (3) Les frais de constitution correspondent à la rémunération des cabinets d'avocats, des réseaux de courtiers et des intervenants en général qui assurent le montage de l'opération.
- (4) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Corp qui représente 294 KEUR en 2002.
- (5) La participation du Groupe dans le Trust 95 est de 9,87%. Cette participation a été provisionnée totalement au 31.12.2000 pour 725 KEUR (représentant 665 KUSD). Cette provision est destinée à couvrir le risque de non-remboursement du capital après remboursement complet de la dette en principal et en intérêts, et des avances.
- (6) Le Groupe a effectué un dépôt de 750 KUSD auprès d'une banque française sous forme de gage espèce, en contre garantie de la caution accordée par cette banque pour couvrir le risque d'absence de transfert des revenus perçus par le Groupe pour le compte du Trust et qui ne seraient pas reversés à chaque distribution trimestrielle aux investisseurs en cas de défaillance du Groupe.
- (7) Les revenus trimestriels sont versés au Trust 105 jours après la clôture de la période. Pour couvrir ce décalage, le Groupe a consenti une avance permanente de 516 KUSD. Cette avance a été provisionnée en principal dans les comptes de Gold Container Corp. Elle est remboursable à la fin de la vie du Trust en 2008 après la dernière distribution aux investisseurs. Cette avance est rémunérée au taux de 9,65%. Les intérêts sont reversés au Trust et remboursables au Groupe par le Trust à la fin de sa vie. Jusqu'au 30 juin 2001, les intérêts étaient constatés au bilan du Groupe. Les intérêts cumulés au 30 juin 2001 s'élevaient à 255 KUSD, ils ont été intégralement annulés par le biais des charges financières. Depuis cette date aucun intérêt supplémentaire n'est enregistré au bilan du Groupe.
- (8) Le Groupe s'est engagé à maintenir les coûts opérationnels à un niveau inférieur à 23% du chiffre d'affaires locatif. Si ce niveau est dépassé, le Groupe doit avancer la différence au Trust. Jusqu'au 30 juin 2001, les avances réalisées étaient constatées au bilan du Groupe. Ces avances s'élevaient au 30 juin 2001, à 992 KUSD, et ont été totalement passées en perte irrécouvrable. Depuis cette date aucune avance supplémentaire n'est enregistrée au bilan du Groupe.
- (9) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restants à verser au Trust au 31 décembre de chaque année. A compter du 1er trimestre 2002, le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir, expliquant la diminution des revenus nets dus fin 2002.
- (10) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès encaissement. Ces revenus étaient nuls sur 2000 et 2001.



## 22.7. Compléments d'information sur le Trust TCLRT 98

Le 16 décembre 1998, le Groupe a réalisé une deuxième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un trust enregistré au Delaware aux États-Unis et désigné « TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES TRUST TCLRT 98 ». Ce Trust, capitalisé entièrement par des investisseurs hors Groupe (Indenture Agreement), a contracté une dette senior (notes) et une dette subordonnée (certificates) pour financer l'achat de conteneurs maritimes pour une valeur totale de USD 40,4 millions. Le service des conteneurs maritimes (exploitation et gestion) est assuré par le Groupe dans le cadre d'un contrat de gestion (Sale and Servicing Agreement) pendant une durée minimum de 10 ans.

Au terme du contrat, le Trust et les investisseurs ont le choix, soit de vendre les conteneurs, soit d'en faire poursuivre l'exploitation deux ans de plus. Pendant ces deux années, le Groupe doit rechercher un acquéreur pour les conteneurs. Le Groupe a la possibilité de faire une offre, mais le Trust est seul décisionnaire pour accepter ou refuser les conditions.

Le bilan du Trust au 31 décembre 2002 est constitué à l'actif de 15 184 conteneurs (7 812 Dry Cargo 20' – 5 676 Dry Cargo 40' et 1 696 High Cube 40') représentant un investissement de 38,4 millions USD correspondant à 20 061 « TEU » en valeur.

Au passif, outre les 4,97 millions USD avancés par le Groupe, le Trust enregistre une dette senior (notes) de USD 34 millions avec un taux d'intérêt fixe à 5,94 % hors assurance et une dette subordonnée (certificates) pour un montant de USD 6,4 millions portant intérêt à 8,03 %. L'ensemble est remboursable sur 10 ans (extension possible de 2 ans) avec les revenus nets distribués par le Groupe au Trust selon les conditions fixées dans le « Master Lease Agreement » et le « Sales and Servicing Agreement ». En complément, le Trust a contracté une assurance (« Insurance and Reimbursement Agreement ») pour garantir le paiement des intérêts et du principal dus par le Trust à ses investisseurs (« the Note Holders ») dans la dette senior.

A l'actif du Groupe figurent un dépôt de garantie constitué par GOLD CONTAINER Corp. pour 1,2 MUSD, et une réserve de liquidité totalisant 3,8 MUSD constitués par TOUAX CONTAINER LEASING CORPORATION (Leasco 1), l'ensemble formant un total de 4,97 millions USD. Par ailleurs, Leasco 1 a acheté 1 040 conteneurs pour une valeur initiale de USD 2 834 745 qui sont loués pour le compte du Trust et lui ont été remis en garantie.

Dans le cas où le Trust ne respecterait pas le plan d'amortissement de la dette, celui-ci est en défaut et peut prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe n'a pas l'obligation de racheter le matériel et n'est pas tenu au remboursement de la dette. Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au sens du règlement CRC 99-02 ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

### PLAN D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SENIOR DU TRUST

Date	échéances	Amortissement minimum cumulé	Solde à rembourser (en milliers de dollars)
16.12.1998	Date de closing		34 000
16.12.2001	4 <sup>e</sup> anniversaire	3 627	30 373
16.12.2004	6 <sup>e</sup> anniversaire	7 533	22 840
16.12.2006	8 <sup>e</sup> anniversaire	13 020	9 820
15.01.2009	Date de maturité		8 500

Les frais financiers doivent être obligatoirement réglés par le Trust chaque trimestre.

### PLAN D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE SUBORDONNÉE DU TRUST

Date	échéances	Amortissement minimum cumulé	Solde à rembourser (en milliers de dollars)
16.12.1998	Date de closing		6 402
16.12.2001	4 <sup>e</sup> anniversaire	521	5 881
16.12.2004	6 <sup>e</sup> anniversaire	1 098	4 782
16.12.2006	8 <sup>e</sup> anniversaire	1 929	2 853
15.01.2009	Date de maturité		2 706

Les frais financiers doivent être obligatoirement réglés par le Trust chaque trimestre.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

<b>AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust	5 937	5 854	7 043
Commission de démarrage du Trust <sup>(1)</sup>	0	0	0
<b>Au niveau du Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5 937</b>	<b>5 854</b>	<b>7 043</b>
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust <sup>(2)</sup>	(2 072)	(3 066)	(2 559)
Frais de constitution du Trust <sup>(3)</sup>	0	0	0
<b>Au niveau des Achats et autres charges externes consolidés</b>	<b>(2 072)</b>	<b>(3 066)</b>	<b>(2 559)</b>
Distributions au Trust <sup>(4)</sup>	(3 440)	(2 265)	(3 856)
<b>Au niveau des revenus locatifs dus aux investisseurs consolidés</b>	<b>(3 440)</b>	<b>(2 265)</b>	<b>(3 856)</b>
<b>Au niveau du RÉSULTAT D'EXPLOITATION consolidé</b>	<b>425</b>	<b>523</b>	<b>628</b>
<b>Au niveau du RÉSULTAT avant impôts consolidé</b>	<b>425</b>	<b>523</b>	<b>628</b>

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

<b>AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Dépôt de garantie <sup>(5)</sup>	4 740	5 649	5 409
Avance subordonnée sur distribution <sup>(6)</sup>	467	556	0
Avance sur dépassement de seuil des coûts opérationnels <sup>(7)</sup>	68	81	77
<b>Au niveau des Immobilisations financières consolidées</b>	<b>5 275</b>	<b>6 286</b>	<b>5 486</b>
<b>Au niveau de l'ACTIF consolidé</b>	<b>5 275</b>	<b>6 286</b>	<b>5 486</b>
Revenus locatifs dus au Trust <sup>(8)</sup>	780	1 458	1 883
Revenus de Total loss dus au Trust	96	1 164	38
Revenus des ventes de conteneurs du Trust <sup>(9)</sup>	23	0	0
<b>Au niveau des Dettes d'exploitation consolidées</b>	<b>899</b>	<b>2 622</b>	<b>1 921</b>
<b>Au niveau du PASSIF consolidé</b>	<b>899</b>	<b>2 622</b>	<b>1 921</b>

(1) La commission de démarrage correspond à un forfait couvrant les frais de marquage, d'inspection et de transport des conteneurs sur leur premier lieu de mise en location. La contrepartie en charges de cette commission se trouve dans les postes dépenses opérationnelles des activités, frais généraux et frais centraux.

(2) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage, de maintenance et de réparation, à la rémunération du réseau d'agents et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(3) Les frais de constitution correspondent à la rémunération des cabinets d'avocats, des réseaux de courtiers et des intervenants en général qui assurent le montage de l'opération.

(4) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Corp. qui représente 425 KEUR en 2002.

(5) Le Groupe a constitué une lettre de crédit en faveur du Trust d'un montant de 1,2 MUSD garanti par un dépôt placé sur un compte bancaire. Les revenus de placement de ses fonds reviennent à Gold Container Corp. La mainlevée de la lettre de crédit en principal est prévue à la fin de la durée de vie du Trust, et les intérêts sont payables trimestriellement. Le groupe a également apporté une réserve de liquidité au Trust, pour un montant de 3 766 KUSD mis à disposition sur un compte bancaire du Trust. Cette réserve de liquidité permet au Trust de couvrir ses obligations de paiement dans le cas où le revenu net distribuable s'avérerait insuffisant. Cette garantie doit être reconstituée par le Trust lorsque la trésorerie disponible du Trust le permet après avoir respecté les échéances prévues du plan d'amortissement de la dette.

(6) Le groupe a accordé au Trust une avance exceptionnelle remboursable de 490 KUSD en juin 2001.

(7) Le Groupe s'est engagé à maintenir les coûts opérationnels à un niveau inférieur à un seuil de référence fixé. Si ce niveau est dépassé, le Groupe doit avancer la différence au Trust. Ces avances deviennent remboursables lorsque la trésorerie disponible du Trust le permet après avoir respecté les échéances prévues du plan d'amortissement de la dette. Ces avances s'élèvent au 31.12.2002 à 64 KUSD.

(8) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restants à verser au Trust au 31 décembre de chaque année. A compter du 1er trimestre 2002, le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir, expliquant la diminution des revenus nets dus fin 2002.

(9) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès encaissement. Ces revenus étaient nuls sur 2000 et 2001.

## 22.8. Compléments d'information sur le Trust TCLRT 2000/2001

Le 27 octobre 1999, le Groupe a réalisé une troisième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un Trust enregistré au Delaware aux États-Unis et nommé « TOUAX LEASE RECEIVABLES MASTER TRUST 2000-1 » ci après désigné Trust 2000. Pendant une période préalable appelée « Warehouse period » courant du 27 octobre 1999 au 31 décembre 2001, le Trust 2000 a été financé entièrement par une banque européenne qui a souscrit à l'émission d'obligations (« notes ») et de certificats (« certificates ») pour financer l'achat de conteneurs maritimes pour une valeur totale de USD 46,5 millions.

La clôture définitive du Trust 2000 a été réalisée en décembre 2001 grâce au refinancement des engagements de la banque qui avait souscrit les obligations et les certificats initiaux. Ce refinancement a nécessité la création d'un trust de substitution, le Trust 2001 (TLR Master Trust 2001) qui a racheté les actifs du Trust 2000. En février 2002, les créances et dettes des Trusts respectifs et du Groupe ont été soldées.

Le bilan du Trust 2001 au 31 décembre 2002 est constitué à l'actif de 20 476 conteneurs (8 653 Dry Cargo 20' – 5 675 Dry Cargo 40' et 6 148 High Cube 40') représentant un investissement de 47,7 millions USD correspondant à 28 468 « TEU » en valeur ainsi que 148 wagons d'une valeur originelle de 8,9 MUSD.

Au passif, outre 3,5 millions USD avancés par le Groupe, le Trust 2001 enregistre une dette senior (« notes ») de 37,9 millions USD et des fonds propres (« equity ») de 19,5 millions USD.

Le Trust 2001 et le Groupe sont liés par des contrats de location (« Railcar Master Lease » et « Container Master Lease ») pour une durée de 10 ans et 8 mois. Le Groupe distribue au Trust 2001 des loyers équivalents aux revenus nets distribuables selon les conditions fixées dans le « Master Lease Agreement ».

A l'actif du Groupe figurent un dépôt de garantie de 3 millions USD constitué par la filiale TOUAX EQUIPMENT LEASING CORPORATION (Leasco 2), une lettre de crédit de 520 KUSD garantie par un dépôt sur un compte bancaire au nom du Trust constitué par TOUAX SA. Par ailleurs, le Groupe, par le biais de Leasco 2 a acheté 1 733 conteneurs (4,2 MUSD) qui sont loués pour le compte du Trust et lui ont été remis en garantie (en vertu d'un contrat appelé « Leased Container Master Lease »).

Dans certaines conditions liées au montant des loyers versées, le Trust peut prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe n'a pas l'obligation de racheter le matériel et n'est pas tenu au remboursement de la dette. Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au sens du règlement CRC 99-02 ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

<b>AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust	7 693	8 730	9 241
Commission de démarrage du Trust <sup>(1)</sup>	0	128	460
<b>Au niveau du Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>7 693</b>	<b>8 858</b>	<b>9 701</b>
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust <sup>(2)</sup>	(1 601)	(2 198)	(1 475)
<b>Au niveau des Achats et autres charges externes consolidés</b>	<b>(1 601)</b>	<b>(2 198)</b>	<b>(1 475)</b>
Distributions au Trust <sup>(3)</sup>	(5 416)	(5 785)	(6 933)
<b>Au niveau des Revenus locatifs dus aux investisseurs consolidés</b>	<b>(5 416)</b>	<b>(5 785)</b>	<b>(6 933)</b>
<b>Au niveau du RÉSULTAT D'EXPLOITATION consolidé</b>	<b>676</b>	<b>875</b>	<b>1 293</b>
<b>Au niveau du RÉSULTAT avant impôts consolidé</b>	<b>676</b>	<b>875</b>	<b>1 293</b>

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

<b>AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Réserves de liquidité <sup>(4)</sup>	3 389	15 376	14 326
Titres de participation	0	0	0
Autres créances Trust 2001 <sup>(5)</sup>	0	66 410	5
<b>Au niveau des Immobilisations financières consolidées</b>	<b>3 389</b>	<b>81 786</b>	<b>14 331</b>
<b>Au niveau de l'ACTIF consolidé</b>	<b>3 389</b>	<b>81 786</b>	<b>14 331</b>
Revenus locatifs dus au Trust <sup>(6)</sup>	1 229	1 771	2 222
Revenus de Total Loss dus au trust	90	994	18
Revenus de ventes de conteneurs <sup>(7)</sup>	47	0	0
Autres dettes Trust 2000 <sup>(5)</sup>	0	65 493	0
<b>Au niveau des Dettes d'exploitation consolidées</b>	<b>1 366</b>	<b>68 258</b>	<b>2 240</b>
<b>Au niveau du PASSIF consolidé</b>	<b>1 366</b>	<b>68 258</b>	<b>2 240</b>

(1) La commission correspond à un forfait couvrant les frais de marquage, d'inspection et de transport des conteneurs sur leur premier lieu de mise en location dont la contre-partie en charge se trouve dans les postes de dépenses opérationnelles des activités, frais généraux et frais centraux.

(2) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage et de maintenance, à la rémunération du réseau d'agents et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(3) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représente 676 KEUR en 2002.

(4) Suite à la création du Trust 2001, les dépôts de garantie constitués pour le compte du Trust 2000 ont été libérés en 2002. Les dépôts de garantie constitués pour le Trust 2001 s'élèvent à 3 MUSD. Ce poste comprend également la lettre de crédit d'un montant de 520 KUSD que TOUAX SA a constitué en faveur du Trust 2001, garantie par un dépôt sur un compte bancaire, remboursable à la fin de la durée de vie du Trust.

(5) Suite à la conclusion du Trust 2001, les créances du Trust 2001 et les dettes vis-à-vis du Trust 2000 ont été entièrement soldées en février 2002.

(6) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restants à verser au Trust au 31 décembre de chaque année. A compter du 1er trimestre 2002, le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir, expliquant la diminution des revenus nets dus fin 2002.

(7) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès encaissement. Ces revenus étaient nuls sur 2000 et 2001.

## 22.9. Politique d'investissement

Le Groupe a pour activité la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés, les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons. Il est nécessaire d'investir dans ces matériels pour les mettre en location. Le Groupe possède par ailleurs une activité transversale, la gestion pour compte de tiers. Ainsi deux tiers des actifs gérés par le Groupe sont financés par des investisseurs et donnés en gestion au Groupe dans le cadre de programme de gestion. La politique de croissance du Groupe s'articule à travers la recherche d'investisseurs privés finançant des programmes de gestion du Groupe et à travers l'investissement en propre de matériels de location.

En 2003, la politique d'investissement du Groupe est de financer les actifs en propriété dans la mesure du ratio d'endettement sur fonds propres de 1 pour 1. Ainsi les actifs destinés à rester sur le bilan du Groupe sont financés pour moitié par les fonds propres et pour moitié par des dettes financières (à moyen-terme ou en crédit bail). Le Groupe par ailleurs finance des actifs destinés à être cédés à des investisseurs dans la mesure du ratio d'endettement sur fonds propres de 1 pour 2. Les actifs destinés à être cédés sont financés en totalité par dettes financières. En résumé, la politique d'investissement du Groupe est ainsi de limiter le ratio d'endettement sur fonds propres de 1 pour 2 pour financer les actifs sur son bilan dont une partie est destinée à être cédée.

## 22.10. Rémunération des mandataires sociaux

Rémunération des mandataires sociaux 570 K€

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Comptes consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société TOUAX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, aux regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable suivant relatif à la présentation du compte de résultat : les plus ou moins-values de cession de matériel, précédemment inscrites dans le résultat exceptionnel, ainsi que les autres charges et produits auparavant qualifiés d'exceptionnels, sont désormais présentés au sein du résultat d'exploitation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly, le 19 mai 2003

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Leguide, Naïm et Associés

Deloitte Touche Tohmatsu

Paul NAÏM

Bertrand de FLORIVAL



## COMPTE DE RÉSULTAT au 31 décembre

En milliers d'euros Note N°	2002	2001 Pro-Forma	2000 Pro-Forma	2001 Publié	2000 Publié
<b>3</b>	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>31 666</b>	<b>34 614</b>	<b>29 212</b>	<b>29 212</b>
4	Reprise de provisions et transfert de charges	1 200	438	505	438
5	Autres produits	21 228	25 792	10 960	231
	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>54 094</b>	<b>60 844</b>	<b>40 677</b>	<b>35 283</b>
6	Autres charges d'exploitation	(42 267)	(51 573)	(32 125)	(28 050)
7	Impôts et taxes	(535)	(630)	(442)	(630)
8	Charges de personnel	(2 491)	(2 513)	(3 428)	(2 513)
8	Dotation aux amortissements	(2 745)	(2 953)	(2 226)	(2 953)
10	Dotation aux provisions d'exploitation	(164)	(219)	(144)	(219)
	<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(48 202)</b>	<b>(57 888)</b>	<b>(38 365)</b>	<b>(34 365)</b>
	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 892</b>	<b>2 956</b>	<b>2 312</b>	<b>918</b>
<b>11</b>	<b>BÉNÉFICE ATTRIBUÉ AUX OPÉRATIONS EN COMMUN (2 400)</b>		<b>(2 807)</b>	<b>(2 328)</b>	<b>(2 807)</b>
<b>12</b>	<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>634</b>	<b>804</b>	<b>1 177</b>	<b>804</b>
	Résultat courant avant impôts	4 126	953	1 161	(1 085)
<b>13</b>	<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 038</b>
<b>14</b>	<b>IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(992)</b>	<b>(44)</b>	<b>(1)</b>	<b>(44)</b>
	<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3 134</b>	<b>909</b>	<b>1 160</b>	<b>909</b>

Les notes jointes (Annexe) font partie intégrante des états financiers de la société

**BILAN au 31 décembre**

En milliers d'euros		2002	2001	2000
Note N°				
<b>ACTIF</b>				
15	Immobilisations incorporelles brutes	394	353	252
	Moins : amortissements cumulés	(301)	(225)	(133)
	Immobilisations incorporelles nettes	93	128	120
16	Immobilisations corporelles brutes	34 005	35 170	40 192
	Moins : amortissements cumulés	(8 689)	(8 588)	(9 022)
	Immobilisations corporelles nettes	25 316	26 582	31 170
17	Immobilisations financières	50 515	46 829	48 628
	Moins : provisions cumulées	(3 847)	(3 818)	(3 940)
	Immobilisations financières nettes	46 668	43 011	44 688
	<b>Total actif immobilisé</b>	<b>72 077</b>	<b>69 721</b>	<b>75 978</b>
	Stocks et en-cours	740	880	232
18	Clients et comptes rattachés	9 216	12 284	12 798
19	Autres créances d'exploitation	8 106	8 049	6 916
	Disponibilités et valeurs mobilières de placement	7 295	2 136	1 212
	<b>Total actif circulant</b>	<b>25 357</b>	<b>23 349</b>	<b>21 158</b>
20	Comptes de régularisation	483	606	460
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>97 917</b>	<b>93 676</b>	<b>97 596</b>
<b>PASSIF</b>				
	Capital social	22 705	22 705	18 028
	Réserves	3 771	5 065	10 613
	Résultat de l'exercice	3 134	910	1 160
	Provisions réglementées	0	0	310
<b>21</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>29 610</b>	<b>28 680</b>	<b>30 111</b>
	Provisions pour risques	230	251	303
	Provisions pour charges	0	15	23
<b>22</b>	<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>230</b>	<b>266</b>	<b>326</b>
23	Dettes financières	43 032	50 814	50 106
24	Dettes d'exploitation	24 699	13 366	16 225
25	Comptes de régularisation	346	550	828
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>97 917</b>	<b>93 676</b>	<b>97 596</b>

Les notes jointes (Annexe) font partie intégrante des états financiers de la société

## TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION au 31 décembre

en milliers d'euros	2002	2001 Pro-Forma	2001	2000 Pro-Forma	2000
Ventes de marchandises	4 909	4 550	4 550	3 853	3 853
- Coût d'achat des marchandises vendues	3 917	3 674	3 674	3 120	3 120
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>992</b>	<b>876</b>	<b>876</b>	<b>733</b>	<b>733</b>
+ Production de l'exercice	26 757	30 065	30 065	25 360	25 360
- Consommation en provenance des tiers	13 377	14 865	14 865	13 085	13 085
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>14 372</b>	<b>16 076</b>	<b>16 076</b>	<b>13 008</b>	<b>13 008</b>
- Impôts, Taxes & versements assimilés	535	630	630	442	442
- Charges de personnel & assimilés	7 077	7 279	7 279	5 779	5 779
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 760</b>	<b>8 167</b>	<b>8 167</b>	<b>6 787</b>	<b>6 787</b>
- Loyers financiers et de crédit bail	4 193	4 202	4 202	2 672	2 672
+ Reprises sur charges calculées	224	8	8	3	3
+ Autres produits	21 228	25 792	231	10 960	279
- Dotations aux amortissements et aux provisions	2 745	2 952	2 952	2 226	2 226
- Autres charges	15 381	23 855	333	10 540	209
+/- Quote part de résultat sur opérations faites en commun	(2 400)	(2 808)	(2 808)	(2 328)	(2 328)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 493</b>	<b>150</b>	<b>(1 889)</b>	<b>(16)</b>	<b>(366)</b>
+ Produits financiers	3 265	4 333	4 333	3 945	3 945
- Charges financières	2 631	3 529	3 529	2 768	2 768
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>4 127</b>	<b>954</b>	<b>-1 085</b>	<b>1 161</b>	<b>811</b>
+ Produits exceptionnels			25 561		10 681
- Charges exceptionnelles			23 522		10 331
<b>+/- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 039</b>	<b>0</b>	<b>350</b>
- Impôts sur les bénéfices	993	44	44	1	1
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 134</b>	<b>910</b>	<b>910</b>	<b>1 160</b>	<b>1 160</b>

## DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT au 31 décembre

en milliers d'euros	2002	2001 Pro-Forma	2001	2000 Pro-Forma	2000
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 760</b>	<b>8 167</b>	<b>8 167</b>	<b>6 787</b>	<b>6 787</b>
- Loyers financiers et de crédit bail	(4 193)	(4 202)	(4 202)	(2 672)	(2 672)
+ Autres produits d'exploitation	100	237	231	363	279
- Autres charges d'exploitation	(2 845)	(3 186)	(3 141)	(2 900)	(2 536)
+ Produits financiers	3 158	4 140	4 140	3 826	3 826
- Charges financières	(2 297)	(3 244)	(3 244)	(2 427)	(2 427)
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion			6		84
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			(45)		(364)
- Impôts sur les bénéfices	(993)	(44)	(44)	(1)	(1)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(310)</b>	<b>1 868</b>	<b>1 868</b>	<b>2 976</b>	<b>2 976</b>



**TABLEAU DE FINANCEMENT au 31 décembre****Emplois & ressources**

<b>Emplois</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(1 520)	(1 623)	(1 522)
Remboursement d'apport	(685)		
Variation nette des Immobilisations incorporelles & corporelles			(10 121)
Variation nette des Immobilisations financières	(1 224)		(10 006)
Diminution des capitaux propres			
Charges à répartir		(46)	
Remboursement des dettes financières	(8 939)	(14 637)	(8 846)
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>(12 368)</b>	<b>(16 306)</b>	<b>(30 495)</b>
<b>Ressources</b>			
Capacité d'autofinancement de l'exercice	(310)	1 868	2 976
Variation nette des Immobilisations incorporelles & corporelles	2 479	2 674	
Variation nette des Immobilisations financières		1 853	
Charges à répartir	8		
Augmentation des capitaux propres		0	5 415
Augmentation des dettes financières	6 297	14 475	15 147
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>8 474</b>	<b>20 870</b>	<b>23 538</b>
<b>VARIATION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (Emploi net)</b>	<b>(3 894)</b>	<b>4 564</b>	<b>(6 957)</b>

## VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL au 31 décembre

	2002	2001	2000
<b>Variation « exploitation »</b>			
<b>Variation des actifs d'exploitation</b>			
Stocks et en-cours	(140)	647	67
Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	(3 741)	421	4 732
<b>Variation des dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs & autres dettes d'exploitation	(5 381)	(2 606)	(1 476)
<b>A. Variation nette « Exploitation »</b>	<b>(9 262)</b>	<b>(1 538)</b>	<b>3 323</b>
<b>Variation « Hors exploitation »</b>			
Variation des autres débiteurs	591	305	(443)
Variation des autres créditeurs	(5 748)	5 744	(4 449)
<b>B. Variation nette « hors exploitation »</b>	<b>(5 157)</b>	<b>6 049</b>	<b>(4 892)</b>
<b>(A+B) BESOIN DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>(14 419)</b>		<b>(1 569)</b>
<b>DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT DANS L'EXERCICE</b>		<b>4 511</b>	
<b>Variation nette « Trésorerie »</b>			
– Variation des disponibilités	5 385	924	126
– Variation des concours bancaires courants & des soldes créditeurs de banque	5 140	(871)	(5 513)
<b>C. Variation nette « Trésorerie »</b>	<b>10 525</b>	<b>53</b>	<b>(5 387)</b>
<b>(A+B+C) Variation du fonds de roulement net global (Emploi net)</b>	<b>(3 894)</b>	<b>4 564</b>	<b>(6 956)</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX TOUAX SA

(Sauf mention contraire, tous les chiffres sont en milliers d'euros)

### 1. Faits significatifs

TOUAX SA a transféré en début d'année 2002 son activité de location de wagons dans une nouvelle entité TOUAX RAIL Ltd et a cédé 49% de sa participation au groupe Belge de banque assurance Almanij. Aucun transfert de personnel n'a accompagné cette opération.

### 2. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2002 sont établis conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983 et de son décret d'application du 29 novembre 1983.

Les principes comptables suivis sont les suivants :

#### 2.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis linéairement sur 36 mois.

#### 2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations acquises par fusion ou apport partiel d'actif sont comptabilisées à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations.

Les matériels acquis neufs sont amortis comptablement sur les durées suivantes :

- Barges et pousseurs.....	30 à 35 ans
- Constructions modulaires.....	20 ans
- Conteneurs maritimes.....	15 ans
- Wagons.....	30 ans

Les différences éventuelles entre les amortissements fiscaux et les amortissements comptables sont comptabilisées en amortissements dérogatoires dans le poste « provisions réglementées ».

#### Changement de méthode comptable

A partir de l'exercice 2002, les cessions d'actifs immobilisés, qui correspondent pour TOUAX SA, entreprise de location, à des opérations de gestion courante, sont enregistrées dans le résultat d'exploitation. La société applique de ce fait les recommandations de la COB qui visent les sociétés cotées invitant celles-ci à « retenir la définition fournie par la norme n° 8 de l'IASC, révisée en 1993, aux termes de laquelle le compte de résultat distingue le résultat imputable aux activités ordinaires et les éléments extraordinaires »

#### 2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, établie en fonction des capitaux propres, des perspectives de développement et des plus-values latentes sur les actifs est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### 2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances douteuses est calculée sur la base d'une méthode statistique (possibilité offerte aux entreprises depuis le CAA Paris du 24 janvier 1991).

#### 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

Si le cours du dernier jour de l'exercice est inférieur au prix d'achat des titres, une provision est constituée pour couvrir la moins-value latente.

#### 2.6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent les amortissements dérogatoires qui correspondent à la différence entre les amortissements dégressifs fiscaux et les amortissements linéaires.

#### 2.7. Provisions pour risques et charges

Les risques provisionnés sous cette rubrique se rapportent principalement aux éléments suivants :

- risque social
- non recouvrement d'acomptes sur commande.

Le calcul des provisions pour risques et charges tient compte des dispositions du Règlement 00-06 du comité de la Réglementation Comptable relatif aux Passifs. L'application de ces dispositions ne conduit pas à un changement de méthode comptable pour la société TOUAX SA.

#### 2.8. Opérations en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation ».

#### 2.10. Engagements de retraite

La société ne comptabilise aucune provision pour engagements de retraite. La charge est constatée lors du départ à la retraite des salariés.

## NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### Note N° 3 – Chiffre d'affaires par activité

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ	2002	2001	2000
Conteneurs maritimes	1 865	1 995	2 426
Constructions modulaires	24 822	24 490	18 553
Barges fluviales	1 671	3 049	4 675
Wagons	1 357	2 797	1 635
Immobilier	116	124	119
Prestations intra groupe	1 835	2 160	1 804
<b>TOTAL</b>	<b>31 666</b>	<b>34 615</b>	<b>29 212</b>

#### Activité conteneurs maritimes

Le principal client, l'armée française, a reconduit son contrat début janvier 2002. Le chiffre d'affaires réalisé avec ce client se maintiendra pendant la durée du contrat, soit 3 ans.

#### Activité constructions modulaires

L'activité en France en 2002 subit les conditions concurrentielles expliquant la légère hausse du chiffre d'affaires de 1,3% comparé à 2001.

#### Activité barges fluviales

TOUAX a cédé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2001 la moitié de son parc de pousseurs afin de mieux recentrer sa stratégie. Cette cession explique la baisse de 46% entre 2001 et 2002.

#### Activité wagons

Le chiffre d'affaires de l'activité wagons n'est pas significatif, l'activité wagon ayant été recentré sur la filiale irlandaise TOUAX RAIL Limited.

#### Note N° 4 – Reprise de provisions et transfert de charges

REPRISE DE PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	2002	2001	2000
<b>REPRISE DE PROVISIONS</b>			
Grosses réparations	15	8	3
Impôt	5		
Autres provisions pour risque	28		
Mise aux normes pour renouvellement des permis d'exploitation			
Clients douteux	176	153	
<b>TOTAL REPRISE DE PROVISIONS</b>	<b>224</b>	<b>161</b>	<b>3</b>
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>			
Indemnités d'assurance	285	185	359
Charges à répartir		46	
Facturation Intra-groupe	474		
Divers transferts de charges	217	16	143
<b>TOTAL TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>976</b>	<b>247</b>	<b>502</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 200</b>	<b>408</b>	<b>505</b>

Les indemnités d'assurance font suite aux dégâts constatés au niveau de l'activité Barges fluviales. L'accroissement des autres postes de transfert de charges résulte pour 48% des facturations de TOUAX SA à ses filiales de frais avancés pour leur compte : assurance, frais de gestion. Les transferts de charges diverses se décomposent essentiellement en refacturation de frais à un client 90 K€ et en indemnités perçues sur des dossiers juridiques 127 K€.

#### Note N° 5 – Autres produits

REVENUS NETS DE POOLS EXTERIEURS PAR ACTIVITÉ	2002	2001 Pro-Forma	2000 Pro-Forma
Conteneurs maritimes	23	29	16
Wagons	51	174	188
<b>TOTAL REVENUS NETS DE POOLS EXTERIEURS</b>	<b>74</b>	<b>203</b>	<b>204</b>
<b>TOTAL PRODUITS DIVERS</b>	<b>21 154</b>	<b>25 589</b>	<b>10 755</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>21 228</b>	<b>25 792</b>	<b>10 960</b>

A partir de l'exercice 2002, le Groupe, conformément aux recommandations de la COB, reclasse par nature dans le résultat d'exploitation les opérations auparavant classées en exceptionnel. Certaines de ces opérations (et notamment les produits de cession courante) sont inclus dans les autres produits.

Afin d'évaluer les effets du changement comptable, il est rappelé comment les comptes se présentaient préalablement à ce changement de présentation :

REVENUS NETS DE POOLS EXTÉRIEURS PAR ACTIVITÉ	2002	2001 Publié	2000 Publié
Conteneurs maritimes	23	29	16
Wagons	51	174	188
<b>TOTAL REVENUS NETS DE POOLS EXTERIEURS</b>	<b>74</b>	<b>203</b>	<b>204</b>
<b>TOTAL PRODUITS DIVERS</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>74</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>100</b>	<b>231</b>	<b>278</b>

## Note N° 6 – Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2002	2001 Pro-Forma	2000 Pro-Forma
<b>ACHATS DE MARCHANDISES ET DE MATIÈRES CONSOMMABLES</b>			
Carburant et combustibles	180	435	879
Fournitures d'ateliers	1 180	1 077	578
Matériels	3 917	3 674	3 120
Divers	200	225	185
<b>TOTAL</b>	<b>5 477</b>	<b>5 411</b>	<b>4 762</b>
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>			
Sous-traitance générale	0	14	59
Locations et redevances de crédit-bail	8 164	8 041	6 300
Entretien et réparations	1 277	1 643	1 795
Primes d'assurance	701	639	622
<b>TOTAL</b>	<b>10 142</b>	<b>10 337</b>	<b>8 776</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>			
Personnel extérieur à l'entreprise	5 900	6 277	3 506
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 191	1 300	1 179
Publicité et publications	536	477	389
Transports de biens	2 813	2 898	2 143
Divers	840	1 015	831
<b>TOTAL</b>	<b>11 280</b>	<b>11 967</b>	<b>8 048</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
Créances irrécouvrables	384	260	146
Jetons de présence	69	69	60
Diverses charges de gestion	14 915	23 529	10 333
<b>TOTAL</b>	<b>15 368</b>	<b>23 855</b>	<b>10 539</b>
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>42 268</b>	<b>51 573</b>	<b>32 125</b>

### Achats de matériels

Le poste achats de marchandises augmente régulièrement en volume, mais reste stable par rapport au chiffre d'affaires .

### Locations et redevances de crédit-bail

La politique du groupe est de financer son matériel en crédit bail, pour accroître son parc et faire face à la demande du marché. (Cf. note 26.2).

### Personnel extérieur à l'entreprise

Depuis 2001, le poste est surtout composé de la facturation de mise à disposition de personnel par les filiales TOUX MODULES SERVICES SAS et TOUX CONTENEURS SERVICES SNC (4 586 K€ en 2002).

### Diverses charges de gestion

A partir de l'exercice 2002, le Groupe conformément aux recommandations de la COB reclasse par nature dans le résultat d'exploitation les opérations auparavant classées en exceptionnel. Certaines de ces opérations (et notamment les charges relatives aux cessions courantes) sont incluses dans les diverses charges de gestion.

Afin d'évaluer les effets du changement comptable, il est rappelé comment les comptes se présentaient préalablement à ce changement de présentation :

<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2002</b>	<b>2001 Publié</b>	<b>2000 Publié</b>
<b>ACHATS DE MARCHANDISES ET DE MATIÈRES CONSOMMABLES</b>			
Carburant et combustibles	180	435	879
Fournitures d'ateliers	1 180	1 077	578
Matériels	3 917	3 674	3 120
Divers	200	225	185
<b>TOTAL</b>	<b>5 477</b>	<b>5 411</b>	<b>4 762</b>
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>			
Sous-traitance générale	0	14	59
Locations et redevances de crédit-bail	8 164	8 041	6 300
Entretien et réparations	1 277	1 643	1 795
Primes d'assurance	701	639	622
<b>TOTAL</b>	<b>10 142</b>	<b>10 337</b>	<b>8 776</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>			
Personnel extérieur à l'entreprise	5 900	6 277	3 506
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 191	1 300	1 179
Publicité et publications	536	477	389
Transports de biens	2 813	2 898	2 143
Divers	840	1 015	831
<b>TOTAL</b>	<b>11 280</b>	<b>11 967</b>	<b>8 048</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
Créances irrécouvrables	384	260	146
Jetons de présence	69	69	60
Diverses charges de gestion	1	4	2
<b>TOTAL</b>	<b>454</b>	<b>333</b>	<b>208</b>
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>27 353</b>	<b>28 048</b>	<b>21 794</b>

#### **Note N° 7 – Impôts et taxes**

<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Sur rémunérations	37	34	49
Taxe professionnelle et impôts fonciers	413	417	188
Autres taxes	85	179	206
<b>TOTAL</b>	<b>535</b>	<b>630</b>	<b>443</b>

## Note N° 8 – Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL	2002	2001	2000
Salaires et rémunérations	1 737	1 705	2 415
Charges sociales	754	807	1 013
<b>TOTAL</b>	<b>2 491</b>	<b>2 512</b>	<b>3 428</b>

## Note N° 9 – Dotation aux amortissements

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS PAR ACTIVITÉS	2002	2001	2000
Conteneurs maritimes	0	1	2
Constructions modulaires	1 618	1 379	583
Barges Fluviales	947	1 256	1 347
Wagons	6	127	121
Immobilier	57	58	59
Autres immobilisations	107	124	114
Charges à répartir	10	7	
<b>TOTAL</b>	<b>2 745</b>	<b>2 952</b>	<b>2 226</b>

On constate une diminution des dotations aux amortissements qui provient de la cession du parc wagons (159 unités) à sa filiale TOUAX RAIL Ltd. La politique de recentrage de l'activité Barges fluviales sur la location produit ses pleins effets en 2002, entraînant une baisse de 25% de la dotation aux amortissements.

## Note N° 10 – Dotation aux provisions d'exploitation

SUR ACTIF CIRCULANT	2002	2001	2000
Autres provisions pour risque et charges	12		
Clients douteux	152	219	144
<b>TOTAL</b>	<b>164</b>	<b>219</b>	<b>144</b>

## Note N° 11 – Bénéfice attribué aux opérations en commun

QUOTE-PART DES RÉSULTATS SUR OPÉRATIONS EN COMMUN	2002	2001	2000
<b>TOTAL</b>	<b>(2 400)</b>	<b>(2 808)</b>	<b>(2 328)</b>

Le poste résulte du versement des loyers (revenus nets distribuables) au GIE MODUL FINANCE I, propriétaire des constructions modulaires, exploitées par Touax SA dans le cadre d'un mandat de gestion de 13,5 ans (démarrage 1999). Les loyers versés sont calculés sur la base de 40 % du chiffre d'affaires locatif réalisé par les modules du GIE.

En 2001, l'augmentation résultait du versement de loyers à un nouvel investisseur pour l'activité Wagons. Depuis le deuxième semestre 2001, TOUAX gère 101 wagons pour le compte de cet investisseur. En 2002, compte tenu de la restructuration de l'activité wagons, le contrat de gestion des wagons de cet investisseur ainsi que la quote-part versée ont été transférés à TOUAX RAIL Ltd.



## Note N° 12 – Résultat financier

	2002	2001	2000
<b>DIVIDENDES et autres produits de participation</b>	<b>1 059</b>	<b>1 142</b>	<b>1 847</b>
<b>Charges et produits financiers</b>			
– Produits financiers	1 799	2 247	1 911
– Produits cessions V.M.P	88	71	
– Charges financières	(2 553)	(3 314)	(2 255)
<b>FRAIS FINANCIERS NETS</b>	<b>(666)</b>	<b>(996)</b>	<b>(344)</b>
<b>Provisions</b>			
– Reprises	107	122	120
– Dotations	(45)	(146)	(342)
<b>VARIATION NETTE</b>	<b>62</b>	<b>(24)</b>	<b>(222)</b>
<b>Écarts de change</b>			
– Positif	211	751	68
– Négatif	(32)	(68)	(172)
<b>DIFFÉRENCE NETTE DE CHANGE</b>	<b>179</b>	<b>683</b>	<b>(104)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>634</b>	<b>805</b>	<b>1 177</b>

### Dividendes :

En 2002, la société TOUAX SA a reçu sa quote-part du résultat de ses filiales :

– TOUAX CONTENEURS SERVICES SNC .....	52 K€
– SCI ARAGO 97 .....	13 K€
– TOUAX ESPAÑA .....	60 K€
– TOUAX Corp. ....	934 K€

### Écart de change :

En 2002, la différence nette de change (gain de change) est principalement liée à l'impact de la variation du dollar sur les remboursements d'emprunt de notre filiale TOUAX CORP.

## Note N° 13 – Résultat exceptionnel

A partir de l'exercice 2002, les cessions courantes d'actifs immobilisés et les autres opérations ordinaires auparavant classées dans le résultat exceptionnel sont présentés par nature dans le résultat d'exploitation (Cf. note 2 : principes et méthodes comptables).

Afin d'évaluer les effets du changement comptable, il est rappelé comment les comptes se présentaient préalablement à ce changement de présentation :

### COMPTES EXCEPTIONNELS AVANT CHANGEMENT DE PRESENTATION

SUR OPÉRATIONS DE GESTION	Produits	Charges	Net
Prestations exceptionnelles		(143)	(143)
Pénalités et amendes			
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE GESTION</b>		<b>(143)</b>	<b>(143)</b>

SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	Prix de vente	V.N.C.	Plus & moins values
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Conteneurs maritimes	1	0	1
Constructions modulaires	7 715	6 256	1 459
Barges fluviales	364	274	90
Wagons	8 649	6 276	2 373
Divers	4 399	1 967	2 432
<b>TOTAL OPÉRATIONS EN CAPITAL</b>	<b>21 128</b>	<b>14 773</b>	<b>6 355</b>

PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	Reprises	Dotations	Net
Autres provisions exceptionnelles	48	12	36
<b>TOTAL PROVISIONS EXCEPTIONNELLES</b>	<b>48</b>	<b>12</b>	<b>36</b>

<b>TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>25 555</b>	<b>23 478</b>	<b>2 077</b>
------------------------------------	---------------	---------------	--------------

Des précisions sont fournies dans les notes N° 5 – Autres produits d'exploitation, où l'ensemble des produits exceptionnels ont été enregistrés dans la rubrique « Total produits divers », et N° 6 – Autres charges d'exploitation, où toutes les charges exceptionnelles ont été enregistrées sous la rubrique « Autres charges de gestion courante »

## Note N° 14 – Impôt sur les bénéfices

Le résultat comptable avant impôt est de 4 118 K€. Compte tenu des réintégrations (565 K€) et des déductions (1 815 K€), le résultat fiscal (2 868 K€) est un bénéfice. Ne bénéficiant d'aucune réduction complémentaire (amortissements réputés différés, déficits reportables), TOUAX SA enregistre un impôt de 985 K€.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### ACTIF

#### Note N° 15 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels dont 41 K€ de licences complémentaires acquises en 2002.

#### Note N° 16 – Immobilisations corporelles

##### 16.1. Répartition des immobilisations corporelles

	Au 31.12.2002			Au 31.12.2001		Au 31.12.2000
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	
Terrains et constructions	2 031	373	1 657	1 739	1 815	
Matériels	30 807	7 665	23 142	24 320	28 132	
Autres immobilisations corporelles	899	650	249	327	339	
Avances et encours sur acquisitions	268		268	196	884	
<b>TOTAL</b>	<b>34 005</b>	<b>8 689</b>	<b>25 316</b>	<b>26 582</b>	<b>31 170</b>	

En 2002, les avances et encours sur acquisitions se composent essentiellement d'acomptes sur la construction et l'aménagement de nouveaux bureaux de l'activité construction modulaire. Seule une régularisation de 27 K€ est intervenue pour l'activité fluviale.

##### 16.2. Répartition des matériels par secteur d'activité

	Au 31.12.2002			Au 31.12.2001		Au 31.12.2000
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	
Conteneurs maritimes	44	44	0	0	1	
Constructions modulaires	17 608	3 234	14 374	14 706	11 465	
Barges fluviales	13 135	4 367	8 768	9 512	13 018	
Wagons	20	20	0	102	3 648	
Divers						
<b>TOTAL</b>	<b>30 807</b>	<b>7 665</b>	<b>23 142</b>	<b>24 320</b>	<b>28 132</b>	

##### 16.3. Répartition des acquisitions de matériels en 2002

Acquisitions	
Conteneurs maritimes	0
Constructions modulaires	7 435
Barges fluviales	477
Wagons	6 180
<b>TOTAL</b>	<b>14 092</b>

## Informations complémentaires

Le montant des acquisitions des activités Wagons et Constructions Modulaires est majoré du rachat de matériels financés en crédit bail et cédés à des investisseurs, soit :

- 6 180 K€ pour l'activité Wagons représentant 59 wagons
- 4 272 K€ pour l'activité Constructions Modulaires représentant 806 matériels

**Activité Constructions Modulaires :** Le parc a augmenté de 1 217 matériels (7 170 K€) et de 21 conteneurs de stockage (231 K€).

**Activité Barges fluviales :** L'augmentation du poste s'explique uniquement par des réparations de la flotte.

**Activité Wagons :** Le nombre de wagons a augmenté de 59 unités préalablement financés en crédit bail pour les céder à sa filiale TOUAX RAIL.

## 16.4. Répartition des cessions de matériels en 2002

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Conteneurs maritimes	46	46	0
Constructions modulaires	6 450	193	6 257
Barges fluviales	298	25	273
Wagons	8 568	2 293	6 275
<b>TOTAL</b>	<b>15 362</b>	<b>2 557</b>	<b>12 805</b>

Les valeurs brutes cédées s'analysent comme suit par activité :

**Conteneurs maritimes :** Cession de 3 matériels.

**Constructions modulaires :** Cession de 1 105 matériels, dont 314 en crédit bail et 785 à un investisseur étranger qui nous confie la gestion de ces matériels.

**Barges fluviales :** Peu de mouvements ont été enregistrés : une barge a été vendue et un pousseur a été sinistré.

**Wagons :** Cession de 161 wagons, dont 159 à notre filiale TOUAX RAIL.

## Note N° 17 – Immobilisations financières

### 17.1. Immobilisations financières

	Au 31.12.2002		Au 31.12.2001		Au 31.12.2000
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Participations	13 464	3 252	10 212	7 977	7 833
Prêts et créances rattachées à des participations	32 044	352	31 692	30 658	32 657
Autres prêts et immobilisations financières	5 007	243	4 764	4 376	4 198
<b>TOTAL</b>	<b>50 515</b>	<b>3 847</b>	<b>46 668</b>	<b>43 011</b>	<b>44 688</b>

## 17.2. Détail des titres de participation

	Au 31.12.2002		Au 31.12.2001		Au 31.12.2000
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
<b>EUROPE</b>					
<b>Conteneurs maritimes</b>					
- Touax Conteneurs Services SNC	1		1	1	1
<b>Constructions modulaires</b>					
- Gold GmbH	930	930	0	0	0
- Siko Containerhandel GmbH	2 945	2 292	653	520	398
- Touax Espana SA	60		60	60	60
- Touax Modules Services SAS	37		37	37	1
<b>Barges fluviales</b>					
- Touax BV	21		21	21	21
- Nogemat SARL	0	0	0	0	14
- Touax Rom SA	35	29	6	0	0
<b>Wagons</b>					
- Touax Rail Ltd	2 044		2 044		
- Almafin Rail Investment Ltd	53		53		
<b>Divers</b>					
	78	1	77	77	78
<b>INTERNATIONAL</b>					
- Touax Capital SA	639		639	639	639
- Touax Corp.	6 621		6 621	6 621	6 621
<b>TOTAL</b>	<b>13 464</b>	<b>3 252</b>	<b>10 212</b>	<b>7 976</b>	<b>7 833</b>

En 2002, les mouvements sur les titres de participation concernent principalement :

- L'augmentation de la participation dans TOUAX ROM (5 K€) permettant à TOUAX SA d'atteindre 100 % du capital,
- L'augmentation de la participation dans SIKO CONTAINERHANDEL (1 34 K€) permettant à TOUAX SA d'atteindre 100 % du capital,
- La constitution des filiales TOUAX RAIL (2.044 K€, soit 51 % de participation) et ALMAFIN RAIL INVESTMENT (53 K€, soit 49 % de participation)

## 17.3. Détail des prêts et créances rattachés à des participations

	Au 31.12.2002			Au 31.12.2001	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Au 31.12.2000 Valeur nette
<b>Prêts et avances consolidables</b>					
Siko Containerhandel Gmbh	6 370	86	6 284	5 784	4 241
Touax Capital SA	6 265		6 265	6 264	6 089
Touax Espana SA	960		960	0	879
Touax BV	15 206		15 206	13 777	11 629
Touax Corp	2 274		2 274	4 334	8 513
Touax ROM SA	209	266	(57)	179	
Touax NV	125		125	150	
Gold Container Corp	143		143	170	1 306
Touax SAAF SA	218		218		
Touax Rail Ltd	274		274		
<b>Sous total</b>	<b>32 044</b>	<b>352</b>	<b>31 692</b>	<b>30 658</b>	<b>32 657</b>
<b>Dividendes à encaisser</b>					
Touax Capital SA					0
<b>Sous total</b>					<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 044</b>	<b>352</b>	<b>31 692</b>	<b>30 658</b>	<b>32 657</b>

En 2002 des prêts complémentaires ont été consentis à :

- Touax Rail ..... 274 400 €
- Touax Saaf..... 218 221 €
- Siko Containerhandel..... 500 000 €
- Touax BV..... 1 428 681 €

Un prêt a été accordé à notre filiale Touax España pour 960 000 euros. Touax ROM a remboursé 236 066 euros, TOUAX Corp 2 159 109 euros, Gold Container 27 169 euros et Touax NV 25 000 euros.

## 17.4. Détail des autres immobilisations financières

Au 31/12/2002, les autres immobilisations financières s'élèvent à 5 006 K€ en valeur brute dont le détail se décompose comme suit :

- 3.133 K€ de dépôt de garantie au compte du GIE Modul Finance I (dont un compte de dépôt de 762 245 euros, un prêt de 477 K€ et un compte gage-espèces rémunéré de 1 894 K€).
- 715 K € pour la constitution en 1995 d'un gage-espèces en contre partie d'une lettre de garantie bancaire de USD 750 000 accordée au Trust de conteneurs maritimes TCLRT95.
- 495 K€ pour la constitution en 2002 d'un gage-espèces en contre partie d'une lettre de garantie bancaire de USD 520 000 accordée au Trust de conteneurs maritimes TLR Master Trust 2001.
- 337 K€ pour un dépôt appelé en 1996 en garantie des emprunts GITT.
- 129 K€ de contribution à l'effort de construction.
- 193 K€ pour des dépôts et cautionnements divers.
- 4 K€ d'avances permanentes faites au personnel.

## Note N° 18 – Ventilation des comptes clients et comptes rattachés par activité

	2002			2001			2000		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Constructions modulaires	8 460	407	8 053	11 094	422	10 672	9 804	449	9 355
Barges fluviales	684	188	496	513	186	327	2 231	140	2 091
Wagons	0	0	0	525	0	525	475		475
Divers	235	17	218	430	27	403	289	11	278
Intra-groupe	449		449	357		357	599		599
<b>TOTAL</b>	<b>9 828</b>	<b>612</b>	<b>9 216</b>	<b>12 919</b>	<b>635</b>	<b>12 284</b>	<b>13 398</b>	<b>600</b>	<b>12 798</b>

## Note N° 19 – Autres créances d'exploitation

	2002			2001			2000		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Etat et org.soc.	1 901		1 901	1 385		1 385	2 236		2 236
Rev.pool.ext.	22		22	59		59	86		86
Quote part opérations faites en commun	208		208	1 142		1 142			
Cessions d'immob.	560		560	69		69	771		771
Filiales	2 892		2 892	4 241		4 241	2 766		2 766
Débiteurs divers	2 524		2 524	1 151		1 151	1 057		1 057
<b>TOTAL</b>	<b>8 107</b>		<b>8 107</b>	<b>8 047</b>		<b>8 047</b>	<b>6 916</b>		<b>6 916</b>

### État et organismes sociaux :

Au 31/12/2002, l'augmentation du poste provient essentiellement des postes de TVA déductible.

### Quote-part des opérations faites en commun

En 2001, restait notamment en solde une créance sur une vente de bureaux réglée en 2002.

## Note N° 20 – Compte de régularisation actif

	2002	2001	2000
Charges constatées d'avance	451	567	460
Charges à répartir	32	39	
Ecart de conversion		0	0
<b>TOTAL</b>	<b>483</b>	<b>606</b>	<b>460</b>

Les charges à répartir représentent des frais engagés lors de l'acquisition d'un fonds de commerce (honoraires d'avocat d'affaires). Ces charges sont étalées sur une période de 5 ans au prorata-temporis.

## Note N° 21 – Capitaux propres

### Variation des capitaux propres (avant affectation du résultat 2002)

	Au 01.01.2002	Affectation du résultat 2001	Autres mouvements	Au 31.12.2002
Capital social	22 705			22 705
Primes d'émission et de fusion	3 826	(684)		3 142
Réserve légale	583	46		629
Réserves réglementées				
Report à nouveau	656	(656)		0
Résultat de l'exercice	910	(910)	3 134	3 134
Provisions réglementées amortissements dérogatoires	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>28 680</b>	<b>(2 204)</b>	<b>3 134</b>	<b>29 610</b>

### 21.1. Variation du capital social

Le 27 avril 2001, le Conseil d'administration de Touax SA a décidé d'émettre 473 021 actions nouvelles de 7,62 euros (50 FRF) nominal à titre gratuit, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. L'augmentation de capital s'effectuera par prélèvement sur la prime d'émission d'une somme de 3 605 579 euros (23 651 050 francs), conformément à la décision de l'Assemblée générale mixte du 7 juin 1999.

L'insertion a été faite au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 25 juin 2001.

Le 3 décembre 2001, le Conseil d'administration de Touax SA a décidé de transformer le capital en euros, conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 15 juin 2001. Le capital social est augmenté de 1 071 53,40 euros (7 028 791,79 francs) par prélèvement sur la prime d'émission. Ce prélèvement permet d'attribuer à chaque action une valeur nominal de 8 euros.

	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action	Montant total en Francs
Capital social au 31.12.1998	2 064 133	50	103 206 650
Augmentation de capital :	154 307	50	7 715 350
Capital social au 31.12.1999	2 218 440	50	110 922 000
Augmentation de capital :	146 666	50	7 333 300
Capital social au 31.12.2000	2 365 106	50	118 255 300
Augmentation du capital en francs	473 021	50	23 651 050
Augmentation du capital en francs	0	52,48	7 028 792
Capital social au 31.12.2001 en euros	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2002 en euros	2 838 127	8	22 705 016



## Note N° 22 – Provisions pour risques et charges

### 22.1. Ventilation des provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	Provisions au 01.01.2002	Augmentations Dotations de l'exercice	Reprise Montants utilisés en 2002	Reprise Montants non utilisés en 2002	Provisions au 31.12.2002
<b>Provisions pour risques</b>					
Risque fiscal	5		5		0
Autres risques	246	12	28		230
Ecart de conversion	0				0
<b>TOTAL</b>	<b>251</b>	<b>12</b>	<b>33</b>		<b>230</b>
<b>Provisions pour charges</b>					
Grosses réparations et mise aux normes	15		15		0
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>		<b>15</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>266</b>	<b>12</b>	<b>48</b>		<b>230</b>

Les provisions sont comptabilisées conformément aux nouvelles règles comptables (règlement du CRC 00-06) applicables aux provisions au titre de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2002. L'application de ces règles n'a pas généré de changement de méthode comptable.

## Note N° 23 – Dettes financières

### 23.1. Analyse par catégorie de dette

	2002	2001	2000
Emprunts à moyen terme auprès des établissements de crédit	8 021	9 602	15 547
Avances en devises et francs français	23 213	24 343	18 589
Concours bancaires courants et intérêts courus à payer	3 868	9 011	8 140
<b>TOTAL DES EMPRUNTS</b>	<b>35 102</b>	<b>42 956</b>	<b>42 276</b>
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	441	369	341
Dettes entre société mère et filiales	7 489	7 489	7 489
Revenus à payer aux investisseurs			
<b>TOTAL DES AUTRES DETTES</b>	<b>7 930</b>	<b>7 858</b>	<b>7 830</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43 032</b>	<b>50 814</b>	<b>50 106</b>

## 23.2. Analyse par échéance de remboursement

DETTE FINANCIÈRE	2002	2001	2000
2000			
2001			2 706
2002		3 900	4 704
2003	2 623	1 653	2 306
2004	1 538	1 361	1 852
2005	968	755	
2006	1 001	784	
2007	933		
Plus de 5 ans	958	1 149	3 979
<b>TOTAL</b>	<b>8 021</b>	<b>9 602</b>	<b>15 547</b>

## 23.3. Analyse par devise de remboursement

La dette financière au 31.12.2002 est essentiellement libellée en Euros, l'endettement en devises (USD) s'élève à 954 K€.

## 23.4. Evolution de l'endettement

### 23.4.1. Endettement net bancaire

	2002	2001	2000
Dettes financières bancaires	35 102	42 956	42 276
Valeurs mobilières de placement	(115)	(1 547)	(931)
Disponibilités	(7 180)	(588)	(281)
<b>ENDETTEMENT NET BANCAIRE</b>	<b>27 807</b>	<b>40 821</b>	<b>41 064</b>

### 23.4.2. Endettement net

	2002	2001	2000
Endettement net bancaire	27 807	40 821	41 064
Dettes financières diverses	7 931	7 858	7 830
Dettes d'exploitation	24 699	13 366	16 225
Stocks et créances d'exploitation	(18 062)	(21 213)	(19 947)
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>42 375</b>	<b>40 832</b>	<b>45 172</b>

## 23.5. Information sur les taux d'intérêt

	2002	2001	2000
Dettes financières à taux fixe	2 069	2 615	4 591
Dettes financières à taux variable	33 033	40 341	10 956
<b>DETTE FINANCIÈRE</b>	<b>35 102</b>	<b>42 956</b>	<b>15 547</b>
Taux d'intérêt moyen annuel fixe	5,33%	5,38%	5,29%
Taux d'intérêt moyen annuel variable	3,94%	4,26%	5,84%
Taux d'intérêt moyen global annuel	4,20%	4,32%	5,80%

Les intérêts des dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, essentiellement Euribor.

## Note N° 24 – Dettes d'exploitation

### 24.1. Ventilation des dettes d'exploitation

	2002	2001	2000
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS PAR ACTIVITÉ</b>			
Constructions modulaires	2 832	4 708	2 741
Barges fluviales	205	267	969
Wagons	217	239	181
Divers	786	772	662
Intra-groupe	1 867	1 796	1 151
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>5 907</b>	<b>7 782</b>	<b>5 704</b>
<b>AUTRES DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fiscales et sociales	1 592	776	938
Dettes sur immobilisations	7 719	1 827	7 186
Société mère et filiales	7 911	1 194	919
Dettes diverses	1 570	1 787	1 478
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 792</b>	<b>5 584</b>	<b>10 521</b>

#### Dettes fournisseurs

La diminution de ce poste est consécutive à la politique de réduction des coûts.

#### Dettes sur immobilisations

L'augmentation de ce poste provient d'une facture de rachat de matériel, financée par crédit bail, non reçue au 31 décembre.

#### Société mère et filiales

TOUAX SA a reçu un prêt de sa filiale américaine TOUAX Corp. de 6 228 544 \$, soit 6 150 K€, expliquant l'augmentation du poste.

#### Dettes sur immobilisations par activité

	2002	2001	2000
Constructions modulaires	7 505	1 686	6 031
Barges fluviales	159	87	608
Wagons	0	0	541
Intra-groupe	42	4	
Autres	13	49	6
<b>TOTAL</b>	<b>7 719</b>	<b>1 826</b>	<b>7 186</b>

## Note N° 25 – Comptes de régularisation

	2002	2001	2000
Produits constatés d'avance	63	123	17
Ecart de conversion passif	283	427	811
<b>TOTAL</b>	<b>346</b>	<b>550</b>	<b>828</b>

L'écart de conversion passif provient de gains de change latents sur les prêts accordés à nos filiales, sur le prêt gage espèces et sur le prêt TOUAX Corp., tous libellés en US\$.

## Note N° 26 – Autres informations

### 26.1. Engagements hors bilan

#### Engagements donnés en milliers d'euros

Cautions données en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales et autres garanties dont A moins d'un an : 8 867 K€, de 1 à 5 ans : 19 986 K€, à plus de 5 ans : 51 359 K€	80 212
Redevances de crédit-bail restant à payer (Note N° 26.2)	23 526

### 26.2. Engagements en crédit-bail

Pour les matériels restant financés en crédit-bail à la date de clôture, les engagements se présentent comme suit :

	Terrains et constructions	Matériel et outillage	Autres immo. corporelles	TOTAL
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>	<b>2 131</b>	<b>25 009</b>	<b>60</b>	<b>27 200</b>
<b>AMORTISSEMENTS (pour information)</b>				
– Cumul des exercices antérieurs	2	1 739	12	1 753
– Dotation de l'exercice	8	1 072	20	1 100
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>2 811</b>	<b>32</b>	<b>2 853</b>
<b>REDEVANCES PAYÉES (hors TVA)</b>				
(loyers en principal et intérêts)				
– Cumul des exercices antérieurs	2 176	4 718	13	6 907
– Exercice	295	3 723	22	4 040
<b>TOTAL</b>	<b>2 471</b>	<b>8 441</b>	<b>35</b>	<b>10 947</b>
<b>REDEVANCES RESTANT A PAYER (hors TVA)</b>				
(loyers en principal et intérêts)				
2003	211	3 910	22	4 143
2004 à 2007	1 223	13 513	10	18 889
Plus de 5 ans	260	4 377		4 637
<b>TOTAL</b>	<b>1 694</b>	<b>21 800</b>	<b>32</b>	<b>23 526</b>
<b>VALEUR RÉSIDUELLE</b>				
A un an au plus				
A plus d'un an et cinq au plus	26	1 594		1 620
A plus de cinq ans		254		254
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>1 848</b>		<b>1 874</b>
<b>MONTANTS PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b> en milliers d'euros	<b>211</b>	<b>3 666</b>	<b>23</b>	<b>3 900</b>

### 26.3. Couverture des risques de change et de taux

La société n'a pas eu recours à l'utilisation des instruments financiers au cours de l'exercice 2002.

### 26.4. Suretés réelles données

En garantie de certains concours financiers apportés à la société mère et ses filiales, la société a donné les sûretés suivantes :

Hypothèques fluviales	11 867
Hypothèques immobilières	191
Nantissement de Wagons	
Nantissement de Constructions Modulaires	6 649
Dépôts à l'actif du bilan donnés en garantie	3 867
<b>TOTAL sans prêts GIE (en milliers d'euros)</b>	<b>22 574</b>

### 26.5. Rémunération des mandataires sociaux

Rémunération globale des mandataires sociaux en 2002 .....400 K€

## RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros

Nature des opérations	1998	1999	2000	2001	2002
<b>I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social	15 733 752	16 909 950	18 027 904	22 705 016	22 705 016
b) Nombre des actions ordinaires existantes	2 064 133	2 218 440	2 365 106	2 838 127	2 838 127
<b>II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	18 537 853	30 063 273	29 212 506	34 614 709	31 666 393
b) Résultat avant impôt et charges calculées (Amortissements et provisions)	4 268 520	3 992 693	3 272 902	3 596 845	6 797 863
c) Impôts sur les bénéfices	56 660	(7 351)	762	43 873	992 859
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Résultats après impôt et charges calculées	453 687	2 653 599	1 160 570	909 524	3 133 608
f) Résultat distribué	1 416 038	1 524 895	1 622 511	1 023 829	1 702 876 <sup>(1)</sup>
<b>III. RÉSULTAT PAR ACTION</b>					
a) Résultat après impôt mais avant charges calculées (Amortissements et provisions)	2,04	1,80	1,38	1,27	2,05
b) Résultat après impôt et charges calculées (Amortissements et provisions)	0,22	1,20	0,49	0,32	1,10
c) Dividende net attribué à chaque action	0,69	0,69	0,69	0,36	0,60 <sup>(1)</sup>
<b>IV. PERSONNEL</b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	48	59	74	35	31
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 808 893	2 076 227	2 414 941	1 705 144	1 737 296
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, ect.)	795 467	945 332	1 012 867	807 436	753 779

(1) Proposition du Conseil d'Administration du 28/03/2002 à l'Assemblée Générale

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances par la société mère et non encore remboursés	Montant (1) des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires	Résultat du dernier exercice	Dividendes comptabilisés par la société mère au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<b>1. Filiales détenues à plus de 50 %</b>										
<b>GROUPE TOUJAX BV</b> 2 000 actions de 45,38 euros libération de 400 actions PO, Box 12 4780 AA MOERDIJK PAYS BAS	K€ 18	K€ (1 232)	100	K€ 21	K€ 21	K€ 1 5206		K€ 34 773	K€ (322)	
<b>GOLD GmbH</b> 50 actions de 511,29 euros Lessingstrasse 52 – Postfach 1270 21625 Neu Wulmstorf ALLEMAGNE	K€ 25	K€ (29)	100	K€ 929	K€ 0			-	K€ (2)	
<b>SIKO Containerhandel GmbH</b> 40 actions de 6 500,83 euros Lessingstrasse 52 – Postfach 1270 21625 Neu Wulmstorf ALLEMAGNE	K€ 255	K€ (554)	100	K€ 2 945	K€ 654	K€ 6 370		K€ 7 234	K€ (346)	
<b>TOUJAX CAPITAL SA</b> 9 760 actions de 100 CHF 18, rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG SUISSE	KCHF 976	KCHF 1 219	99,99	KCHF 639	KCHF 639	K€ 6 221 KCHF 64		KCHF 836	KCHF 326	
<b>TOUJAX ESPANA SA</b> 1 000 actions de 60,10 euros P1 Cobocalleja Ctra Villa Viciosa Apirto – KM 17 800 Fuenlabrada 28947 MADRID ESPAGNE	K€ 60	K€ 442	100	K€ 60	K€ 60	K€ 960		K€ 2 035	K€ 118	
<b>TOUJAX MODULES SERVICES SAS</b> 2 500 actions de 15,24 euros Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 PUTEAUX – LA DEFENSE Cédex FRANCE	K€ 38	K€ 201	98	K€ 37	K€ 37	-		K€ 3 513	K€ 83	
<b>TOUJAX CONTENEURS SERVICES SNC</b> 50 parts de 15,24 euros Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 PUTEAUX – LA DEFENSE Cédex FRANCE	K€ 1		98	K€ 1	K€ 1	-		K€ 1 153	K€ 52	
<b>GROUPE TOUJAX CORP.</b> 1 000 actions de 7 000 USD 2137 Jacksonville Street FORT MYERS FLORIDA 33916 USA	KUSD 7,000	KUSD 21,775	100	K€ 6 621	K€ 6 621	K€ 2 274		KUSD 68,503	KUSD 788	K€ 934
<b>GROUPE TOUJAX RAIL Limited</b> West Block – International Financing Services Center DUBLIN 1 – IRELAND	K€ 4 008	K€ (235)	51	K€ 2 044	K€ 2 044	K€ 274		K€ 4 020	K€ 1 060	
<b>2. Filiales &amp; participations détenues à plus de 10 % et moins de 50 %</b>										
<b>AMALFIN RAIL INVESTMENT Ltd</b> West Block – International Financing Services Center DUBLIN 1 – IRELAND	K€ 107	-	49	K€ 52	K€ 52			K€ 3	K€ (23)	

(1) Les cautions données au bénéfice des filiales sont présentées à la rubrique engagements hors bilan

## Rapport général des Commissaires aux comptes

### Comptes annuels

exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames et Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.2, 5 et 6 de l'annexe qui exposent le changement de méthode comptable suivant relatif à la présentation du compte de résultat : les plus ou moins-values de cession de matériel, précédemment inscrites dans le résultat exceptionnel, ainsi que les autres charges et produits auparavant qualifiés d'exceptionnels, sont désormais présentés au sein du résultat d'exploitation.

### 2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly, le 19 mai 2003

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Leguide, Naïm et Associés  
Paul NAÏM



Deloitte Touche Tohmatsu  
Bertrand de FLORIVAL



comptes sociaux



## Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les administrateurs concernés par l'ensemble de ces conventions sont Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël WALEWSKI, à l'exception de celles intervenues avec les sociétés TOUAX MODULES SERVICES et TOUAX CONTENEURS SERVICES dont seuls les Présidents sont concernés, soit respectivement Monsieur Raphaël WALEWSKI et Monsieur Fabrice WALEWSKI. D'autre part, la personne intéressée à la convention conclue avec la société ALMAFIN est Monsieur Hugo VANDERPOOTEN, qui représente cette société.

#### Conseil d'administration du 24 juin 2002

- Votre société a demandé, dans le cadre d'une optimisation de la gestion des comptes bancaires, la fusion des échelles d'intérêts de découvert trimestrielles des comptes Crédit Lyonnais de ses deux filiales TOUAX MODULES SERVICES et TOUAX CONTENEURS SERVICES sur le compte de TOUAX S.A. L'excédent de trésorerie de ces deux filiales vient en compensation du découvert bancaire autorisé de TOUAX S.A. dans le calcul des agios trimestriels du compte Crédit Lyonnais, au taux variable Euribor 3 mois.

- Votre société a cédé 49 % des titres TOUAX RAIL Ltd à la société ALMAFIN pour un montant de 4 397 426 €. Ce montant est susceptible d'être majoré en fonction des résultats du Groupe TOUAX RAIL Ltd des années 2003 et 2004.

#### Conseil d'administration du 16 septembre 2002

- Votre société s'est portée garante pour sa filiale WORKSPACE auprès du crédit-bailleur UNIMATUCABAIL sur la totalité de l'engagement en capital, intérêts et frais, dans le cadre du financement de 274 constructions modulaires. Ce financement s'élève à 4 282 953,98 \$, sur une durée de 8 années.
- Votre société s'est portée garante, pour une durée illimitée, en faveur de sa filiale GOLD CONTAINER CORP sur une prorogation d'autorisation de découvert bancaire auprès de l'établissement financier NSMD à hauteur de 250 000 \$ (taux variable EONIA+0,8% de marge).

#### Conseil d'administration du 21 novembre 2002

- La garantie donnée par votre société à l'établissement financier NSMD, dans le cadre du plafond de 250 000 \$ de découvert bancaire autorisé pour la filiale GOLD CONTAINER CORP, est transférée à la banque ABN AMRO Banque succursale de Paris.
- Votre société s'est portée garante pour sa filiale TOUAX ESPAÑA, dans le cadre de la mise en place d'un crédit revolving de 1 million d'euros accordé par Banco Sabadell Madrid, et expirant le 31 décembre 2002.
- Votre société a accordé sa caution à KBC Vendor Lease en faveur de sa filiale TOUAX N.V. pour le financement par crédit-bail à hauteur de 250 000 € sur une durée de 5 ans de 29 constructions modulaires.
- Votre société s'est portée garante d'une ligne de crédit consentie à sa filiale TOUAX ESPAÑA à hauteur de 1 500 000 € par FORTIS BANK, pour le financement de 336 constructions modulaires. Cette garantie expirera le 5 avril 2009. Cette garantie prendra effet à la signature du contrat en février 2003.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## 2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

### A. Avances de fonds accordées par TOUAX S.A

Le montant maximum des prêts accordés aux filiales a été fixé de la façon suivante :

TOUAX CORPORATION : 26 000 000 \$  
Solde au 31 décembre 2002 : 2 273 548 €

TOUAX B.V. : 19 917 933 €  
Solde au 31 décembre 2002 : 15 205 923 €

SIKO CONTAINERHANDEL GMBH : 7 925 024 €  
Solde au 31 décembre 2002 : 6 370 377 €

TOUAX ROM : 3 000 000 \$  
Solde au 31 décembre 2002 : 208 913 €

TOUAX CAPITAL : néant  
Solde au 31 décembre 2002 : 6 264 957 €  
En contre-partie, un prêt a été consenti par cette filiale à votre société, à hauteur de 7 488 870 € (sans évolution au cours de l'exercice).

TOUAX ESPANA : 1 524 490 €  
Solde au 31 décembre 2002 : 960 000 €

### B. Cautions et engagements donnés par TOUAX S.A.

Votre société a accordé sa garantie dans les opérations suivantes :

#### TOUAX CORPORATION

- Cette société est cautionnée, à hauteur de 4 000 000 \$ pour un découvert autorisé ou l'utilisation d'avances de trésorerie en devises consenties par le CREDIT LYONNAIS.

#### TOUAX LEASING CORP

- Votre société a accordé sa garantie à Bank of America Leasing & Capital, LLC, en faveur de la société TOUAX LEASING CORP, dans le cadre d'une convention de location simple, pour un montant maximum de 13 795 000 \$, entre cette banque et TOUAX LEASING CORP qui refinance ainsi l'achat de 50 barges fluviales. Il s'agit d'une garantie inconditionnelle, couvrant le bailleur pour la totalité des engagements du locataire.

#### EUROBULK

- Votre société s'est portée garante de deux lignes de crédit, à hauteur de 1 365 878 € et 2 541 169 € en principal ainsi que d'une autorisation de découvert de 453 780 €, consenties à sa filiale EUROBULK B.V. par RABOBANK.

#### WORKSPACE

- La caution en faveur de SOUTHTRUST BANK s'élève à 359 200 \$, après remboursement d'un prêt de 1 000 000 \$ au cours de l'exercice.

#### GOLD CONTAINER CORP

- Les garanties données par votre société aux établissements financiers pour le financement de conteneurs maritimes en crédit à moyen terme et en crédit-bail au bénéfice de sa filiale s'élevaient, au 31 décembre 2002, à :  
LOXXIA BAIL .....1 498 607 \$  
CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE .....2 183 384 \$  
UNILEASING/NORDEA .....5 000 000 \$  
UNIMAT .....3 644 270 €

#### TOUAX B.V.

- Garantie de votre société auprès de ING-LEASE France pour le financement de 198 constructions modulaires, pour un montant initial de 1 219 761 €. Le solde au 31 décembre 2002 s'élève à 379 062 €.
- TOUAX S.A. est co-locataire avec sa filiale dans le cadre de contrats de crédit-bail, pour garantir les établissements financiers ACTIBAIL et SECURITAS, à hauteur respectivement de 2 408 280 €

et 2 957 927 € à l'origine. Le solde au 31 décembre 2002 s'élève à 888 582 € et 266 550 €.

- Votre société a accordé sa caution à UNIMAT en faveur de sa filiale pour le financement de deux lignes de crédit-bail à hauteur de 1 436 555 € pour 157 constructions modulaires et 625 561 € pour 63 modules.

#### **INTERFEEDER DUCOTRA**

- Votre société s'est portée garante envers la DEUTSCHE BANK d'un découvert bancaire autorisé de 680 670 €, en faveur de INTERFEEDER.

#### **SIKO CONTAINERHANDEL GMBH**

- Votre société s'est engagée à poursuivre un contrat de crédit-bail, en cas de défaillance de sa filiale SIKO CONTAINERHANDEL GMBH, intervenu entre cette société et UNIMAT-UCABAIL pour un montant de 1 277 988,61 €. Elle a également accordé sa caution à cet organisme pour garantir un contrat de crédit-bail concernant 99 constructions modulaires, pour un montant de 642 619,40 €.

- Caution en faveur de DEBIS LEASING, à hauteur de 1 022 583 €.

- Caution en faveur de IKB LEASING, à hauteur de 1 500 000 €.

- Un contrat de crédit-bail a été conclu en 2001 entre KBC LEASE et la filiale SIKO CONTAINERHANDEL GMBH, pour le financement de matériels à hauteur

de 308 033 € et pour lequel votre société s'est portée garante.

#### **TOUAX ESPAÑA**

- Deux contrats de crédit-bail ont été conclus en 2001 avec ING Lease España et ING Lease France pour de nouvelles constructions modulaires. Le montant en principal, payable trimestriellement en 24 termes, s'élève à 1 332 322 € et 189 546 €.

#### **TOUAX MODULES SERVICES**

- Deux contrats de crédit-bail ont été conclus en 2001 avec BAIL ECUREUIL, pour une durée de 8 années. La valeur des constructions modulaires financés s'élève d'une part à 1 751 487 € H.T. et à 1 337 959 € H.T. d'autre part.

#### **NOGEMAT**

- Dans le cadre de la cession de la société NOGEMAT, votre société a accepté de se substituer à cette filiale dans ses droits et obligations au titre de la convention de gage créée lors de la constitution du GIE MODUL FINANCE 1.

#### **TOUAX NV**

- Plusieurs contrats de crédit-bail ont été conclus entre les établissements KBC LEASE et KBC VENDOR LEASE, et la filiale TOUAX NV. La valeur des matériels financés par ces différents contrats s'élève à 201 236,35 €, 221 792 €, 426 965 €, 88 060,76 € et 577 090 €. Pour ce dernier montant, l'engagement de votre société a été porté à 743 681 €.

Fait à Paris, et à Neuilly-sur-Seine le 19 mai 2003

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU  
Bertrand de FLORIVAL



LEGUIDE NAÏM & ASSOCIES  
Paul NAÏM



comptes sociaux

## Dénomination sociale

TOUAX SA  
SGTR-CITE-CMTE-TAF-SIM  
TOUAGE INVESTISSEMENT réunies

## Siège social et administratif

Tour Arago  
5, rue Bellini  
92806 PUTEAUX-LA-DEFENSE CEDEX

## Registre du commerce et des sociétés : Nanterre B 305 729 352

Numéro Siret : 305 729 352 00099  
APE : 741 J

## Forme juridique de la société

Société anonyme à Conseil d'administration

## Date de constitution et durée

La société a été constituée en 1898 et prendra fin le 31 décembre 2045.

## Exercice social

L'exercice social de TOUAX SA commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

## Capital social

Le capital de la société est constitué de 2 838 127 actions d'une valeur nominal de 8 €. Le capital a été entièrement libéré.

## Législation de la société

Société anonyme régie par le Code de Commerce, le décret du 23 mars 1967 et les textes subséquents sur les sociétés commerciales.

## Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Les documents relatifs à TOUAX SA peuvent être consultés au siège social de la société.

## Politique d'information

Outre le rapport annuel et les publications légales dans le BALO, la société diffuse une fiche semestrielle d'activité contenant une analyse sectorielle du chiffre d'affaires et les faits marquants du semestre.

Une convention de communication financière a été signée avec la société ACTUS COMMUNICATION – 11, rue Quentin Bauchart – 75008 – PARIS.

Les rapports annuels et les fiches sont disponibles en français et en anglais sur le site internet [www.touax.com](http://www.touax.com). Les nouvelles d'importance significative peuvent aussi être diffusées par la presse.

## Responsables de l'information financière

TOUAX SA  
Monsieur Raphaël WALEWSKI – Tour Arago, 5 rue Bellini  
92806 Puteaux-La Défense – Tél. : 01 46 96 18 00  
Fax : 04 46 96 18 18  
e-mail : [rwalewski@touax.com](mailto:rwalewski@touax.com)

ACTUS  
Madame Nicole ROFFE – Tél. : 01 53 67 35 74  
Fax : 01 53 67 36 37  
e-mail : [nroffe@actus.fr](mailto:nroffe@actus.fr)

## Objet social (article 3)

La société a notamment pour objet en tous pays :

- l'exploitation de services de poussage, de touage et de remorquage sur toutes voies navigables ;
- l'exploitation de toutes entreprises et la réalisation de tous travaux se rattachant aux transports sur toutes voies fluviales, maritimes, terrestres et aériennes ;
- la construction, l'armement, l'affrètement, l'achat, la location, la vente et l'exploitation de tous matériels ayant trait aux transports sus-visés ;
- l'exploitation des forces hydrauliques, la production, l'utilisation, le transport et le commerce de l'énergie électrique ainsi que l'exploitation de tout établissement pouvant s'y rapporter ;
- la prise de participation dans toutes affaires ou entreprises de même nature, similaire ou connexe et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, ou achat de titres et droits sociaux, fusion, association ou autrement ;
- l'acquisition, l'obtention, la cession de tous brevets, additions et licences de brevets ou procédés quelconques ;
- la participation sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, financières et commerciales mobilières ou immobilières, touristiques, existantes ou à créer, en France et à l'étranger ;
- l'acquisition et l'exploitation, la construction et la mise en valeur par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- la conception, la construction, l'agencement, la réparation, l'achat, la vente, l'exploitation directe ou indirecte, la location de constructions modulaires et industrialisées, de tous matériels mobiles et transportables ;
- et, généralement toutes opérations commerciales industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énoncés et pouvant être utiles au développement des affaires de la société.

## Répartition statutaire des bénéfices (article 49)

Sur les bénéfices nets de l'exercice, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour être affectés à la réserve légale pour autant que celle-ci n'atteint pas le dixième du capital social.

Sur l'excédent disponible augmenté, s'il y a lieu, du report bénéficiaire antérieur, l'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, a le droit de prélever toute somme qu'elle juge convenable de fixer pour être affectée à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux ou à l'amortissement du capital. Le solde, s'il en existe, est réparti entre les actionnaires sous déduction des sommes reportées en report à nouveau.

## Administrateurs

(extrait de l'article 18 « actions de garantie »)

La durée des fonctions d'administrateur est fixée à un an. Tout membre du Conseil doit être propriétaire

d'au moins 100 actions de la société inscrites en compte sous la forme nominative. Les administrateurs ont trois mois à compter de leur nomination pour se mettre en règle avec les dispositions statutaires.

## Assemblées Générales

(extrait de l'article 30 « époque et lieux de réunion », de l'article 31 « convocations et lieux de réunion » et de l'article 33 « admissions aux assemblées-représentations »)

Les Assemblées Générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation. Tout actionnaire a le droit d'assister et de participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède et ceci dans les conditions prévues par la législation en vigueur. Il est convoqué directement par la société si ses actions sont nominatives.

## Droit de vote (extrait de l'article 33 dernier alinéa)

Un droit de vote double est conféré aux actions détenues sous la forme nominative depuis cinq ans au moins par un même actionnaire. Cette disposition a été prise lors de l'Assemblée Générale mixte du 25 juin 1998.

## Titres au porteur identifiables

La société peut à tout moment demander à la SICOVAM l'identification des détenteurs de titres au porteur. Cette disposition a été prise par l'Assemblée Générale du 25 juin 1994.

## Modifications des statuts

L'Assemblée Générale réunie extraordinairement le 21 novembre 2002, après avoir pris acte que la loi n° 2001-420 du 15 Mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques a modifié certaines dispositions légales et réglementaires du droit des sociétés, et usant de la faculté offerte par les dispositions de la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques, a décidé de modifier comme suit les articles 11, 16, 19, 20, 22, 23, 27 et 30 des statuts de la Société :

## Article 11 : Forme des actions – Signature des certificats

Le troisième alinéa de l'article 11 est désormais rédigé comme suit :

*« Le conseil est seul autorisé à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires et pourra demander communication, à tout organisme ou intermédiaire habilité, et notamment auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières ou auprès de l'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire de titres inscrit n'ayant pas son domicile sur le territoire français au sens de l'article 102*

du code Civil, de tous renseignements relatifs auxdits détenteurs de titres, notamment leur identité, leur nationalité, leur adresse, le nombre de titres qu'ils détiennent et les restrictions dont ces titres peuvent être frappés. »

## **Article 16 : Conseil d'Administration – Composition**

Il est ajouté à l'article 16 le paragraphe suivant :

« Nonobstant l'article L 225.37, les administrateurs s'engagent à conserver confidentiel toutes informations de quelque nature que se soit qui leurs serait communiquées dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions d'administrateur de la société.

Ils s'engagent en conséquence à ne pas les communiquer à des tiers ni à les utiliser pour tout autre objet que le bon accomplissement de leur mission.

Néanmoins si la majorité du conseil l'estime utile, il pourra être décidé de ne pas diffuser certains éléments d'information, réputés ultra confidentiel, et ce pour conserver les intérêts de la société ».

## **Article 19 : Organisation du conseil et collège des censeurs**

Il est ajouté à l'issue du 4<sup>e</sup> alinéa le paragraphe suivant :

« Le Président du Conseil d'administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. »

L'alinéa suivant est supprimé.

## **Article 20 : Réunions-délibérations du conseil**

Cet article est désormais rédigé comme suit :

« Le conseil d'administration se réunit, soit au siège social, soit dans tout autre endroit, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il est convoqué par son Président et, en cas d'empêchement de celui-ci par un vice-président.

Lorsque les fonctions de Président et de directeur général sont dissociées, le directeur général peut demander au président de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

Tout administrateur pourra assister et participer au Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence, de télécommunication et télétransmission y compris internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation.

Néanmoins la forme retenue pour la tenue du conseil sera fixé par l'organe qui décide de sa convocation et sera indiquée lors de la convocation.

En outre, les Administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'Administration peuvent, en indiquant l'ordre du jour de la Séance, convoquer le Conseil, si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

La présence effective de la moitié au moins

des Administrateurs en exercice est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage des voix, celle du Président de la séance est prépondérante. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence, de télécommunication et télétransmission visés au présent article ci-dessus dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Un Administrateur ou représentant permanent d'une personne morale administrateur peut donner mandat à un autre administrateur pour le représenter dans une délibération du Conseil d'administration et voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions prévues à la convocation. Le Conseil est seul juge de la validité du mandat, lequel peut d'ailleurs être donné par simple lettre ou télégramme. Chaque Administrateur ou représentant d'une personne morale administrateur ne peut représenter qu'un seul administrateur. »

## **Article 22 : Pouvoirs du Conseil d'Administration**

« Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve. »

## **Article 23 : Direction générale – Délégations de pouvoirs-comités**

Cet article est désormais rédigé comme suit :

### **23.1**

« Conformément aux dispositions légales en vigueur, la direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne nommée par le conseil d'administration portant le titre de directeur général.

Le choix entre les deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le Conseil d'Administration qui doit en informer les actionnaires et les tiers dans les conditions réglementaires.

La délibération du conseil d'administration relative

au choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

L'option retenue par le conseil d'administration doit être prise pour une durée qui ne peut être inférieure à un an. Le changement de modalité d'exercice n'entraîne pas une modification des statuts.

### **23.2**

En fonction du choix effectué par le conseil d'administration conformément aux dispositions des présents statuts, la direction générale est assurée soit par le président, soit par une personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général. Cette personne peut être choisie parmi les membres du Conseil d'Administration ou en dehors d'eux. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit actionnaire de la Société.

Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat qui ne peut excéder celle du mandat du président, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de 70 ans. Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la nomination d'un nouveau directeur général. Le directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Lorsque le directeur général n'assume pas les fonctions de président du conseil d'administration, sa révocation peut donner lieu à des dommages-intérêts, si elle est décidée sans juste motif.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Le directeur général représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

### **23.3**

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le Président du Conseil d'Administration ou par une autre personne, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués est fixé à cinq au maximum.

Pour l'exercice de ses fonctions, les directeurs généraux délégués doivent être âgés de moins de 70 ans.

Lorsqu'en cours de fonctions cette limite d'âge aura été

atteinte, le directeur général délégué sera réputé démissionnaire d'office.

### **23.4**

Le Conseil d'Administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet pour avis à leur examen : ces comités peuvent être composés soit d'Administrateurs, soit de Directeurs, soit de toute autre personne. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Les allocations revenant aux membres de ces comités seront, soit prélevées sur les jetons de présence et tantièmes décidés par l'Assemblée générale, soit fixées par le Conseil d'Administration. »

L'article 24 est également modifié pour tenir compte cette modification.

### **Article 27 : Conventions entre la société et un administrateur ou un directeur général désormais intitulé « conventions réglementées »**

Cet article est désormais rédigé comme suit :

« Toute convention intervenant entre la société et son directeur général, l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux délégués, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 5 % ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce, soit directement, soit indirectement, soit par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration dans les conditions légales.

Il en est de même pour les conventions entre la société et une autre entreprise, si l'un des administrateurs, le directeur général ou directeurs généraux de la société est propriétaire associé en nom, gérant, administrateur ou directeur général de l'entreprise, l'administrateur, membre du conseil de surveillance ou de façon générale dirigeant de cette entreprise.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur les opérations courantes de la société et conclues à des conditions normales. L'intéressé est tenu d'informer le Conseil dès qu'il a connaissance d'une convention soumise à autorisation.

Il ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée. Le Président du Conseil d'Administration donne avis aux commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées visées ci-dessus et soumet celles-ci à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Les commissaires aux comptes présentent sur ces conventions un rapport spécial à l'Assemblée qui statue sur ce rapport.

L'intéressé ne peut prendre part au vote ; ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Les conventions approuvées par l'Assemblée comme celles qu'elle désapprouve, produisent leurs effets à l'égard des tiers, sauf lorsqu'elles sont annulées dans le cas de fraude.

Même en l'absence de fraude, les conséquences

*préjudiciables à la société des conventions désapprouvées peuvent être mises à la charge de l'intéressé et, éventuellement, des autres membres du Conseil d'Administration.*

*Sans préjudice de la responsabilité de l'intéressé, les conventions visées et conclues sans autorisation préalable du Conseil d'Administration peuvent être annulées si elles ont eu des conséquences dommageables pour la société.*

*L'action en nullité se prescrit par trois ans à compter de la date de la convention. Toutefois, si la convention a été dissimulée, le point de départ du délai de la prescription est reporté au jour où elle a été révélée. La nullité peut être couverte par un vote de l'Assemblée Générale intervenant sur rapport spécial des commissaires aux comptes exposant les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie ; l'intéressé ne peut prendre part au vote ; ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.*

*A peine de nullité de contrat, il est interdit aux adminis-*

*trateurs de la société, autres que les personnes morales, de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la société, de se faire consentir par elle un découvert en compte courant ou autrement, ainsi que de faire cautionner ou avaliser par elle leurs engagements envers les tiers.*

*La même interdiction s'applique au directeur général, aux directeurs généraux délégués et aux représentants permanents des personnes morales administrateurs. Elle s'applique également aux conjoints, ascendants et descendants de toutes les personnes visées au présent paragraphe, ainsi qu'à toute personne interposée. »*

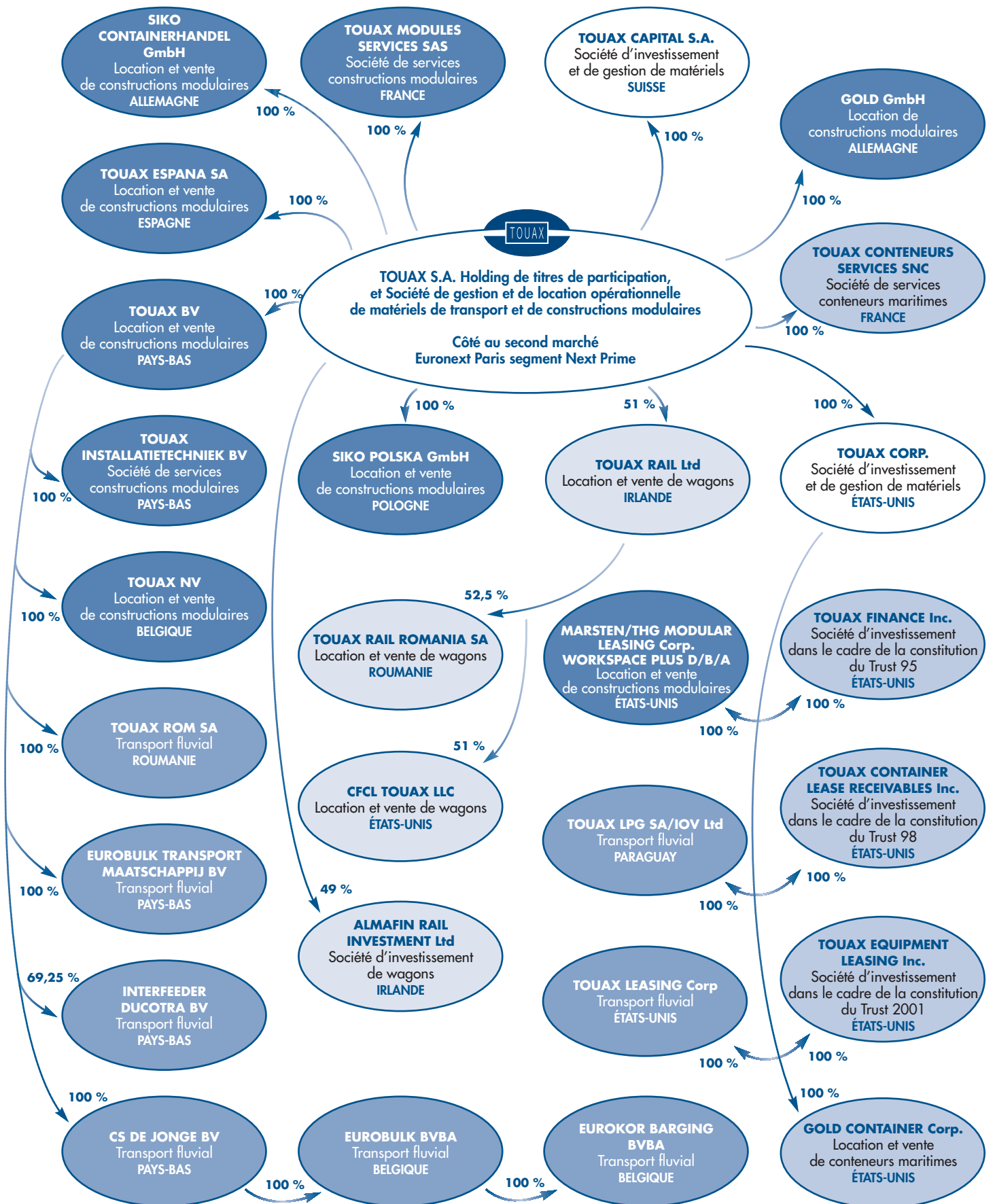
### **Article 30 : Époque et lieux de réunions**

Il est ajouté in fine le paragraphe suivant :

*« Le Conseil d'Administration peut décider que les actionnaires pourront participer et voter à toute assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales et réglementaires. »*



# organigramme du groupe



La direction de la société est assurée par le Conseil d'Administration, une coprésidence et un comité de direction

## La Co-Présidence

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, un système de co-présidence a été instauré entre Messieurs Raphaël WALEWSKI et Fabrice WALEWSKI.

Au plan juridique, le mandat de Président du Conseil d'Administration fait l'objet d'une alternance annuelle décidée par le Conseil d'administration. Au titre des exercices 1999 et 2001, la fonction a été exercée par Monsieur Fabrice WALEWSKI. Pour les exercices 1998, 2000 et 2002 elle a été exercée par Monsieur Raphaël WALEWSKI. C'est actuellement Fabrice WALEWSKI qui exerce cette fonction pour l'exercice 2003.

La fonction de Directeur Général, prévue par les statuts, a été exercée par Monsieur Fabrice WALEWSKI pour les exercices 1998, 2000 et 2002, et par Raphaël WALEWSKI pour les exercices 1999 et 2001. Cette fonction est occupée par Monsieur Raphaël WALEWSKI pour l'exercice 2003.

## Le Conseil d'Administration

### Composition

Le Conseil d'Administration est composé de 10 membres à la date de l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2001. A l'exception de messieurs Raphaël et Fabrice Walewski, les membres du Conseil d'Administration ne font pas partie des effectifs du groupe.

### Fonctionnement

7 Conseils d'Administration ont été tenus au cours de l'exercice 2002 au cours desquels le conseil a pleinement exercé ses fonctions. Le taux de présence au Conseil d'Administration s'élève à 85 %. Il n'existe pas de règlement intérieur. Il n'existe pas de démarche d'évaluation formalisée du Conseil d'Administration. Le rapport Bouton sur la gouvernance d'entreprise recommande la mise en place d'un règlement intérieur et d'un processus d'évaluation du Conseil. La société estime que ces recommandations ne s'appliquent pas dans le cadre des sociétés familiales majoritairement détenues et contrôlées.

## Rémunération du Conseil

La rémunération des membres du Conseil d'Administration s'est élevée à 69 516 euros sur l'exercice 2002, conformément au montant des jetons de présence fixé par l'Assemblée Générale mixte du 24 juin 2002. Ce montant était de 69 516 euros pour l'exercice 2001. L'Assemblée Générale mixte du 24 juin 2003 proposera de maintenir ce montant de rémunération pour l'exercice 2003.

Les jetons de présence ont été attribués pour 50 % en partie fixe et pour 50% en fonction de la présence effective au Conseil d'Administration. Les deux coprésidents ont bénéficié de doubles jetons de présence.

## Les mandats en cours des administrateurs

Selon les critères du rapport Bouton, le Conseil d'Administration possède un administrateur indépendant.

### Raphaël WALEWSKI

Entrée en fonctions :

Administrateur en 1994

Directeur général en 1994

Président sur les exercices 1998, 2000 et 2002

Agé de 36 ans

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes : EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV, GOLD CONTAINER Corp., MARSTEN /THG MODULAR LEASING Corp WORKSPACE PLUS D/B/A, INTERFEEDER-DUCOTRA BV, SIKO POLSKA Sp.z.o.o, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, TOUAX BV, TOUAX ESPANA SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corp, TOUAX Corp., TOUAX EQUIPMENT LEASING Corp, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LPG SA, TOUAX NV, TOUAX ROM SA.

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera renouvelé pour un an à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Monsieur Raphaël WALEWSKI possède 406 985 actions de la société TOUAX SA.

### Fabrice WALEWSKI

Entrée en fonctions :

Administrateur en 1994

Directeur général en 1994

Président sur les exercices 1999, 2001 et 2003

Agé de 34 ans

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes : ALMAFIN RAIL INVESTMENT Ltd, GOLD CONTAINER Corp., MARSTEN /THG MODULAR LEASING Corp WORKSPACE PLUS D/B/A, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, TOUAX BV, TOUAX ESPANA SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corp, TOUAX Corp., TOUAX EQUIPMENT LEASING Corp, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LPG SA, TOUAX RAIL Ltd, TOUAX ROM SA, TOUAX SAAF SA.

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera renouvelé pour un an à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Monsieur Fabrice WALEWSKI possède 410 526 actions de la société TOUAX SA.

### Alexandre WALEWSKI

Entrée en fonctions :

Administrateur en 1977

Président Directeur Général de juillet 1977 à décembre 1997

Agé de 69 ans

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes :  
CFCL TOUAX IIP, EUROBULK TRANSPORTMAATS-  
CHAPPIJ BV, GOLD CONTAINER Corp., MARSTEN  
/THG MODULAR LEASING Corp WORKSPACE PLUS  
D/B/A, INTERFEEDER-DUCOTRA BV, SIKO POLSKA  
Sp.z.o.o, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, TOUAX  
BV, TOUAX ESPANA SA, TOUAX CONTAINER LEASE  
RECEIVABLES Corp, TOUAX Corp., TOUAX EQUIP-  
MENT LEASING Corp, TOUAX FINANCE Inc.,  
TOUAX LPG SA, TOUAX NV, TOUAX ROM SA,  
TOUAX SAAF SA.

Président des sociétés du Groupe suivantes CFCL  
TOUAX IIP, EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV,  
GOLD CONTAINER Corp., MARSTEN /THG MODU-  
LAR LEASING Corp WORKSPACE PLUS D/B/A, INTER-  
FEEDER-DUCOTRA BV, SIKO POLSKA Sp.z.o.o, SIKO  
CONTAINERHANDEL GmbH, TOUAX BV, TOUAX  
ESPANA SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES  
Corp, TOUAX Corp., TOUAX EQUIPMENT LEASING  
Corp, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LPG SA, TOUAX  
NV, TOUAX ROM SA, TOUAX SAAF SA.

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera  
renouvelé pour un an à la prochaine Assemblée  
Générale Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Monsieur Alexandre WALEWSKI possède 415 485  
actions de la société TOUAX SA.

#### **Etienne de BAILLIENCOURT**

Entrée en fonctions :  
Administrateur en 1986  
Agé de 83 ans

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera renou-  
velé pour un an à la prochaine Assemblée Générale  
Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Monsieur Etienne de BAILLIENCOURT possède  
1 574 actions de la société TOUAX SA.

#### **Serge BEAUCAMPS**

Entrée en fonctions :  
Administrateur en 1986  
Agé de 79 ans

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera renou-  
velé pour un an à la prochaine Assemblée  
Générale Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Monsieur Serge BEAUCAMPS possède 2 684 actions  
de la société TOUAX SA.

#### **Jean-Louis LECLERCQ**

Entrée en fonctions :  
Administrateur en 1986  
Agé de 71 ans

Autres mandats :  
Sarl Navidor ..... Directeur Général  
Sci OUSTAL QUERCYNOIS ..... Gérant  
CNAFM (Caisse Allocations Familiales) .... Administrateur

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera  
renouvelé pour un an à la prochaine Assemblée  
Générale Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Monsieur Jean-Louis LECLERCQ possède 120 actions  
de la société TOUAX SA.

#### **Philippe REILLE**

Entrée en fonctions :  
Administrateur en 1986  
Agé de 64 ans

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera renou-  
velé pour un an à la prochaine Assemblée Générale  
Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Monsieur Philippe REILLE possède 300 actions de la  
société TOUAX SA.

#### **Florian WALEWSKI**

Entrée en fonctions :  
Administrateur en 1986  
Agé de 67 ans

Autres mandats :  
Transalliance ..... Administrateur  
LOHR SA ..... Administrateur et Vice président  
du Conseil de surveillance  
Continental de Croisières ..... Administrateur  
BAALOY (GB) ..... Administrateur  
Malmapizza (POL) ..... Administrateur

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera  
renouvelé pour un an à la prochaine Assemblée  
Générale Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Monsieur Florian WALEWSKI possède 1 422 actions  
de la société TOUAX SA.

#### **ALMAFIN (Filiale à 100 % du Groupe belge ALMANIJ)**

Représenté par Monsieur Hugo VANDERPOOTEN  
Entrée en fonctions :  
Administrateur en 2000

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera renou-  
velé pour un an à la prochaine Assemblée Générale  
Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Hugo VANDERPOOTEN est administrateur des sociétés  
du Groupe suivantes : ALMAFIN RAIL INVESTMENT Ltd,  
TOUAX RAIL Ltd.

La société ALMAFIN possède 175 999 actions de la  
société TOUAX SA.

## Thomas M. HAYTHE

Entrée en fonctions :  
Administrateur en 2001  
Agé de 64 ans

### Autres mandats :

Commonwealth Center Assoc.,  
a limited partnership.....Member of  
Executive Committee  
Nottoway Properties Inc.....Secretary  
Diebold Finance Company Inc.....Vice President  
& Assistant Secretary  
Diebold Finance Company.....Vice President  
& Assistant Secretary  
Orley Investments Inc.....Director, Vice President,  
Secretary and Treasurer  
Tulip Rock Investments Inc.....Vice President  
Bugina (United States) Inc.....Director, President  
and Secretary  
Bemarin Investments N.V.....President & Director  
Novamatrix Medical Systems Inc.....Director, General  
Counsel and Assistant Secretary  
Guest Supply Inc.....General Counsel  
Westerbeke Corporation.....Director, General Counsel  
Ramsay Youth Services Inc.....Director, General Counsel  
and Assistant Secretary  
Nureddin Corporation S.A.....Director, President  
& Secretary

Son mandat expire en 2003. Son mandat sera renouvelé pour un an à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2003, pour un an.

Thomas M. HAYTHE possède 120 actions de la société TOUAX SA.

## Le comité de direction

### Composition

Le comité de direction a été créé en juin 1992.  
Ce comité de direction se compose à ce jour de trois membres.

Raphaël WALEWSKI (36 ans).....Co-Président  
date d'entrée juin 1994  
Fabrice WALEWSKI (34ans).....Co-Président  
date d'entrée juin 1994  
Stephen PONAK (43 ans).....Directeur des Finances  
date d'entrée janvier 1998

Il est à noter que Gilles DESTREMAU (46 ans) était membre du comité de direction de janvier 2000 jusqu'à son départ de la société en juillet 2002.

## Fonctionnement

Le comité assure par des réunions régulières, en moyenne mensuelles, la direction effective de la société et de ses filiales.

Ses missions consistent essentiellement en :

- la mise au point des stratégies commerciales et financières
- le suivi et le contrôle des activités du Groupe
- les décisions d'investissements et de cessions

Au cours de l'année 2002, il y a eu 12 réunions et l'ensemble du Comité a été présent à chaque tenue. Des comités financiers de nature technique se tiennent également entre certains membres du comité au moins deux fois par mois. Par ailleurs, le comité de direction fait participer ponctuellement les directeurs du Groupe pour des points particuliers.

## Rémunération

La rémunération brute du comité de direction s'est élevée à 471 700 euros en 2002 pour ses 3 membres.

## Le comité des rémunérations

Un comité des rémunérations composé de deux membres du Conseil d'administration en 2002 (Monsieur Alexandre WALEWSKI - 68 ans - et Monsieur Philippe REILLE - 64 ans) se réunit au moins une fois l'an pour statuer sur les rémunérations du président et du directeur général. Les recommandations du comité des rémunérations font l'objet d'une communication au Conseil d'Administration. Ce comité a été créé en novembre 1997. Les deux membres ont été nommés dès la création.

## Audit interne

L'audit interne assiste le comité de direction dans le cadre de la maîtrise des risques, de la vérification des méthodes et procédures, et du contrôle de la fiabilité des informations fournies par les différentes filiales, agences et divisions du groupe.

## Rémunération brute des mandataires sociaux en 2002 (en K€)

Rémunération brute des mandataires sociaux.....570  
Aucun actif exploité par la société n'appartient aux dirigeants ou à leur famille.

## Stock options et bons de souscription d'actions du comité de direction

Stocks options attribuées  
au Comité de Direction.....3 900 options  
Bons de souscription d'actions attribuées  
au Comité de Direction.....24 501 BSA  
(Cf. page 14 : Capital potentiel).

## Politique d'intéressement du personnel

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur performances établies sur une base individuelle.

## Responsable du document de référence

Monsieur Fabrice WALEWSKI  
Président du Conseil d'administration – Co-Président.

## Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

le 18 juin 2003

Le président du Conseil d'administration  
Monsieur Fabrice WALEWSKI

## Responsable du contrôle des comptes

### DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

#### Titulaire à partir du 6 juin 2000

185, Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine  
Nommé lors de l'Assemblée Générale mixte du 7 juin 1999 comme suppléant de Denis HERFORT pour une durée de 6 années a remplacé Monsieur Denis HERFORT, démissionnaire en mai 2000, comme titulaire à compter du 06 juin 2000 et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Ce mandat expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire réunie en 2005 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

## BEAS Suppléant à partir du 6 juin 2000

7-9, Villa Houssay 92200 Neuilly sur Seine  
Nommé lors de l'Assemblée Générale mixte du 06 juin 2000 au titre de suppléant du cabinet DELOITTE TOUCHE TOHMATSU pour la durée du mandat de suppléant restant à courir.

Ce mandat expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire réunie en 2005 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

## LEGUIDE, NAIM & Associés (L.N.A.) Titulaire

21, rue Clément Marot, 75008 Paris

Date de la première nomination : 29 juillet 1986

Renouvelé lors de l'Assemblée Générale mixte du 25 juin 1998 comme titulaire pour une durée de 6 années.

Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire réunie en 2004 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

## Serge LEGUIDE Suppléant

21, rue Clément Marot, 75008 Paris

Date de la première nomination : 29 juillet 1986

Renouvelé lors de l'Assemblée Générale mixte du 25 juin 1998 comme suppléant du cabinet LEGUIDE NAIM et Associés pour une durée de 6 années.

Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire réunie en 2004 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

## Responsable de la communication financière

Monsieur Thierry SCHMIDT de La BRÉLIE

Directeur Administratif et Comptable

Téléphone : 01 46 96 18 38

Télécopie : 01 46 96 18 18

Email : t.delabrelie@touax.com

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

En Keuros	DTT				Leguide, Naïm et Associés			
	Montant		%		Montant		%	
Audit	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	315	327			56	54		
Missions accessoires	65	63			0	0		
<b>Total Audit</b>	<b>380</b>	<b>390</b>	<b>92 %</b>	<b>93 %</b>	<b>56</b>	<b>54</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations</b>								
Juridique, fiscal, social	35	30			0	0		
Technologies de l'information	0	0			0	0		
Audit interne	0	0			0	0		
Autres	0	0			0	0		
<b>Total autres prestations</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>8 %</b>	<b>7 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>415</b>	<b>420</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>56</b>	<b>54</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2002

TOUAX

Société Anonyme

Tour Arago – 5, rue Bellini

92806 Puteaux La Défense Cedex

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société TOUAX et en application du règlement COB n° 99-02, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission, étant précisé que cette note d'opération ne comporte pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 arrêtés par le Conseil d'Administration selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve mais ont fait l'objet d'une observation concernant le changement de méthode comptable relatif à la présentation du compte de résultat : les plus ou moins-values de cession de matériel, précédemment inscrites dans le résultat exceptionnel, ainsi que les autres charges et produits auparavant qualifiés d'exceptionnels, sont désormais présentés au sein du résultat d'exploitation.

Les comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 arrêtés par le Conseil d'Administration selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 arrêtés par le Conseil d'Administration selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve, mais ont fait l'objet, pour les comptes consolidés, d'une observation concernant les changements comptables résultant de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, du nouveau règlement du Comité de la Réglementation comptable.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Paris et Neuilly, le 18 juin 2003

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Leguide, Naïm et Associés

Deloitte Touche Tohmatsu

Paul NAÏM

Bertrand de FLORIVAL



## INFORMATIONS SUR LE CAPITAL AU 31/12/2002

Le titre TOUAX est coté à la Bourse de Paris depuis 1903

Il est coté depuis le 14 juin 1999 au second marché et fait partie du segment NEXT PRIME d'EURONEXT depuis janvier 2002.

Code SICOVAM 3300

### Evolution du capital sur 25 ans

Date	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions cumulées	nominal	Nature des opérations
1976	3 121 200		62 424	50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 5 675 actions, 1 action nouvelle pour 10 actions anciennes
1978	3 433 300		68 666	50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 6 242 actions, 1 action nouvelle pour 10 actions anciennes
1980	4 119 950		82 399	50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 13 733 actions, 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes
1986	25 324 500		253 245	100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 202 596 actions, 4 actions nouvelles pour 1 action de 100 FF
1990	33 766 000		337 660	100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 84 415 actions, 1 action nouvelle pour 3 actions anciennes
1992	45 021 300		450 213	100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 112 553 actions, 1 action nouvelle pour 3 actions anciennes
1992	56 276 600	3 376 590	562 766	100	Emission à 130 F de 112 553 actions, 1 action nouvelle pour 3 actions anciennes Montant de l'augmentation en numéraire 14 631 890 FF
1994	68 782 400	5 627 610	687 824	100	Emission à 145 F de 125 058 actions, 2 actions nouvelles pour 9 actions anciennes Montant de l'augmentation en numéraire 18 133 410 FF
1995	103 173 600		1 031 736	100	Incorporation de réserves distribution gratuite de 343 912 actions 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes
1998	103 173 600		2 063 472	50	Division du nominal par deux
	103 206 650		2 064 133	50	Création de 661 actions suite à la fusion avec Financière Touax
1999	110 922 000	31 000 824	2 218 444	50	Emission de 154 307 actions suite à l'exercice de bons de souscription, soit 1 action pour 5 bons de souscription
2000	118 255 300	28 744 171	2 365 106	50	Emission de 146 666 actions suite à l'augmentation de capital Réservée en faveur d'ALMAFIN
2001	141 906 350		2 838 127	50	Attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes
	22 705 016 €		2 838 127	8 €	Conversion du capital en euros

**En 2002, aucun changement n'est intervenu, le capital se compose de 2 838 127 actions de nominal 8 euros.**



## Autorisation d'émettre des actions et autres valeurs mobilières

Après l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2002

	Montant nominal		Durée restante	
	Autorisations données par l'AGE du 16.09.02 Montant maximum	Disponible au 26.06.03	Avec DPS <sup>(1)</sup>	Sans DPS <sup>(1)</sup>
<b>Valeurs mobilières</b>	<b>2 500 000 €</b>	<b>2 500 000 €</b>	<b>2 ans</b>	<b>2 ans</b>

(1) Droit préférentiel de souscription

## Répartition du capital

A la connaissance du Conseil d'administration les seuls actionnaires connus détenant plus de 5 % du capital en actions et en droits de vote sont :

	% du capital détenu	% de droits de vote détenu
- Alexandre COLONNA WALEWSKI	14,64 %	20,51 %
- Fabrice COLONNA WALEWSKI	14,46 %	19,86 %
- Raphaël COLONNA WALEWSKI	14,34 %	19,77 %
- ALMAFIN	6,20 %	4,34 %

- SICAV SG FRANCE OPPORTUNITES

Il a été porté à la connaissance du Conseil d'administration en date du 2 septembre 2002 que la SICAV SG FRANCE OPPORTUNITES avait franchi à la hausse le seuil des 5 % du capital.

- Le reste du capital est détenu par le public.

## Gestion des titres - Comptes nominatifs purs

CICO Titres assure le service des titres de TOUAX SA. Il est mandaté pour la gestion des comptes nominatifs purs des actionnaires. Pour tous renseignements à ce sujet, il est possible d'écrire à : CICO Titres, 4 rue des Chauffours, 95014 Cergy Pontoise, France.

## Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé entre TOUAX SA et AUREL LEVEN, le 22 janvier 2003. Un syndicat de liquidité a été constitué afin d'effectuer des opérations visant à faciliter la cotation du titre TOUAX, sa liquidité, l'animation du marché et la diffusion du capital de la Société Touax.

## Spécialiste de la valeur

AUREL LEVEN Sécurities  
Washington Plaza  
29, rue de Berri  
75408 PARIS Cedex 08  
Tél : 01.53.89.53.89

## Historique des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, des bons de souscriptions d'actions et situation au 31 décembre 2002

### 1- Options de souscription ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SA

	Plan 2000 Options de souscription	Plan 2002 Options de souscription
Date de l'Assemblée	06.06.00	24.06.02
Date du Conseil	06.06.00	31.07.02
Nombre d'options consenties à l'origine	16 200	11 001
– dont aux membres du comité de direction	4 800	1 500
Nombre de bénéficiaires	15	13
– dont aux membres du comité de direction	2	1
Date de départ de l'exercice	06.06.00	31.07.02
Date d'expiration	05.06.05	30.07.06
Prix d'exercice	31,80 € <sup>(1)</sup>	14,34 €
Options levées en 2002	0	0
– par les membres du comité de direction	0	0
Nombre de membres du comité de direction ayant exercé des options en 2002	0	0
Options caduques en 2002	2 400	0
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2002	13 800	11 001
– dont aux membres du comité de direction	2 400	1 500

(1) Suite à l'attribution gratuite d'action en 2001, le prix d'exercice a été modifié et s'élève aujourd'hui à 26,50 €.

Aucune option de souscription n'a été attribuée ou levée par un mandataire social en 2002. Le nombre d'options attribué aux dix plus gros bénéficiaires s'élève à 7 200.

### 2- Bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SA

	Plan 2000 Émission BSA	Plan 2003 Émission BSA
Date du Conseil d'Administration	07.04.00	31.03.03
Date de l'Assemblée	06.06.00	16.09.02
Nombre d'options consenties à l'origine	13 500	11 001
– dont aux mandataires sociaux	13 500	11 001
Potentiel Augmentation Capital	108 000	88 008
Nombres de bénéficiaires	2	2
– dont aux mandataires sociaux	2	2
Date de départ de l'exercice	06.06.00	31.03.03
Date d'expiration	05.06.05	31.03.06
Prix d'émission	2,66 €	0,17 €
Prix d'exercice	33,47 € <sup>(1)</sup>	12 €
Bons émis le 12 juin 2000 (plan 2000)	13 500	
Bons émis le 31 mars 2003 (plan 2003)		11 001
Nombre de bons restant à exercer au 31.12.02	0	néant
– dont aux mandataires sociaux		

(1) Suite à l'attribution gratuite d'action en 2001, le prix d'exercice a été modifié et s'élève aujourd'hui à 27,90 €.

Sur l'exercice 2002, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2002 a autorisé le Conseil d'administration d'émettre 11 001 BSA. Le conseil du 31 mars 2003 a fixé les modalités de cette nouvelle émission. Les bons de souscription d'action sont émis au bénéfice des mandataires sociaux.

## Liste des opérations relevant de l'article L 225-39 du Code de commerce

	Prestations données à					
	Assurance	Informatique	Avances financières	Location matériel	Frais de gestion	Mise à disposition de personnel
EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV				X		
GOLD CONTAINER CORP		X	X			X
SIKO CONTAINERHANDEL GmbH			X			
TOUAX BV		X	X			
TOUAX CAPITAL SA			X			
TOUAX CONTAINER SERVICES SNC					X	
TOUAX CORP			X			
TOUAX ESPANA SA			X			
TOUAX LPG SA	X					
TOUAX MODULES SERVICES SA					X	
TOUAX NV			X			
TOUAX ROM SA	X		X			
TOUAX RAIL Limited			X			
TOUAX SAAF SA			X			

## Liste des opérations relevant de l'article L 225-39 du Code de commerce

	Prestations reçues de				
	Avances financières	Location matériel	Honoraires	Frais & Commissions	Mise à disposition de personnel
EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV				X	
GOLD CONTAINER CORP		X			
SIKO CONTAINERHANDEL GmbH			X		
TOUAX BV		X			
TOUAX CAPITAL SA	X				
TOUAX CONTAINER SERVICES SNC					X
TOUAX CORP	X				
TOUAX ESPANA SA					
TOUAX LPG SA					
TOUAX MODULES SERVICES SA		X			X
TOUAX NV					
TOUAX ROM SA					
TOUAX RAIL Limited			X		
TOUAX SAAF SA		X			

La société TOUAX est une holding opérationnelle. A ce titre, la société TOUAX SA enregistre les participations dans ses filiales étrangères et possède une activité économique propre de location et vente de conteneurs maritimes, de constructions modulaires et de barges fluviales sur le territoire français.

L'organigramme du Groupe est détaillé page 111 et la liste des filiales pages 46-47.

Les fonctions des dirigeants de la société TOUAX SA dans les filiales du Groupe sont mentionnées pages 112-113. La présentation économique du Groupe est faite page 6.

Il n'existe pas de dépendance fonctionnelle entre les sociétés du Groupe. Les principaux résultats des filiales sont présentés dans le rapport de gestion par zone géographique.

Chaque filiale détient ses propres actifs destinés à la location et la vente. La société TOUAX SA n'a réalisé aucune acquisition en 2002 et jusqu'à ce jour.

Les flux financiers entre TOUAX SA et ses filiales sont détaillés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes pages 103-105.

## PRESENTATION DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE DU 26 JUIN 2003

### Approbation des comptes annuels

(1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> résolutions)

Nous vous demandons d'approuver les opérations et les comptes de l'exercice 2002, tels qu'ils vous sont présentés.

Le bénéfice après impôts dégagé sur l'exercice s'élève à 3 133 608 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

L'Assemblée Générale approuvant les propositions présentées par le Conseil d'Administration décide la répartition suivante :

Résultat de l'exercice .....	3 133 608 €
Augmenté du report à nouveau antérieur .....	0 €
Bénéfice à répartir .....	3 133 608 €
Affectation à la réserve légale .....	156 680 €
Distribution d'un dividende de .....	1 702 877 €
Précompte .....	0 €
Solde affecté au report à nouveau .....	1 274 051 €

Cette affectation permet la distribution aux 2 838 127 actions y ayant droit, d'un dividende net de 0,60 euro par action ouvrant droit à un avoir fiscal de 0,30 euro par action, soit un revenu global de 0,90 euro pour l'actionnaire personne physique domicilié en France.

Ce 121<sup>e</sup> coupon sera mis en paiement à compter du 7 juillet 2003.

Pour se conformer aux prescriptions de la loi, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les dividendes des trois derniers exercices ont été les suivants :

	1999	2000	2001
Dividende net	0,70	0,70	0,35
Avoir fiscal	0,35	0,35	0,18
Revenu global	1,05	1,05	0,58
Nombre d'actions	2 218 440	2 365 106	2 838 127
<b>Distribution totale</b>	<b>1 521 895</b>	<b>1 702 877</b>	<b>1 702 877 (1)</b>

(1) Cette distribution a été réparti comme suit :  
– un dividende de 1 018 345 euros  
– un remboursement d'apport de 684 531 euros.

### Conventions liées à l'article L225-35 et suivants du Code de Commerce

(4<sup>e</sup> résolution)

Dans leur rapport spécial, les Commissaires aux Comptes vous relateront les opérations qui se sont déroulées à l'intérieur du Groupe et qui ont été autorisées par les différents Conseils d'Administration.

### Approbation des comptes consolidés

(5<sup>e</sup> résolution)

Nous vous demandons d'approuver les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2002, tels qu'ils vous sont présentés

### Jetons de présence

(7<sup>e</sup> résolution)

Votre Conseil vous demande de bien vouloir fixer le montant de ses jetons de présence à 69 516 euros pour l'exercice 2003.

### Autorisations

(6<sup>e</sup> résolution, 8<sup>e</sup> résolution et suivantes)

1. Comme chaque année le Conseil demandera à l'Assemblée Générale, conformément aux articles L 225-209 et à la note d'information spécifique visée par la COB, d'autoriser la Société à opérer en Bourse sur ses propres actions, en vue de réguler leur marché. Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 40 Euros par action et le prix minimum de vente à 10 Euros par action. Cette autorisation sera demandée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente Assemblée; elle remplacera l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 24 juin 2002. Le Conseil informera l'Assemblée Générale ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente autorisation.

2. Votre Conseil demandera à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de chaque administrateur pour une durée d'un an.

## Assemblée générale du 26 juin 2003

L'Assemblée Générale ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart des actions ayant droit de vote. Elle statue à la majorité des voix.

### Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, approuve ces rapports dans toutes leurs parties ainsi que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 3 133 608 euros.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2002.

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuvant les propositions présentées par le Conseil d'Administration décide la répartition suivante :

Résultat de l'exercice .....	3 133 608 €
Augmenté du report à nouveau antérieur .....	0 €
Bénéfice à répartir .....	3 133 608 €
Affectation à la réserve légale .....	156 680 €
Distribution d'un dividende de .....	1 702 877 €
Précompte .....	0 €
Solde affecté au report à nouveau .....	1 274 051 €
Total des bénéfices répartis .....	3 133 608 €

De ce fait, le dividende distribué aux 2 838 127 actions y ayant droit, s'élèvera à 0,60 € par action assorti en principe, d'un avoir fiscal de 0,30 € conformément à l'article 158 bis I du Code général des impôts, soit un revenu global de 0,90 € pour l'actionnaire personne physique domicilié en France. Par exception, à compter de janvier 2003, pour les actionnaires autres que les personnes physiques ou les personnes morales bénéficiant du régime mère et filiales utilisant cet avoir fiscal conformément à l'article 158 bis du Code Général des Impôts, l'avoir fiscal sera de 0,06 €, soit un revenu global de 0,66 €.

Conformément aux dispositions légales et ainsi que le rapport de gestion le mentionne, l'Assemblée Générale prend acte des dividendes des trois derniers exercices et rappelle le projet de 2002 :

En euros	1999	2000	2001	2002
Dividende net	0,70	0,70	0,35	0,60
Avoir fiscal	0,35	0,35	0,18	0,30
Revenu global	1 05	1,05	0,53	0,90
Nombre d'actions	2 218 440	2 365 106	2 838 127	2 838 127
Dividendes	1 521 895	1 622 511	1 018 345	1 702 877
Remboursement d'apport			684 531	
<b>Total distribué</b>	<b>1 521 895</b>	<b>1 622 511</b>	<b>1 702 876</b>	<b>1 702 877</b>

Le dividende, soit, en principe 0,60 € par action, sera mis en paiement à compter du 7 juillet 2003 aux guichets du Crédit Industriel et Commercial.

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-35, L.225-38 et L.225-40 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les opérations qui y sont mentionnées.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe, inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2002, tels qu'ils lui ont été présentés.

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale autorise la société, conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, à acquérir un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social dans les conditions suivantes :

Prix maximal d'achat par action : 40 €  
 Prix minimum de vente par action : 10 €

Ces actions pourront être acquises, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris le cas échéant de gré à gré, par cession de blocs ou par utilisation de produits dérivés, en vue notamment :

- De la gestion financière du capital ;
- De leur attribution aux salariés ;
- De la mise en œuvre de plans d'options d'achats d'actions ;
- De leur annulation éventuelle, sous réserve d'une décision ou d'une autorisation de l'Assemblée Générale extraordinaire ultérieure.

Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique.

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée et est donnée pour une durée de 18 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale mixte du 24 juin 2002, dans sa sixième résolution.

## **Septième résolution**

L'Assemblée Générale fixe à 69 516 euros le montant global des jetons de présence annuels alloués au Conseil d'administration.

## **Huitième résolution**

Le mandat d'administrateur de Monsieur Etienne de BAILLIENCOURT, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Neuvième résolution**

Le mandat d'administrateur de Monsieur Serge BEAUCAMPS, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Dixième résolution**

Le mandat d'administrateur de Monsieur Thomas M. HAYTHE, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Onzième résolution**

Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Louis LECLERCQ, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Douzième résolution**

Le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe REILLE, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Treizième résolution**

Le mandat d'administrateur de Monsieur Alexandre WALEWSKI, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Quatorzième résolution**

Le mandat d'administrateur de Fabrice WALEWSKI, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Quinzième résolution**

Le mandat d'administrateur de Florian WALEWSKI, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Seizième résolution**

Le mandat d'administrateur de Monsieur Raphaël WALEWSKI, venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Dix-septième résolution**

Le mandat d'administrateur de la société ALMAFIN représentée par Monsieur Hugo VANDERPOOTEN venant à expiration, l'Assemblée Générale reconduit son mandat pour une durée d'un an, celui-ci s'achevant lors de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de 2003.

## **Dix-huitième résolution**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôt et de publication légale.

## ATTESTATIONS DES RESPONSABLES

Attestation des responsables du document de référence .....	115
Attestation des contrôleurs légaux des comptes .....	115-117
Politique d'information .....	8 ; 115

## RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

### Capital

Particularité (limitation à l'exercice des droits de vote...) .....	108
Capital autorisé non émis .....	119
Capital potentiel .....	14-15 ; 120
Tableau d'évolution du capital sur 5 ans .....	118

### Marché des titres

Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois .....	13
Dividende .....	12

## CAPITAL ET DROITS DE VOTE

Répartition actuelle du capital et des droits de vote .....	13 ; 119
Évolution de l'actionnariat .....	13-14
Pactes d'actionnaires .....	14

## ACTIVITÉ DU GROUPE

Organisation du groupe (relation mère et filiales, information sur les filiales) .....	46-47 ; 111, 121
Chiffre clés du Groupe .....	7 ; 8
Informations chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique et/ou pays) .....	7 ; 49-63
Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur .....	22-30
Politique d'investissement .....	74
Indicateurs de performance .....	12

## ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE

Facteurs de risques .....	16-20
Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions) .....	16-17
Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance) .....	16 ; 17-19
Risques juridiques .....	17 ; 18 ; 19 ; 20
Risques industriels et liés à l'environnement .....	17 ; 20 ; 21
Assurance et couverture des risques .....	20

## PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

Comptes consolidés et annexes .....	38-75
Engagement hors-bilan .....	63-74
Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux .....	116
Comptes sociaux et annexes .....	76-103

## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction, de surveillance .....	112-114
Composition et fonctionnement des comités .....	114
Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties) .....	114 ; 119 ; 14-15
Conventions réglementées .....	103-105

<b>PERSPECTIVES</b> .....	10 ; 23 ; 35 ; 37
---------------------------	-------------------

### **COB**

En application de son règlement n°98-01, la Commission des opérations de bourse a enregistré le présent document de référence le 18 juin 2003 sous le numéro R. 03-132. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.







Tour Arago • 5, rue Bellini - 92806 Puteaux - La Défense cedex • phone (33) 1 46 96 18 00 • fax (33) 1 46 96 18 18 • [touax@touax.com](mailto:touax@touax.com) • [www.touax.com](http://www.touax.com)

Corporation with capital of 22 705 016 € • RCS Nanterre B 305 729 352